

Andrée Viollis,  
*Notre Tunisie*,  
Paris, NRF, 1939, 210 pages.

INTRODUCTION

[7] L'enquête que voici date de la fin de l'été 1938.

On connaît les événements qui se déroulèrent dans les derniers mois de l'année : l'intempestive manifestation de la Chambre italienne, singulier accueil à cet ambassadeur de France, réclamé depuis si longtemps par l'opinion de la Péninsule ; les insolentes revendications du Duce ; la vague antifrançaise qui souleva l'Italie ; les calomnies et les injures de la presse italienne domestiquée et déchaînée et, à la fin de décembre 38, la dénonciation unilatérale par M. Mussolini des accords qu'il avait signés avec M. Laval, le 7 janvier 35. Accords, d'ailleurs, qui ne furent jamais ratifiés par aucun des deux pays.

Ces revendications et ces menaces contre la Tunisie eurent un premier et foudroyant résultat : elles firent l'unité entre les éléments divers de cette Tunisie.

Unité d'abord entre Français de diverses opinions politiques. Un certain nombre d'entre eux, sous prétexte de communauté d'idéologie, s'étaient imprudemment commis et compromis avec les fascistes [8] italiens. Ils se souvinrent tout à coup, que leur cœur, et plus encore leurs intérêts, étaient français.

Unité ensuite entre Français et Tunisiens. Ces derniers, malgré doléances et rancœurs, comprirent ce qu'ils perdraient avec la France. Car ils n'ignorent pas les méthodes coloniales de l'Italie et le rôle qu'y jouent la terreur et l'extermination.

Et l'on vit M. Antoine Gaudiani, vice-président de la section française du Grand Conseil, entouré des « prépondérants » qui menèrent une campagne acharnée contre les lois sociales de 36 et leur application aux indigènes, s'unir à M. Chenick et aux autres chefs de la section *tunisienne* du Grand Conseil dans un pareil élan d'indignation contre l'Italie et de loyalisme envers la France.

Du fond de leur prison, Habib Bourguiba et les autres accusés néo-destouriens tinrent eux-mêmes à protester contre les prétentions du Duce.

Ajoutons que, mis à part les fanatiques du fascisme, nombre d'Italiens se voyaient sans plaisir échangeant la tranquillité et l'aisance dont ils jouissent en Tunisie contre la misère et l'esclavage de leurs compatriotes de la Péninsule.

C'est donc la Tunisie tout entière qui fit au représentant de la France — en l'occurrence M. Daladier — l'accueil enthousiaste que l'on sait.

J'aurais souhaité, à cette occasion, voir accorder aux inculpés néo-destouriens une amnistie ou tout au moins une large indulgence pour des fautes, sinon excusables, du moins déjà expiées par de longues souffrances physiques et morales. Mesures de clémence qui, je l'espère, ne se feront pas trop longtemps attendre.

[9] Toutefois, en dépit de cette touchante communion, née du danger commun, mais peut-être provisoire entre Français et indigènes, les problèmes, tunisiens dont traite cette enquête n'en exigent pas moins une solution qui doit être prompte.

Au lecteur d'apprécier l'importance de ces problèmes et de conclure.

Février 1939.

ANDRÉE VIOLLIS.

[11] Le paquebot frémit, se cabre comme un cheval auquel on fait sentir le mors, puis, maîtrisé, avance à foulées lentes et majestueuses. La sirène hennit longuement. Bizerte approche, Bizerte, notre grand port militaire d'Afrique et le port militaire le plus important de la Méditerranée, à mi-chemin entre Gibraltar, clef de l'océan occidental, et Port-Saïd, clef des mers asiatiques. J'aperçois vaguement des réservoirs à mazout, des docks, des entrepôts géants, de monumentales casernes, sous des forts qui pointent leurs canons vers tous les horizons ; puis, alignées sur l'eau, les dures silhouettes grises des navires de guerre. Que de fois j'ai contemplé le même décor, tristement belliqueux, sous des drapeaux de nations diverses, tout le long des routes marines qui s'en vont là-bas vers l'Extrême-Orient !

Et voici le quai où, sous le ciel, pâle de la chaleur [12] de midi, grouille l'ordinaire cohue, banale et laide, des ports méditerranéens. Je me sens déçue. J'évoque mon premier débarquement, non pas à Bizerte mais à Tunis, aux temps lointains, aux temps heureux d'avant-guerre. Le bateau remontait lentement le canal par une aube glorieuse qui teintait d'incarnat l'immensité du lac et, de son doigt léger, éveillait tour à tour les dômes et les terrasses de la ville blanche. Voyage de tourisme, de printemps et de joie. Souvenirs de cités féériques, de bouquets de palmes jaillissant au-dessus d'arbres en fleurs, de couscous dans de frais jardins d'oasis, de caïds, beaux comme des émirs, dont les sourires et les paroles étaient aussi doux que le miel. Personne ne se plaignait alors. La Tunisie, comme la Chine — ô ironie ! — était un pays charmant, un pays d'opérette. Ou du moins, c'est ainsi qu'elle apparaissait aux esprits superficiels dont j'étais.

Et maintenant ? Il y a quelques années déjà, le malaise tunisien tenait la vedette. Sous la dictature de M. Peyrouton, il y eut des soulèvements, des expulsions, des exils. Puis, au printemps de 1936, après l'arrivée du nouveau résident M Armand Guillon, et surtout après l'avènement de la politique de clémence et d'humaine compréhension, suivit une période de calme relatif et d'espoir. Mais tout à coup, de nouveau, c'est le Néo-Destour qui proteste avec violence, ce sont les troubles, les sanglantes émeutes d'avril 1938, l'état de siège. Voilà que l'opérette s'est muée en tragédie. Pourquoi ? Comment ? La vérité africaine est une femme au visage voilé, disait mon ami Louis Roubaud. Saurai-je soulever le voile ?

[13] — Ce sera difficile, me répond un de mes compagnons de voyage, Français d'esprit libéral qui, ayant longtemps habité la Tunisie, y revient périodiquement pour ses affaires. **Il faut compter avec la pudeur, pour ne pas dire la dissimulation, de l'Islam.** Mais il y a bien d'autres choses encore. Dans ce pays, grand à peine comme le quart de la France, se posent, s'opposent et s'enchevêtrent tous les problèmes internationaux, qui, en ce moment, bouleversent le monde : problèmes de races, de nationalités, **de religions**, clans politiques, intérêts économiques, luttes sociales. Il y a les fonctionnaires et leurs droits ; les riches colons, les hommes d'affaires, les prépondérants comme on dit ici, qui ne tiennent pas à céder leurs privilèges et crient dès qu'on y touche ; il y a les Tunisiens qui, non sans raison, jalourent les premiers et réclament leur place au soleil de leur patrie ; il y a les paysans — les fellahs— qui crèvent de faim ; les ouvriers trop exploités, enfin, et surtout, il y a les Italiens qui attisent malentendus et haines et guettent leur heure. Ici, voyez-vous, les lézards deviennent des crocodiles et les chats des lions...

Nous venons de toucher le quai ; on entendait le grondement de la passerelle. La foule au dessous de nous tourbillonnait et criait.

— Je pars ce soir pour le Sud, me dit mon compagnon. Mais voulez-vous que je vienne vous prendre à cinq heures ? Nous ferons un tour et je vous montrerai au vol les trois visages de Tunis...

[14] Malgré son plan géométrique, qui eût ravi Napoléon, rien de plus aimable que cette ville européenne.

Vers la fin du jour, lorsque s'élève la brise, une foule élégante et bariolée flâne entre les hauts palmiers et les éventaires de fleurs sur le terre plein de l'avenue Jules-Ferry. Des autos luisantes filent vers les belles plages lointaines, très pareilles à celles de notre Côte d'Azur, où les favorisés de la fortune ont leurs villas d'été.

Le menu peuple s'entasse dans un petit train qui s'arrête là, en plein centre. Et tous

les quarts d'heure il déverse sa cargaison humaine sur des grèves plus proches où des milliers de corps couleur d'argile se trempent et batifolent dans l'eau bleue. Les nombreux cafés, dont les orchestres rivalisent de mélodies stridentes ou langoureuses, sont bondés et leurs terrasses envahissent les trottoirs.

Nous voici installés à la *Rotonde* devant des jus de fruits glacés.

— Vous voyez ici le Tout-Tunis en raccourci, me dit mon guide. Qui devinerait les passions cachées sous des dehors aussi paisibles ? Un peu partout, autour de ces tables, ce sont des fonctionnaires, de grade plus ou moins élevé. Songez que pour une population de 2.600.000 habitants, dont 2.330.000 indigènes, ils sont environ 11.000 qui, sur un budget de 700 millions, s'en partagent 300. Sur ces 12.000, environ 7.000 sont Européens : ils occupent non seulement les postes les plus élevés mais, outre leur traitement, jouissent d'une indemnité qu'on appelle le tiers colonial. Je n'insiste [15] pas. Vous entendrez beaucoup parler de ce tiers colonial..

Là-bas où, il y a quelques mois, vous auriez pu voir les dirigeants du Néo Destour, aujourd'hui en prison, ces personnages au teint à peine bistré qui paraîtraient originaires de notre Midi, n'étaient leur fez à la mode égyptienne et leur gravité, ce sont des Tunisiens, avocats, docteurs, journalistes.

« Encore des Tunisiens, leurs fils ou leurs neveux, ces jeunes sportifs, tête nue comme leurs camarades européens, des « retours de France » diplômés de nos Universités et mécontents de ne pouvoir profiter de ces diplômes. Bien qu'ils ne manifestent plus, soyez bien persuadée que la plupart d'entre eux, les aînés comme les derniers venus, sont encore au fond de leur cœur plus ou moins destouriens. Donnez-leur les situations auxquelles ils estiment avoir droit et il ne sera plus question du Destour. Cette joyeuse tablée dans le coin ? Des attachés du consulat italien qui fraternisent avec de jeunes Français, fils de prépondérants adhérents du P.S.F. ou du P.P.F. À l'autre extrémité ? Les rédacteurs de *l'Italiano di Tunisi*, ce groupe de héros, italiens eux aussi, qui ont le courage de lutter contre le tout-puissant fascisme.

« Près d'eux, des juifs, commerçants ou membres de professions libérales, qui ne se plaignent pas trop — car il n'y a guère jusqu'ici d'antisémitisme, tout au moins avoué — et dont beaucoup sont des militants de gauche. Ils ne sont pas Français, d'ailleurs, mais Tunisiens. Par contre, ces hommes au teint basané, aux cheveux frisés ou d'un noir luisant sont de riches Maltais qui ont acquis la nationalité française... Pourquoi ? Étudiez le mystère [16] des naturalisations... Mais je vois que la tête vous tourne. Allons dans la ville italienne que l'on appelle ici la « Petite Sicile ».

\*  
\* \*

— Nous sautons dans un taxi.

— Quand je dis la ville italienne, continue mon compagnon ? ce n'est pas exact car, vous vous en, apercevrez vous-même, on trouve partout dans Tunis des magasins ou des édifices qui se réclament du Duce surtout dans les beaux quartiers. Songez qu'à Tunis seulement il y a 65.000 Italiens pour 59.000 Français ! C'est là un simple détail que je livre à vos réflexions...

Voici bruyantes, odorantes de friture et d'ail, les rues étroites, aux hautes maisons penchées qui arborent à leurs fenêtres des pots d'œillets et des guirlandes de linge.

Rentrés de leur travail, des hommes en cottes blanches, maçons ou peintres, le feutre en bataille sur leurs mèches d'un noir d'encre, flânent. Quelques-uns, groupés devant une petite boutique qui vend des tomates, des poivrons et des piments rouges, écoutent attentivement une voix italienne aux sonorités prétentieuses. Mon compagnon lève le doigt :

— Poste Radio-Bari. Attention ! Informez-vous de son rôle, fait-il.

Quant aux enfants, plus nombreux que jamais, mais mieux débarbouillés qu'autrefois, ils sont également ensachés, filles et garçons, dans des tabliers de toile bleue, semés d'insignes blancs, hirondelles, drapeaux, étoiles.

[17] — L'uniforme fasciste et obligatoire des écoles italiennes !

Nous mettons pied à terre dans un terrain qu'entourent de grands murs et qui attend des maisons nouvelles. Sur ces murs, d'énormes inscriptions en lettres rouges : *Viva il Duce ! Viva il fascio ! Eviva Italia !* Et au-dessous, comme en repoussoir : *À bas Blum !... Blum est un lâche !...*

Des jouvenceaux qui châtiaient à grands coups de pied un ballon de football s'assemblent autour de nous et ricanent.

— Évidemment, reprend mon guide, je n'attache pas à ces insolents *graffiti* plus d'importance qu'ils n'en méritent. Ils m'apparaissent néanmoins symboliques. Car ils sont la preuve naïve que Tunis enferme dans ses murs une ville, non seulement étrangère, qui a sa langue, ses écoles, sa radio, ses chefs, ou plutôt un seul chef idolâtré, ses intérêts, son idéal ; mais une grande ville hostile à notre régime, à notre esprit, et où l'on se permet d'insulter le premier ministre de notre pays. Voilà ce que je voulais vous faire toucher du doigt... Et maintenant, la ville arabe !

\*  
\* \*

Un monde de ruelles blanches, silencieuses, de passages voûtés, d'arcades crêtées d'herbes et de fleurs sauvages qu'enjambent la rue et rejoignent d'autres murs blancs. Leurs fenêtres sont grillagées — les moucharabiehs — les vieilles portes massives, arrondies, ornées de clous en forme de croix, comme à Tolède, sont flanquées de petites colonnades en torsades de pierre. Parfois, l'une de ces [18] portes s'entr'ouvre sur le mystère d'un éblouissant patio, revêtu d'anciennes faïences. On aperçoit au centre, un oranger en boule, un buisson de jasmin ou bien un jet d'eau retombant dans une vasque de porphyre. Un chant plaintif monte vers le ciel, traînant longuement sa mélancolie. Sur le seuil, ce vieil homme enveloppé dans son burnous, se balance, les yeux clos. Il a piqué sous son turban un bel œillet écarlate qui descend le long de sa sombre joue ravinée et, du doigt, l'inclinant vers ses narines, il le respire longuement.

Un porteur d'eau passe, une cruche d'argile humide de buée sur chaque épaule. Puis c'est un garçonnet de huit ans, vêtu de soie cramoisie, qui avance d'un air important, précédant les deux femmes dont il est le minuscule cornac : l'une certainement jeune, la démarche souple sous les voiles candides qui épousent étroitement son corps ; l'autre, lourd et trébuchant paquet, roulé dans la soie blanche comme dans un linceul, toutes deux le visage invisible, caché sous un affreux masque de crêpe noir qui laisse à peine distinguer les yeux et ne respecte même pas la forme de l'ovale...

Un palais, tout à coup, offre un aspect somptueux et délabré :

— Il appartenait jusqu'à ces temps derniers à une famille princière dont vous voyez le mausolée au bout de la ruelle, sous ce dôme de tuiles vertes, commente mon guide. Il est maintenant vendu, divisé en logements. C'est le cas de beaucoup de ces anciennes demeures seigneuriales : leurs propriétaires sont ruinés. C'est la ruine également dans les souks que voici...

Nous les traversons rapidement. Juste le temps [19] d'apercevoir sous les voûtes épaisses où la fraîcheur est exquise, dans les petites échoppes plongées dans l'ombre, des formes qui taillent le cuir, manient des bijoux luisants, tissent, penchées sur des métiers, ou brodent des étoffes précieuses. Mais plus nombreux sont les ouvriers assis sur la banquette du fond, les mains pendantes, ou étendus la tête sous leur burnous.

— Tous ces arts d'autrefois agonisent, murmure mon compagnon, tués par la camelote européenne. D'où le chômage et le mécontentement...

Émergeant de cette ombre, nous voici en face d'un imposant minaret dont les arabesques blanches, pareilles à une broderie, se détachent sur un fond d'ocre rouge. C'est l'antique mosquée El-Zitouna, la célèbre université, qui passe pour être la plus importante du monde islamique après El-Azhar, du Caire. Certains de ses étudiants, au cours des événements d'avril, furent gagnés par l'effervescence du Néo-Destour. Dans la rue voisine, en voici justement quelques-uns, nonchalamment assis sur la terrasse d'une de leurs médersas, ces internats musulmans où ils vivent en commun ; groupe charmant par la jeunesse des beaux visages réguliers et l'éclat des gandourahs multicolores.

Est-ce parce que nous levons les yeux vers eux ? Ils s'assombrissent, les sourcils froncés, et, rejetant leurs burnous sur leur épaule, se lèvent avec une lenteur affectée, puis disparaissent.

\*  
\* \*

Un instant plus tard, nous parvenons sur une vieille place que domine une mosquée. Sommes- [20] nous bien à quelques centaines de mètres d'une ville moderne ? Est-ce possible ? Même à Kaboul, même dans le Turkestan chinois, je ne me suis jamais sentie si loin de notre Europe, éloignée à la fois dans le temps et dans l'espace. Des cafés maures entourent cette place et, aussi bien sur les divans qui bordent les salles obscures que devant les terrasses ornées de pots de basilic, des hommes drapés de blanc sont couchés, accroupis ou assis à l'ombre des mûriers, en face de verres de thé.

Sur la place elle-même, autour des éventaires de légumes et de fruits, prunes, abricots criblés de taches de rousseur, figues d'un vert pâle, autour des échoppes de friturée, s'agite avec des cris, des gestes frénétiques, des prunelles brillantes, la cohue la plus baroque, la plus assourdissante. Des petits ânes à couffins s'efforcent de la fendre et l'on aperçoit tout en haut de son long cou duveteux la tête offusquée d'un jeune chameau qui semble nager à travers ces flots humaines.

Un coin de silence pourtant : debout sur un tabouret, drapé dans un burnous pareil à une toge, un homme aux grands traits nobles parle d'une voix gutturale, scandant ses phrases du geste éloquent de ses maigres mains brunes aux longs ongles rougis. Un cercle fasciné l'entoure. Je regarde ces têtes tendues et aimantées, ces lèvres entr'ouvertes [*sic* : *entrouvertes*] sur les dents blanches, ces prunelles ardentes sous la chéchia rouge des citadins ou l'immense chapeau de paille des fellahs.

— Que dit-il ?

— C'est sans doute un quelconque marabout qui commente les versets du Coran.

La scène est si curieuse qu'inconsciemment l'un [21] de nous soulève son appareil photographique. Aussitôt, le conteur s'arrête, nous dévisage durement. Et tous les regards de braise se tournent vers nous, également désapprobateurs. Mieux vaut ne pas insister.

Mais, à peine installés devant un café maure, dégustons-nous le thé à la saveur amère, qu'un grand cri, jailli du minaret au-dessus de nos têtes, dominant le tumulte, traîne longuement dans l'air du soir, montant vers le ciel qu'embrase le couchant. Il est si bizarre, ce cri, si douloureux, venu, dirait-on, du lointain des âges, que je ne puis m'empêcher de frémir. Et la foule est elle-même agitée d'un étrange frémissement. Autour de nous, les nonchalants buveurs de thé se lèvent, se dirigent vers la mosquée ; les marchands, les fellahs, les gardiens d'ânes et de chameaux, le conteur suivi de ses fidèles les imitent, tandis que là-haut, le muezzin, dont on n'aperçoit que la barbe et le turban, continue à lancer aux quatre coins de l'horizon ses appels, toujours plus impérieux et plus déchirants. Sur la place, quelques fidèles se sont agenouillés sur leurs burnous.

— Vous le voyez, me dit mon compagnon, la vie se déroule toujours suivant son rythme millénaire. **L'Islam, croyez-le bien, est un bloc sur lequel rien n'a mordu, ni nos lois, ni nos mœurs, ni nos idées.** L'impénétrable Islam, ce n'est pas un cliché. Pour finir, voulez-vous une petite histoire ? J'ai naguère eu comme ami un officier d'une famille indigène tunisienne. Brillant polytechnicien, danseur charmant, brideur incomparable, homme du monde accompli, il était aimé, recherché, apprécié de tous. Il venait d'arriver très jeune au grade de [22] colonel quand, tout à coup, il demanda sa retraite et disparut. On sut qu'il avait repris le turban, le burnous et vivait sous la tente, en nomade. Un de ses camarades qui le rencontra quelques années plus tard trouva en lui un étranger — peut-être, qui sait ? un ennemi. Voilà une leçon que je n'ai jamais oubliée. Ne l'oubliez pas non plus...

« Je vous ai donc montré les trois visages de Tunis, les trois villes étrangères, sinon hostiles, unies sous un seul nom, je vous ai indiqué les principaux éléments du problème.

Il en est un qui manque pourtant, le plus important : la misère des paysans. Rappelez-vous que plus d'un million d'entre les Tunisiens ne mangent pas à leur faim, plus de la moitié de la population... Et maintenant, débrouillez-vous ! Bonne chance !

## L'ISLAM, PATRIE DES TUNISIENS

[23] Pour comprendre la Tunisie telle qu'elle est aujourd'hui, il faut avoir quelques notions sur la façon dont la nature l'a formée et dont les hommes l'ont traitée.

C'est le plus petit pays de l'Afrique du Nord : 125.180 kilomètres carrés, le quart à peine de la France, le tiers environ de l'Algérie et du Maroc. Il possède à peu près les mêmes zones de climat et de végétation que ces derniers : généralement fertile dans les plaines maritimes du Nord, malgré des séries d'années de sécheresse alternant avec des séries d'années de pluies féconds, il n'offre dans les plateaux du centre que de maigres pâturages suffisants tout juste pour l'élevage du mouton, pâturages qui, vers le Sud, s'en vont se perdre dans l'immensité des sables sahariens.

L'eau fut toujours et reste pour les indigènes la question vitale. Les Romains l'avaient compris : ils avaient fait pour l'hydraulique des efforts qui, en admettant qu'ils aient été égalés, ne semblent [24] pas avoir été surpassés depuis les cinquante-huit années que dure le protectorat français.

Malgré ce climat inégal et déconcertant, la Tunisie est avant tout un pays agricole qui, par la diversité de ses cultures, céréales, vignobles, oliviers et arbres fruitiers, alfa, pâturages et, dans le Sud, dattiers et orangers, pourrait et devrait, avec une organisation rationnelle, nourrir un peuple qui, après tout, n'est pas si nombreux et sait se contenter de peu.

Il y a aussi l'élevage, moutons et chèvres principalement, qui, aujourd'hui, devant l'invasion des céréales, doit reculer vers le Sud ; il y a la pêche qui pourrait devenir une sérieuse ressource mais occupe, je ne sais pourquoi, plus d'Italiens, de Grecs et de Maltais que de Tunisiens.

Les seules industries qui comptent, minoteries et huileries, dont un certain nombre se trouvent encore à l'état rudimentaire, proviennent également de l'agriculture. Car la fabrication des tapis, des dentelles, des poteries, avec ses méthodes archaïques, tient plutôt de l'artisanat que de l'industrie. Quant aux richesses minières, elles consistent surtout en phosphates, pour lesquels la Tunisie occupe le second rang du monde. Elle possède aussi des mines métalliques : fer, zinc, plomb, manganèse et cuivre, dont l'exploitation serait poussée plus activement si on pouvait les utiliser sur place. Mais l'essor industriel tunisien n'est guère possible faute de combustible : charbon, pétrole, houille blanche.

Ces mines, néanmoins, exploitées par des sociétés françaises, et en particulier, pour les phosphates, par la puissante société de Gafsa, ont aidé à la [25] mise en valeur du pays. C'est pour elles que des chemins de fer furent construits, des ports agrandis, elles alimentent les trois quarts du trafic de la Régence, sur terre comme sur mer, et elles ont considérablement enrichi leurs actionnaires français. Toutefois, si elles font vivre, fort chichement d'ailleurs, environ 20.000 ouvriers, parmi lesquels une notable proportion d'Italiens, peut-on dire qu'elles aient contribué à l'aisance des indigènes tunisiens ?

\*

\* \*

Mais revenons à la géographie. Séparée de l'Algérie par des montagnes de faible hauteur, la Tunisie semble lui tourner carrément le dos tandis que par ses vastes plaines, ses vallées qui descendent, vers la mer et y plongent, par tous ses ports, de Bizerte au nord à Gabès au sud, non loin de la frontière tripolitaine, elle s'ouvre largement, résolument à l'Orient.

Notons pourtant au passage — et c'est un détail qui en ce moment apparaît d'une singulière importance — que le Cap Bon, pointe extrême de la Tunisie, n'est qu'à 150

kilomètres de la Sicile à l'est et à une centaine de kilomètres à peine de l'île de Pentellaria [*sic : Pantelleria*] dont, par les jours clairs, on aperçoit les contours, et que les Italiens, après l'avoir fortifiée, ont abondamment munie de base aériennes et navales.

Si la nature semble avoir dirigé les regards de la Tunisie vers l'Orient, si, de toute l'Afrique du Nord, c'est elle qui a le plus profondément subi son influence, l'Orient, de son côté, semble avoir [26] copieusement répondu à cet appel. Et d'abord par ses multiples invasions.

Les Berbères, qui habitaient le pays aux temps primitifs, et dont le type, particulièrement résistant, subsiste encore dans les territoires du sud, virent tour à tour déferler sur leur sol des vagues successives de conquérants : en premier lieu, vers 814 avant J.-C., les Phéniciens, marins de Syrie, qui leur apportèrent d'Égypte et de Mésopotamie des éléments de civilisation, les marquèrent d'une ineffaçable empreinte, leur apprirent à cultiver la vigne et l'olivier, fondèrent Carthage, reine des cités maritimes et d'un brillant Empire. On sait comment celle-ci fut abattue en 146 avant J.-C., par Rome, sa rivale en richesse et en gloire.

Pendant les trois siècles que dura leur règne, les Romains construisirent routes, ponts et ports, exécutèrent des travaux hydrauliques, poussèrent la culture des céréales, laissèrent quelques beaux monuments : palais, temples, arènes. Leur vitalité déclinait-elle déjà ? Ils ne tentèrent point de « romaniser » le peuple qui conserva sa langue et ses mœurs orientales. Seule, l'élite tunisienne parlait latin, portait la toge, se convertissait au christianisme. La Carthage de saint Augustin fut une des capitales les plus glorieuses de la chrétienté primitive. Elle ne survécut guère à l'empire romain déliquescant.

Au IV<sup>e</sup> siècle apparurent les Vandales, les seuls jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle à venir d'Occident. Il faut leur rendre cette justice qu'ils ne détruisirent ni ne pillèrent pas autant que l'exigerait leur légende. Mais ils passèrent. Ils furent suivis par les Byzantins qui, amollis par trop de richesses, favorisèrent [27] les exactions et assistèrent impuissants à l'anarchie qu'ils n'avaient su ni prévenir, ni réprimer. La Tunisie avait subi ces derniers jougs sans se laisser assimiler.

C'est alors qu'intervint la conquête arabe, fait capital dans l'histoire de l'Afrique du Nord. Est ce à cause des influences orientales, naguère semées par les Phéniciens et qui avaient eu le temps de germer, ou bien plutôt par une naturelle prédestination ?

Là où avaient échoué les Romains eux-mêmes, ces grands colonisateurs, les guerriers et les chefs de l'Islam, envahissant toute l'Afrique du Nord, réussirent à s'imposer, à gagner les cœurs et les esprits en même temps que le sol. À partir de cette époque, la Tunisie se détacha de l'Occident, se laissa absorber par **la race conquérante**, adopta définitivement les mœurs, la culture et la religion musulmanes.

\*

\* \*

Malgré les luttes intestines entre tribus ennemies, malgré des querelles théologiques sorties de l'ombre des mosquées, des schismes qui amenèrent entre les fidèles de sanglants conflits, les Tunisiens n'oublièrent jamais les temps de prospérité et d'éclat où Kairouan, joyau d'art musulman, capitale nouvelle du pays, unifié sous une dynastie arabe et sous le même idéal, était un des foyers les plus purs de la pensée islamique. Ils en gardent toujours la hantise et la nostalgie.

L'épisode espagnol, au XVI<sup>e</sup> siècle, ne laissa au- [28] cune trace, et quand, en 1574, la Tunisie tomba aux mains des Turcs, elle changea de maîtres, mais non de civilisation. Province turque, elle s'affranchit d'ailleurs peu à peu et finit par devenir pratiquement autonome sous les beys husseinites qui, princes héréditaires depuis 1703, règnent encore, tout au moins de nom, sur la Tunisie.

Était-ce vraiment la tranquillité et le bonheur ? Des guerres civiles et des révoltes minaient le pays ; les tribus nomades se razziaient entre elles et s'unissaient pour piller les fellahs, ceux-ci, écrasés d'impôts, dépouillés en outre par les caïds dont la concussion était la raison d'être, se soulevaient parfois jusqu'au moment où une expédition punitive les décimait avec sauvagerie. Seuls les ministres et l'entourage du bey, les grands

seigneurs terriens et les riches commerçants étaient satisfaits.

Encore réclamaient-ils des réformes qu'on ne leur accordait qu'au compte-gouttes et protestaient-ils contre les exactions de favoris qui volaient à la fois leur souverain et la nation. Le trésor public était vide, les emprunts successifs contractés auprès des pays occidentaux au cours du XIXe siècle se volatilisaient, les impôts de capitation devenaient toujours plus lourds, le peuple était exaspéré. Or, vers 1875, le bey n'avait point une armée suffisante pour rétablir l'ordre à l'intérieur et rejeter aux ennemis de l'extérieur.

Car il est inutile de dire que les puissances créancières guettaient l'heure favorable pour intervenir. En particulier l'Italie dont l'appétit colonial s'éveillait et qui, avec 7.000 nationaux déjà installés en Tunisie, sa proche voisine, se croyait des droits sur elle, puis la France qui, venant d'achever la [29] pacification de l'Algérie, rêvait d'étendre sa conquête à toute l'Afrique du Nord.

\*  
\* \*

Elle avait toujours joui d'un certain prestige auprès des souverains de la Régence. Sous Louis XIV, par exemple, on accorda aux consuls français la prééminence sur leurs collègues étrangers. Et, au cours du XVIIIe siècle, le commerce français prit en Tunisie une importance toute particulière ; plus tard, en dépit des remous causés par les événements révolutionnaires, Bonaparte put, en 1802, obtenir que la France « étant la plus distinguée et la plus utile des autres nations établies à Tunis », fût aussi la plus favorisée<sup>1</sup>.

Mais le règne de Mohamed Saddok (1859-1881), qui vit ses états ruinés par son ministre des Finances, Mustapha, aussi déshonnête qu'incapable, devait permettre à un de nos plus intelligents diplomates, le consul Roustan, de jouer un rôle important auprès du souverain. Il put ensuite gagner l'estime d'un nouveau favori, très supérieur au premier, le général Keireddine, déjouer les intrigues de son collègue anglais Wood, et lorsque l'Angleterre renonça à toute prétention sur la Tunisie, il demeura seul en face du représentant de l'Italie, Maccio, non moins habile et énergique que lui-même, mais beaucoup plus intrigant.

La lutte diplomatique des deux pays auprès du bey Saddok, lutte qui dura pendant des années, entraînait dans une phase aiguë. Elle fut fertile en [30] incidents trop longs à conter ici, mais d'un intérêt prophétique.

Le bey assistait à cette lutte, indécis, impuissant, se dérochant et louvoyant en véritable Oriental, ne sachant à quel conquérant se vouer. Il accordait des faveurs tantôt à l'Italien et tantôt au Français : au premier, la concession des chemins de fer de Tunis à la Goulette, au second, celle des travaux à venir pour les voies ferrées de Sousse et de Bizerte et pour le port de Tunis.

Mais les Italiens se livraient déjà à une violente propagande antifrançaise. Si bien que la France prit l'initiative d'une intervention militaire. Elle fut brève : le 26 avril 1881, une colonne venant d'Algérie entra au Kef, tandis que le 1er mai un corps de troupes débarquait à Bizerte. Le 11 mai, celui-ci était aux portes de Tunis ; le 12 mai 1881, le général Bréart apportait au bey des conditions de paix qu'il accepta et signa le soir même. C'est ce qu'on appela le traité du Bardo. Le protectorat, relié dès lors à notre ministère des Affaires étrangères, allait commencer son œuvre.

Par la modération de ses articles, ce traité semblait fait d'une part pour rassurer à la fois le bey et les puissances occidentales et, d'autre part, pour calmer les scrupules et les inquiétudes d'une partie de l'opinion française, peu favorable aux conquêtes. Si elle s'en tenait aux termes du traité, la France, intermédiaire du bey auprès des autres puissances, paraissait reconnaître la souveraineté de celui-ci et s'attribuer plus de devoirs que de droits. Seule, l'Italie, frustrée de ses espoirs, et la Turquie, privée d'une de ses dépendances, protestèrent, sans succès d'ailleurs.

[31] Il fallut pourtant près d'une année de campagne pour pacifier le pays. Car à Sfax, à Kairouan, les marabouts, ces membres fanatisés des confréries musulmanes, prêchaient

---

<sup>1</sup> *La Tunisie*, Jean Despois.



la guerre sainte, les tribus du sud se soulevaient. Puis, tout parut se calmer et l'ordre régna pendant des années. Du moins apparemment.

Rappelons-nous que, sur 2.608.313 habitants, il y a en Tunisie 108.068 Français, 94.289 Italiens, 59.485 juifs tunisiens et 2.335.625 musulmans, ce qui est un chiffre.

Or, si ces musulmans ont paru longtemps accepter le fait de la domination française, s'ils ont livré leur sol, ou plutôt s'ils l'ont laissé prendre, emprunté à notre civilisation tout ce qui est science et progrès matériel, la plupart d'entre eux ont toujours réservé leur cœur et leur esprit. **Leur véritable, leur unique patrie, c'est l'Islam auquel, il y a douze siècles, ils se sont volontairement donnés.** Voilà ce qu'il ne faudrait jamais oublier quand on parle de la Tunisie.

### LE TRAITÉ DU BARDO N'A PAS ÉTÉ RESPECTÉ, PRÉTENDENT LES MUSULMANS

[32] — On peut comparer l'Islam, me disait un érudit orientaliste, à un grand serpent étendu sur deux continents, de l'Atlantique au golfe Persique, puis, à travers les Indes, jusqu'aux confins de la Chine et même jusqu'à Java. Marche-t-on sur la queue de ce serpent que là-bas, à l'autre extrémité, la tête se redresse et menace...

Nous allions nous en apercevoir. Tandis qu'après le traité du Bardo, les Français, rassurés par un calme apparent, s'installaient, défrichaient, créaient, faisant appel aux colons et aux capitaux français, sans trop se soucier du fameux traité ni de leurs nouveaux « protégés », un mouvement de renaissance islamique, dirigé par réaction contre les interventions occidentales, et notamment contre l'emprise française en Afrique du Nord, s'ébauchait et croissait. Déjà en 1905, la Ligue de la Patrie arabe, fondée dix ans plus tôt à Paris par Djemal [33] el Din, s'adressant aux puissances par un manifeste, réclamait l'indépendance des pays arabes et leur groupement en un vaste Empire, sous le commandement d'un khalifat unique. Sans doute les cercles diplomatiques se bornèrent-ils à lever les épaules et à sourire. Pas plus qu'ils n'attachèrent d'importance au premier congrès panarabe de 1913 et à ses revendications politiques.

Mais la guerre survint qui, pour ce mouvement, fut un coup d'épée. Les centaines de milliers de soldats africains auxquels nous avions fait appel et notamment les soixante mille soldats tunisiens qui avaient laissé onze mille de leurs frères dans les cimetières musulmans du front, rapportèrent de France l'idée qu'ayant fait leur devoir, tout comme ses fils, ils méritaient bien quelques droits. Ils avaient, en outre, au contact de leurs camarades européens, acquis l'idée de nationalité.

Et les chefs de l'Islam qui, de près ou de loin, suivirent les débats de la Conférence de la Paix avec une attention passionnée, en retinrent surtout les généreuses déclarations du président Wilson sur le droit des peuples à disposer d'eux mêmes. Ils ne devaient plus les oublier. Après la guerre, la paix leur fut un enseignement. Panarabisme et nationalisme, incompatibles en apparence, se développèrent simultanément comme une double affirmation de la résistance à l'Occident.

De Genève, où il présida en premier lieu le comité syro-palestinien, et plus tard le comité musulman permanent, l'émir Chékrib [*sic*: *Chekib*] Arslan, l'un des principaux inspirateurs de la renaissance arabe, lançait des mots d'ordre aux musulmans, préparait des congrès, organisait des partis, fondait des associations d'étudiants. Dans cette ville, siège de la Société des Nations, où règnent les grandes puissances occidentales, il ourdissait contre elles et leurs conquêtes la conspiration de l'Orient.

Aujourd'hui, toujours sur la brèche, il sait fort habilement profiter pour sa cause des dissensions qui opposent si tragiquement les nations européennes. Ne dit-on pas que, pour l'heure et sans illusions sans doute sur les buts qu'ils poursuivent, il se serait rapproché des États totalitaires, favoriserait leur propagande en Afrique du Nord, et serait devenu l'agent de Mussolini ?

Revenons à la Tunisie. Le mécontentement contre la domination française, qui couvait silencieusement depuis le début du Protectorat, trouva soudain son expression en 1920

dans un pamphlet qui eut un prodigieux retentissement dans le monde arabe : *La Tunisie martyre*. Son auteur était le cheik Taalbi [probablement aidé de l'avocat communiste Berthoin, selon Juliette Bessis, *MTS*], l'un de ces chefs modernistes de l'Islam qui, tout en préconisant le retour à la religion primitive, uniquement fondée sur le Koran, purifiée de ses superstitions, admettaient la nécessité d'adaptations à la vie de notre temps et entendaient concilier la religion et la science. Il jouissait d'un grand crédit spirituel. Dans son livre, il opposait la tyrannie et les abus du pouvoir français au régime libéral qui, disait-il, était celui de la Tunisie avant 1881, sous un monarque accessible à ses sujets, responsable devant eux. Il déplorait les libertés perdues et réclamait une constitution.

Le cheik Taalbi dut alors quitter la Tunisie et, pendant quinze ans, il dirigea le mouvement panarabe à Jérusalem. Mais le parti du Destour (constitution) était virtuellement fondé.

\*  
\* \*

[35] — Je comprends que vous réclamiez des droits, disais-je, un des premiers jours de mon arrivée, à un ami tunisien jadis connu à Paris, mais pouvez-vous en toute sincérité regretter le régime sous lequel vous viviez avant 1881 ? Je connais votre histoire : un souverain faible, dupé par ses favoris, des impôts écrasants, le Trésor perpétuellement vide, la concussion établie, reconnue, la misère du peuple. Est-ce vraiment là le paradis perdu ?

Nous étions assis sur le gradin le plus élevé d'un café maure. Sidi-bou-Saïd s'étendait à nos pieds, pendue comme un nid de mouettes au-dessus l'abîme, et, par delà ses terrasses blanches, entre deux coupoles de mosquée, la mer, d'un bleu de pierre précieuse, étincelait.

Je regardais mon compagnon, essayant de reconnaître le Parisien d'il y a quinze ans dans cet Oriental en gandourah et en burnous. Silencieux, il contemplait la petite ville musulmane, demeurée merveilleusement pure de tout contact européen. Et j'admirais la netteté de son profil, auquel le turban prêtait tant de noblesse. Brusquement, il se retourna vers moi et, d'une voix mordante :

— Ce n'est pas le paradis, fit-il, c'est notre pays perdu que nous regrettons. Notre bey valait ce qu'il valait, mais nous avons alors le droit de lui réclamer des comptes, d'imposer des réformes ; nous regrettons nos abus eux-mêmes, puisque nous avons le pouvoir d'y remédier. Comprenez-vous ? Tenez, un exemple grossier : notre peuple préfère [36] la matraque d'un **spahi de sa race** aux injonctions d'un gendarme français...

— D'un étranger, d'un roumi, n'est-ce pas ? glissai-je.

Une lueur de défi passa dans les sombres prunelles :

— Pourquoi pas ? riposta-t-il. Ce que nous vous reprochons surtout, voyez-vous, c'est votre manque de franchise dans l'interprétation du traité qui nous a liés. Au début, votre résident général n'était qu'une manière de ministre des Affaires étrangères, placé comme conseiller, comme intermédiaire vis-à-vis de l'Europe, auprès du bey, dont le principe d'absolutisme avait été reconnu, consacré par vous. Mais peu à peu, vous abritant derrière sa souveraineté, vous l'avez transformé en mannequin, dont le seul geste consiste à signer les décrets préparés par la Résidence et qu'il est chargé d'avaliser. Il pouvait protester, direz-vous. Comment ? Nos beys sont vieux, car l'héritier du trône est toujours l'aîné de la famille ; ils savent d'ailleurs qu'une résistance amènerait leur déchéance et des représailles sur leur peuple. Ils préfèrent vivre paisibles dans leurs palais et thésauriser... Qui pourrait leur jeter la pierre ? Leurs ministres ont également et peu à peu abdiqué entre les mains de vos hauts fonctionnaires...

« Quant à vos contrôleurs civils, d'après le traité, ils ne devaient exercer d'abord, comme leur nom l'indique, qu'un droit de regard sur les actes des caïds, se bornant à transmettre au bey les décisions de ces derniers en y ajoutant leurs commentaires et leurs suggestions. Et comme nos caïds étaient alors des fonctionnaires de grande classe, [37] pas si corrompus que vous le prétendez, avec une culture musulmane raffinée et des traditions de noblesse, de générosité, héritées de leurs pères, les contrôleurs français

apprirent beaucoup à leur contact. Trop même, puisqu'ils en abusèrent. De puissances derrière le trône, ils devinrent progressivement puissances tout court, tandis que, soit que leurs familles se soient éteintes, soit qu'ils aient dédaigné les fonctions subalternes, les caïds ancienne manière disparaissaient, remplacés par d'autres qui pour la plupart ne les valaient pas. Conclusion : une trentaine d'années après le protectorat, le bey n'était plus souverain que de nom. Aujourd'hui, le résident général gouverne despotiquement par son truchement deux millions et demi d'Arabes, et démocratiquement 200.000 Européens, dont 108.000 Français, qui ont accaparé toutes nos fonctions, tous nos privilèges. La collaboration du début s'est changée en pure et simple annexion.

\*  
\* \*

Mon compagnon, pour cacher son émotion, se pencha sur un des pots de basilic qui ornaient les marches du café, respira longuement le parfum des menues feuilles vertes, puis reprit d'une voix ardente :

— Nos pères ont supporté cette spoliation avec la passivité du désespoir. Mais nous, nous qui avons étudié en France, qui en sommes revenus nourris de vos principes de liberté, du souvenir de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc, de Valmy, de la Déclaration des droits de l'homme, comment le pourrions-nous ? Est-ce humainement, est-ce logiquement possible ?

[38] Je demandai, gauchement :

— Mais alors, Vous êtes destourien ?

— Qui ne l'est pas chez nous ? s'écria-t-il, sauf peut-être quelques ambitieux, quelques repus, égoïstes profiteurs de votre régime ? Certes, nous n'approuvons pas tous les chefs du Néo-Destour, leurs méthodes de violence, leur maladroite impatience et certaine déloyauté dans leurs procédés. **Nous reconnaissons que nous ne sommes pas mûrs pour une indépendance que nous serions exposés à perdre.** Mais nous ne voulons plus rester des inférieurs, des esclaves dans un pays qui est le nôtre et dont le traité du Bardo nous laissait la propriété et la souveraineté. Nous entendons que le problème du protectorat soit envisagé et résolu sur le plan doctrinaire et juridique. Il n'est pas le seul : Vous entendrez formuler d'autres griefs contre la France. Mais celui-ci est primordial et entraîne tous les autres. Le programme du Front populaire, avec l'espoir d'une collaboration féconde, d'une émancipation progressive, nous avait fait entrevoir le retour aux termes du contrat, passé naguère de bonne foi entre la France et la Tunisie et violé par la France. Mais quand cet espoir se réalisera-t-il ?

J'écoutai longtemps, en un silence attristé, cette voix passionnée, dont l'accent était si purement français que j'avais peine à croire qu'il ne fût pas de chez nous.

Le soir venant, le ciel fut envahi d'une clarté vermeille qui dorait les coupoles blanches, les terrasses, les dômes d'émail vert, tandis qu'au-dessus de nos têtes, les hirondelles enivrées d'espace, décrivaient de grands cercles d'allégresse.

#### IV COMMENT LES TUNISIENS FURENT DÉPOSSÉDÉS, EN PARTIE, DE LEURS TERRES

[39] C'était un soir, sur la terrasse du Belvédère, le restaurant d'été du Tunis élégant, qui, d'une hauteur boisée, domine un paysage incomparable. Nous venions d'achever un repas au menu harmonieusement équilibré par notre hôte, M. Badra, l'érudit et subtil directeur de la Chambre de Commerce tunisienne. Partisan déclaré des réformes nécessaires, surtout dans le domaine économique, il reste, comme son président, M. Chenick, l'un des défenseurs les plus tenaces d'une entente franco-tunisienne, fondée sur le droit et la justice.

La lune montait avec majesté dans le ciel laiteux, criblé de milliers d'étoiles, et là-bas,

très loin au-dessous de nous, des lumières rouges dessinaient avec précision le contour du golfe où les villes de plaisance veillaient au bord de la mer endormie. Sur une seconde terrasse, à nos pieds, un orchestre de tziganes venait d'attaquer avec furie une valse [40] viennoise, surprise de n'être plus langoureuse, et des couples — smoking et toilette claire — tournaient dans les flots diaprés d'un savant et changeant éclairage.

Tandis que M. Badra, son aimable secrétaire, M. Aziz ben Mahmoud, et quelques-uns de leurs amis, portaient la gandourah brodée et le fez, en face de moi était assise une charmante Arabe, vêtue, ô surprise, comme la plus élégante des Parisiennes. Avec quelle ferveur je la félicitai d'avoir échappé aux voiles monastiques et surtout à l'affreux masque noir !

— Je ne suis encore qu'une exception, me répondit-elle, et je le dois à mes parents d'abord, ensuite à mon mari. Car nous avons été élevés à l'européenne et ma sœur est notre sœur est notre première, et jusqu'ici notre seule femme médecin.

— Un admirable phénomène ! commenta M. Badra.

Il me semblait discerner quelque réticence dans son sourire. Bientôt, en effet, il me vantait la vie des musulmanes, reines dans leur foyer, révérees et choyées par leur mari et, plus tard, par leurs fils.

— D'ailleurs, me dit-il, si nous étions maîtres chez nous, peut-être aurions-nous émancipé plus tôt nos femmes. Mais comment leur assurer le respect d'**hommes d'une autre race**, qui ne les considèrent pas comme des égales et nous traitent en inférieurs ?

J'allais protester au nom de l'éducation et de l'esprit chevaleresque de mes compatriotes, alléguer qu'ils ne pouvaient être jugés responsables d'une séquestration pratiquée dans tous les pays [41] musulmans, même indépendants, la Turquie moderne mise à part. Mais l'accent blessé de mon interlocuteur révélait un mal plus profond. Et bientôt, une fois de plus, malgré ce décor de luxe et de joie, et comme malgré nous, nous revenions au malaise tunisien et à ses causes.

\*

\* \*

— Les principales datent du début du protectorat, me dit M. Badra. Elles tiennent surtout à la terre et à la situation des fellahs. Lorsque la France fit appel aux colons, ils arrivèrent munis de capitaux et achetèrent des domaines aux propriétaires tunisiens. Ceux-ci, d'abord enchantés de toucher des sommes qui leur paraissaient inépuisables, les dépensèrent et se trouvèrent ensuite privés de revenus, tandis que les métayers, les domestiques qui, jadis, les entouraient, étaient réduits à la misère. Leur faute, direz-vous ? C'est possible. Je n'insiste donc pas. Mais bientôt commençait la grande expropriation. Ce furent d'abord les biens de la Couronne que les beys avaient acquis par des confiscations ou des donations. On en confia l'administration aux services de l'agriculture, et on les partagea en lots de colonisation.

— Personne donc ne fut lésé. Vos beys, qui possèdent d'énormes fortunes, se souciaient-ils de ces biens ?

— Non certes ; mais qui en bénéficia ?

J'appris, par la suite de la conversation, que ce ne furent pas les Tunisiens, ni les fellahs si besogneux, ni même les paysans de France, Picards, [42] Auvergnats, Bretons, qui auraient pu et su les cultiver, mais des fils de famille, des fonctionnaires en retraite, que rien ne préparait à l'agriculture, ou pire encore, de grands colons qui devinrent bientôt de dangereux affairistes. On s'attaqua ensuite aux terres *habous*. Le *habous* est une vieille institution musulmane d'après laquelle le propriétaire d'un bien le rend inaliénable et en affecte la jouissance, soit à des œuvres pieuses ou d'intérêt général, soit à des personnes qu'il désigne et à leurs descendants ; dans le premier cas, il s'agit d'*habous* publics, dans le second, ils sont dits privés... Je simplifie, car la législation est fort embrouillée.

Plus embrouillée encore est la façon dont l'administration française sut, peu à peu, par des manœuvres, légales peut-être, mais plus ou moins licites, s'approprier ces biens. Par exemple, le troc étant permis par la loi, un colon français échangeait une bicoque de

10.000 francs contre une oliveraie indigène qui en valait 150.000, ou bien, suivant les cas, il achetait ou louait des centaines d'hectares pour un prix dérisoire. Ou encore, sous prétexte de protéger une terre d'habous privé dont les propriétaires habitaient la ville, les autorités désignaient un soi-disant gardien qui l'occupait, la mettait en valeur, puis refusait de s'en aller. Ces manœuvres dressèrent dès cette époque contre la France les grands bourgeois tunisiens, descendants de ministres ou de favoris des beys, dont beaucoup, étant bénéficiaires d'habous privés, estimèrent qu'ils étaient victimes d'une spoliation. Et ce sont ces éléments qui formèrent plus tard le Vieux Destour.

\*  
\* \*

[43] Des rires, des cris joyeux montaient partout de la terrasse et, en particulier, d'une table occupée par de jolies femmes, admirablement parées et coiffées, et par leurs cavaliers servants, d'une mise également irréprochable.

— Le vice-consul d'Italie, sa femme et quelques attachés, murmura ma voisine ; quant à leurs invités, vous les connaissez, tout au moins de réputation.

Et elle me nomma l'archimillionnaire fondateur de magasins d'un type particulier [Monoprix ?] dont le réseau couvre la France et même les colonies, puisque le susdit millionnaire se trouvait là avec le directeur de ses établissements de la Régence. On sait que l'Italie et son consulat ne jouent pas précisément en Tunisie un rôle qui nous soit favorable. N'est-il pas étrange de constater toujours et partout la collusion de nos grands hommes d'affaires avec les adversaires de la France, de son régime, de son idéal ?

Mes amis tunisiens continuaient à m'instruire.

Il y eut, paraît-il, s'échelonnant sur de longues années, la confiscation des terres occupées depuis des temps immémoriaux par des familles d'agriculteurs. En 1896, un décret donnait aux indigènes six mois pour faire valoir leurs droits sur les terres qu'ils cultivaient. Beaucoup ne furent même pas prévenus. Les autres auraient été bien empêchés de produire un quelconque document, les malheureux ! Leurs pères avaient toujours vécu, avaient peiné, étaient morts sur ce lopin, ils n'en savaient pas plus. Ce n'était pas assez. Quelques mois plus [44] tard, le petit bien était déclaré terre morte et la famille expulsée ; terres mortes également les terres collectives et forestières des tribus.

C'était par intérêt sylvicole, disait-on, que l'on reprenait les dernières, et quelques mois plus tard, celles-ci étaient défrichées et converties en champs de blé. Quant aux tribus, on les informait qu'elles n'avaient aucun droit sur les territoires dits collectifs. Pourquoi ne pas en avoir réservé une parcelle à chaque famille ? Des milliers et des milliers d'habitants du centre et du sud tunisien furent ainsi légalement dépossédés, et ce qu'ils croyaient être leur bien, fécondé par tant de fatigues et de souffrances, était rétrocedé par l'administration aux colons français. Il y eut alors, parmi les Français, quelques esprits généreux pour s'indigner et pour protester.

Ainsi, M. Dumas, président du Tribunal civil de Tunis, dont le nom n'est pas oublié parmi les indigènes, qui eut des accents pathétiques pour supplier les pouvoirs publics de renoncer à cette politique d'expropriation, à cet abus de force. Cette voix courageuse ne fut pas entendue. Tout au plus un décret, en 1931, accorda-t-il aux paysans certains droits d'usage : une des rares satisfactions qu'obtinrent les Tunisiens.

Une brise nocturne s'élevait, mêlant l'odeur des pelouses au parfum du jasmin : un marchand venait de passer entre les tables avec son éventaire en forme de grand soleil blanc, et chacun des convives portait maintenant à ses narines un de ces petits bouquets ronds, formés de corolles de jasmin enfilées et serrées, dont la pénétrante senteur semble l'haleine même du Tunis d'été.

[45] — Autre chose, reprit une voix à notre table. Jadis la Tunisie ne vivait pas seulement d'agriculture, mais d'élevage, surtout dans le sud. Ce qui, permettait au fermier de fumer ses terres à peu de frais. En été, lorsque les pâturages étaient desséchés, les bergers menaient paître leurs moutons vers le nord. C'est ce qu'on appelait, comme chez vous, la transhumance. Mais dans le nord, les colons défendent leur propriété et la police maintenant verbalise. Et nos troupeaux, fondant comme motte de beurre, disparaissent

peu à peu.

« Il est vrai que par les années de disette, le gouvernement fait des dons de semences aux fellahs et qu'il existe des caisses de prêts fonciers ; mais le premier remède n'est qu'un palliatif ; quant au second, encore faudrait-il que le paysan fût capable d'en comprendre le mécanisme compliqué... On parle depuis des années d'un plan de paysannat. Mais qu'a-t-on fait jusqu'ici ?

Autour de nous, la gaîté croissait, les bouchons de champagne sautaient, en bas, l'orchestre éclatait avec frénésie, les couples, plus nombreux, tournaient sur eux-mêmes comme des derviches...

— En attendant, conclut quelqu'un d'une voix âpre, parmi les fellahs, c'est la misère, une misère que vous ne pouvez soupçonner, c'est aussi le mécontentement. Qu'un agitateur passe, et vous devinez le résultat...

— N'y avait-il donc pas de misère avant notre arrivée ?

— Peut-être, mais est-ce bien la question ? Je vous demande à mon tour : n'êtes-vous pas censé nous apporter les bienfaits de votre civilisation si supérieure à la nôtre ?

## V

### LE PROBLÈME DES FONCTIONNAIRES

[46] Hier, j'avais entendu M. Badra, directeur de la Chambre de Commerce de Tunis, et quelques-une de ses amis, tous fervents partisans de la France. Ils n'émettaient que des critiques de musulmans convaincus de la nécessaire entente franco-tunisienne.

Aujourd'hui, sur une plage de Tunis, assise sous une tente devant un orgeat glacé, j'écoutais la confession passionnée d'un jeune de vingt-cinq ans qui se plaignait douloureusement d'aimer la France et d'en être rejeté.

— J'ai passé chez vous mon enfance et ma jeunesse, disait-il, le meilleur de ma vie. Vous m'avez si bien pris le cœur et le cerveau que je n'ai plus d'autre patrie que la France. *J'ai perdu ma religion ; vos livres, vos maîtres ont fait de moi un libre penseur.* Mes parents — j'appartiens à une famille traditionaliste [*sic : traditionaliste*] de propriétaires terriens — s'étaient imposé de lourds sacrifices pour m'envoyer en France. Au retour, je n'ai pu me réadapter à [47] leur vie. On a voulu me marier selon la mode musulmane : on m'offrait une inconnue, une femme enfant, avec laquelle aucune communion spirituelle ni morale n'était possible. Une petite esclave dont j'ignorais même le visage. J'ai refusé avec horreur. Étranger dans la maison de mes pères, j'ai dû la quitter...

Il s'arrêta, la voix coupée par l'émotion. Je le regardais : mince et bien pris dans son élégant veston, ses cheveux gomminés [*sic : gominés*] enveloppant étroitement son brun visage aux traits finement busqués, n'était-ce pas un de nos étudiants de Toulouse ou d'Aix-en-Provence ? À peine ses larges yeux à l'ardente flamme pouvaient-ils trahir son origine. Autour de nous, Français ou Italiens, des jeunes hommes, des jeunes femmes couraient, jouaient au ballon sur le beau sable fin ou plongeaient [*sic : plongeaient*] avec des cris d'allégresse leurs corps de cuivre poli dans les flots bleus. Ruminant ses rancœurs, mon jeune ami ne semblait pas les voir. Il reprit enfin avec lassitude :

— Où d'ailleurs ne suis-je pas un étranger ? À Paris, j'avais des professeurs qui m'estimaient, m'invitaient chez eux, discutaient avec moi d'égal à égal, j'avais des amis français qui me recevaient à bras ouverts, familièrement, affectueusement... Mais ici... Oh ! ici... Quelle froideur polie, quels regards condescendants, quelles paroles inconsciemment dédaigneuses me font à tout instant sentir que j'appartiens à la race inférieure, à la race odieuse des « bicots », comme on nous appelle couramment. Ne dit-on pas aux enfants pour leur faire peur : « Si tu n'es pas sage, je te donnerai au bicot ». C'est tout juste, grâce à notre cos- [48] tume européen, on ne nous tutoie pas comme on tutoie les fellahs dans le bled...

\*

\* \*

Étais-je revenue de quelques années en arrière ? Il me semblait entendre, là bas en Indochine, les plaintes des jeunes amis annamites qui me sont restés si chers. On retrouve donc toujours et partout cette néfaste politique du « manque d'égards » qui a empoisonné tant de cœurs gagnés par nos idées.

Je me borne toutefois à dire :

— Êtes-vous sûr de ne pas exagérer ? Les Français d'ici vous reprochent d'avoir l'épiderme trop sensible.

— Soit. Mais il y a plus grave : j'ai des diplômes français, deux licences, droit et lettres. À quoi me servent-ils ? En France, on m'a dit : « Rien à faire ici, vous n'êtes pas de nationalité française. Retournez chez vous. Ici, même chanson, ou, du moins, même résultat : il n'y a pas de place pour nous dans l'administration encombrée par des Français.

Je l'arrête :

— Pardon, toutes les carrières sont désormais ouvertes, par voie de concours, aussi bien aux Tunisiens qu'aux Français. C'est là une des réformes les plus heureuses du Résident général. Il y avait justement un de ces concours ces temps derniers pour l'entrée dans les douanes. Aucun Tunisien, paraît-il, ne s'y est présenté.

— Parce qu'il savait qu'il serait éliminé...

— Comment ? N'y a-t-il pas un jury mi tunisien, mi français ?

[49] — C'est possible. Mais nous n'avons pas encore confiance. Et puis, à quoi bon entrer dans une administration quand on sait d'avance qu'on restera confiné dans des postes subalternes, payé au rabais, traité en inférieur !

— Ne vous reste-t-il pas les carrières libérales ?

— On y meurt de faim. Nous avons pléthore d'avocats sans cause, de médecins sans clients...

Inutile d'insister. Je sais d'ailleurs que si les Tunisiens tiennent à occuper les postes administratifs, c'est pour arriver à tenir plus ou moins rapidement les leviers de commande et pouvoir, sinon nous expulser, tout au moins se passer de nous. N'est-ce pas, après tout, assez naturel ?

— Non, voyez-vous, conclut-il, nous autres, « retours de France », comme on nous appelle, nous n'avons plus de patrie, plus de foyer ! Nous sommes partout des outlaws, des parias...

\*

\* \*

C'est de cette même question épineuse des fonctionnaires que m'entretenait, quelques jours plus tard, le distingué directeur du quotidien arabe *En Nahdha*, M. Chadli Kastally. N'a-t-il pas plus que quiconque le droit d'en parler, lui qui a sans cesse appuyé de son effort et de son autorité la collaboration franco-tunisienne ? Dans son petit cabinet de travail aux murs décorés du portrait de Gandhi et d'une vieille gravure en couleurs représentant la signature du traité du Bardo, il est assis derrière son bureau encombré de papiers et de livres français et arabes.

Près de lui, debout et déférent, se tient un [50] confrère tunisien qui va nous traduire avec perfection les propos de son patron. Les mains croisées dans ses larges manches, vêtu de blanc, invraisemblablement blond, avec des yeux souriants d'un bleu paradoxal, il a l'air d'un jeune diacre de notre primitive église.

— Grâce en grande partie à la France, me dit M. Kastally, nous possédons maintenant une élite intellectuelle. Elle est composée non seulement des étudiants qui vont conquérir leurs diplômes dans les universités de France, mais des anciens élèves du collège Sadiki. Le niveau des études franco-arabes y est si élevé que les 420 places dont il dispose ne suffisant pas, les candidats doivent se les disputer par voie de concours. L'ambition de tous ces jeunes gens serait d'entrer dans l'administration de ce qui est, après tout, leur pays, puisque notre bey en est le souverain, tout au moins nominal.

Il me semble déceler plus qu'un soupçon d'ironie dans le regard de l'aimable

directeur.

— Vous savez combien les frais de gestion sont onéreux, continue-t-il. Sur un budget de 700 millions, 300 millions sont payés par la Tunisie et prélevés, pour la plus forte part, sur la misère du fellah. Or, sur environ 11.000 fonctionnaires que compte la Tunisie — 5.000 pour Tunis seulement — il n'y a guère que 4.500 Tunisiens, si même ils atteignent ce nombre. Voyons, par exemple, pour les Postes et Télégraphes...

M. Kastally chausse ses lunettes d'écaille, penche son profil aux longs traits tourmentés sous le turban brodé d'or vers un annuaire et le feuillet de ses doigts souples dont l'un est alourdi par une belle agate gravée.

[51] — Nous y voilà, fait-il enfin. Sur 1.751 employés des postes, je ne vois que 250 Tunisiens. Encore sont-ils, pour la plupart, des commis auxiliaires. Car on ne nous réserve que des fonctions inférieures et, quels que soient leurs diplômes et leur valeur technique, nos jeunes gens n'ont guère d'espoir de s'élever dans la hiérarchie administrative. Jusqu'ici, tout au moins...

Après un silence, M. Kastally s'attaque impitoyablement au fameux tiers colonial, c'est-à-dire aux 33% d'indemnité qui sont alloués aux fonctionnaires français.

— Vous savez qu'il n'est pas seulement attribué comme prime d'expatriation aux fonctionnaires qui viennent de France, mais aux Français nés en Tunisie, ce qui est abusif, et même aux naturalisés, quels qu'ils soient : Maltais, Italiens ou Juifs : Est-il admissible que nous, citoyens de ce pays, soyons seuls défavorisés ? Cette prime, en tout cas, si on la conserve à ceux qui viennent de France, ne devrait pas être payée sur le budget tunisien, mais sur le budget français ou, encore, sur ce fameux budget impérial que l'on doit créer pour les besoins des colonies.

« Enfin, si au début du protectorat il parut nécessaire de faire appel à des techniciens de France, est-ce utile aujourd'hui que nous en avons sur place ? Certes, il y a des droits acquis qu'il faut respecter. Mais, au fur et à mesure des vacances, on doit nommer des Tunisiens en leur laissant l'espoir d'atteindre, s'ils en ont la capacité, les emplois les plus élevés. C'est une des promesses qui nous avaient été faites par M. Pierre Viénot, dont le magnifique discours est resté gravé dans nos [52] cœurs. Si celle-là, du moins, avait eu un commencement d'exécution, ou aurait évité bien des troubles...

M. Kastally se tait un instant. Puis, accoudé sur sa table, me considérant de ses yeux étrangement brillants au fond de leurs profondes orbites :

— Puisqu'il est question de fonctionnaires, dit-il enfin, on a beaucoup parlé de la vénalité des nôtres avant le protectorat. Non seulement nous en convenons, mais nous demandons instamment qu'aujourd'hui encore on exerce le contrôle le plus sévère sur la conduite de nos caïds et de nos cheïks, car il y en a toujours qui abusent de l'ignorance des paysans pour les rançonner. C'est d'ailleurs là un des points du programme destourien...

Puis, avec lenteur :

— Encore faudrait-il que vos fonctionnaires à vous sachent donner l'exemple... N'est-ce pas le devoir strict des tuteurs vis-à-vis de leurs pupilles ?

Mon éminent confrère arabe n'en dit pas plus, mais sur ses lèvres glisse un sourire d'une malice énigmatique qui, lui, en dit fort long...

Je comprends. Je me souviens de quelques scandales qui m'ont été contés, fautes individuelles qui ne sauraient entacher l'honneur d'un corps administratif par ailleurs irréprochable.

Pourtant, n'arrive-t-il point encore que, perdus dans le bled, certains policiers, douaniers, postiers, que des employés du contrôle, gagnés par les habitudes séculaires du pays, acceptent des dons — les bakchichs du temps des Turcs — se fassent payer des certificats, prélèvent des honoraires sur les écritures que ne peuvent fournir les indigènes illettrés, exigent des amendes pour des délits [53] inexistants ? N'y en a-t-il pas aussi qui s'enrichissent par des prêts usuraires consentis aux fellahs — l'usure, cette plaie de la Tunisie comme de, l'Indochine ? [Cf. Juliette Bessis, *MTS*, pp. 295-299].

Menues prévarications qui, aussitôt connues, se répandant, s'amplifiant avec cette prodigieuse rapidité des nouvelles en pays islamiques, provoquent, envers la France, le mépris et la haine de ceux-là même qui sollicitent les services et offrent les dons. Elles se



font, par bonheur, de plus en plus rares.

Mais les fonctionnaires en pays colonisés, sans cesse guettés par des milliers de prunelles aiguës, devraient être des surhommes. Or, si j'en connais d'admirables, beaucoup ne sont que des hommes, et parfois parmi les plus médiocres.

## VI

### COMMENT NAQUIRENT ET GRANDIRENT LES PARTIS DESTOURIENS

[54] Donc, tous ces griefs musulmans d'ordre politique, social et économique, violation du traité du Bardo et annexion déguisée ; accaparement des fonctions publiques ; confiscation des terres au détriment des nationaux tunisiens, sans compter l'insuffisance de l'instruction publique qui condamne à l'ignorance près de 400.000 enfants indigènes, tandis que 40.000 seulement reçoivent des rudiments de connaissances, sans compter encore **la lutte du christianisme contre la religion musulmane**, telles sont les causes d'où naquirent les partis d'opposition à la France.

Il y eut d'abord ce qu'on appelle maintenant le Vieux-Destour, formé de grands bourgeois féodaux, insoucieux de réformes sociales et du sort des masses populaires ; pénétrés de la supériorité de la foi, des mœurs et de la culture musulmanes. Ils avaient gardé intact l'idéal du panarabisme, c'est-à- [55] dire la pleine souveraineté de l'Islam et l'union de tous les pays musulmans groupés sous un seul calife. Ils recevaient, ils reçoivent encore leurs mots d'ordre du Comité de Genève, du Proche-Orient, mais surtout de l'Égypte où paraît s'être concentré autour de l'Université El-Azhar un foyer de résistance à l'Occident. La campagne qu'il mena, faite tantôt de négociations et tantôt de manifestations violentes, eut néanmoins comme résultat, en 1922, six décrets beylicaux et un arrêté du résident général instituant une triple organisation franco-tunisienne : le Grand Conseil, les Conseils de région et, les Conseils de caïdats, assemblées d'ailleurs purement délibératives, mais chargées de donner leur avis à propos du budget et d'attirer l'attention des autorités sur les besoins économiques du pays.

Bientôt, pourtant, ce premier parti sembla céder la place aux néo-destouriens, sans trop protester mais sans approuver non plus leur programme, trop uniquement temporel et politique. Son fondateur, le cheik Taalbi, qui revint à Tunis en juillet 1937, follement acclamé par une innombrable foule, se sépara presque aussitôt des chefs du Néo-Destour, devint lui-même leur adversaire. Depuis, il vit retiré dans sa retraite de la Goulette ce qui ne l'empêche pas de demeurer en rapports étroits et permanents avec les éléments panarabes, aussi bien en Afrique du Nord qu'en Égypte et en Palestine. Ni lui, ni les autres personnalités de l'ancien parti d'opposition ne jugèrent à propos d'intervenir pendant les événements d'avril et la répression qui les suivit. Mais il ne faut pas se tromper sur la force qu'ils représentent : repliés sur eux mêmes, ils guettent leur heure.

[56] « Ils ont pour eux le grand passé de l'Islam ; peut-être auront-ils l'avenir », me disait l'orientaliste que j'ai déjà cité.

\*

\* \*

C'est vers 1930 que le parti du Néo-Destour commença son activité personnelle. Il avait à sa tête des militants de la nouvelle génération, celle qui a passé par nos écoles — docteurs, avocats, professeurs — aux idées plus avancées, plus libérales et qui semblaient poursuivre des buts de collaboration avec la France plus pratiquement réalisables : le docteur Materi, qui en était le président et l'âme ; Habib Bourguiba, à la magnifique éloquence ; Bahri Guiga, Tahar Sfar, esprit charmant et modéré ; plus tard se joignirent à cette cohorte le professeur Belahouane, Hadi Nouira et quelques autres éléments plus jeunes, plus impatientes, moins scrupuleux.

Dans leur action, les néo-destouriens menèrent leur campagne de revendications avec une ardeur dynamique nouvelle et une technique toute moderne de l'organisation. Ils couvrirent le pays d'un réseau de cellules chargées de galvaniser les masses et

d'entretenir leur foi politique. Puis ce furent tous les moyens de propagande propres à captiver les imaginations et les volontés : insignes, uniformes pour la jeunesse, cortèges, entrée solennelle des chefs dans les villes, tribunes pompeusement décorées, hymne national, aux mélodées orientales, exécuté par un orchestre arabe, meetings monstres, orateurs pleins de flamme. Enfin, un journal en [57] français, *l'Action tunisienne*, et un certain nombre de feuilles arabes, ne ménageant point à la Résidence critiques et railleries.

Vers 1933, ce jeune parti recueillait l'adhésion quasi-totale de ce qu'il appelait la « nation tunisienne ». Il avait, en outre, gagné à sa cause les sympathies des partis de gauche français et il n'était pas encore entré en conflit avec les autorités du protectorat.

M. Manceron, par nature incliné à l'indulgence, dut pourtant intervenir. À la suite de **manifestations trop violentes contre l'inhumation des Tunisiens naturalisés en cimetière musulman**, il fut appelé à restreindre la liberté de la presse et même à dissoudre le Néo-Destour.

Celui-ci se tint d'abord coi, puis reprit son action en sourdine. Il devait déchanter avec le résident suivant.

De plusieurs côtés, on m'a affirmé que M. Peyrouton avait au début tenté des efforts de compréhension. Tout est possible. Peut-être avait-il même esquissé un flirt avec les chefs du Néo-Destour ?

Devant l'insuccès de sa diplomatie, il tomba tout a coup dans les excès de la répression. Par simples mesures administratives, il supprima, tour à tour la liberté de la presse, se réservant de suspendre à son gré les journaux qui lui portaient ombrage, fonda un syndicat jaune de journalistes en gilet rayé, expulsa de Tunisie, souvent avec un préavis de quelques heures à peine les Français, militants syndicalistes et autres, fit successivement arrêter et interner dans le Sud, et notamment au bordj Lebœuf, perdu dans un bled [58] aride et brûlant, la plupart des chefs destouriens, puis les y maintint près de deux années sans jugement. Bien plus : il traduisit en justice tous ceux qui prenaient la défense des internés ou s'insurgèrent [*sic* : *s'insurgeaient*], contre cette politique du bon plaisir. N'alla-t-il pas jusqu'à infliger des peines de prison à plusieurs rédacteurs de *Tunis Socialiste* et à leur chef, Me Durand-Angliviel [*sic* : *Duran-Angliviel*], ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, aimé et estimé pour son courage, sa générosité, son talent ? En somme, un dictateur, selon la formule des pays totalitaires.

\*  
\* \*

La situation ne faisait pourtant qu'empirer. Le souffle nouveau se faisait-il déjà sentir ? Au printemps de 1936, le gouvernement rappelait M. Peyrouton et M. Armand Guillon débarquait. Le choix de ce préfet aux idées larges, d'une souple intelligence rompue à toutes les difficultés administratives, annonçait un changement de méthode. Un de ses premiers gestes fut, en effet, de rappeler les exilés du bordj Lebœuf qui revinrent en triomphe, purifiés et grandis par ces deux ans de sacrifices et de souffrances. Il fit appel à leurs sentiments de sagesse et de justice et leur offrit une collaboration loyale. Ceux-ci semblèrent d'abord sensibles à son appel.

Deux mois plus tard, avec le ministère Blum, cette politique de bonne volonté réciproque recevait les encouragements et l'appui de M. Pierre Viénot, sous-secrétaire d'État aux Affaires étran- [59] gères, qui devait s'attaquer, de tout son cœur généreux, de toute sa jeune et lucide énergie au douloureux problème tunisien.

Au retour des internés, suivi d'une amnistie politique, succéda une série de décrets rétablissant ou accordant les libertés de presse, d'association et de réunion, appliquant à la Tunisie les lois sociales métropolitaines : congés payés, convention collective de travail, et, en attendant la semaine de quarante heures, généralisant les huit heures dans ces pays où la journée de travail était de douze à quatorze heures par jour. Lois dont l'adaptation était toutefois soumise aux conditions locales.

Ces derniers décrets excitèrent jusqu'au paroxysme l'indignation des prépondérants, pour lesquels tout privilège concédé aux ouvriers apparaît déjà comme une offense

personnelle.

Mais à des indigènes, pensez donc ! Veut-on la fin de la Tunisie ? criaient-ils.

M. Vénèque, président de la Chambre d'Agriculture, écrivait à M. Guillon en janvier 1937 une lettre d'un ton comminatoire où il accusait les lois sociales et leur application de semer la haine entre employeurs et employés et, en dressant les ouvriers arabes contre les colons, de mettre ces derniers en danger.

D'autre part, ces mesures libérales ne semblèrent pas davantage obtenir la faveur des néo-destouriens, assez indifférents, somme toute, au sort des travailleurs, et plus particulièrement avides de réformes politiques qui leur donneraient le pouvoir. Malgré leurs promesses et le pacte tacite qui les liait au résident, ils reprirent l'ancienne propa- [60] gande, multipliant leurs cellules, circulant en autos à fanions, créant des sociétés de scouts, accroissant le nombre de leurs jeunesses à blouses et à souliers noirs. Des articles mordants, des caricatures souvent fort acerbes réclamaient un Parlement national, des ministères responsables devant le peuple tunisien, exigeaient la dissolution du Grand conseil trop domestiqué, accusaient M. Guillon, alors désireux de conciliation, sinon de mauvaise volonté, tout au moins de lenteur.

C'est alors que M. Viénot, qui, à Paris, s'était entretenu avec plusieurs délégués du Néo-Destour, décida de venir lui-même faire une enquête en Tunisie. Elle se termina par un discours-programme aussi généreux dans ses conceptions que solide dans sa structure.

Soulignant les maux dont souffre la Tunisie, et en analysant les causes dont certaines sont « l'indécision et le relâchement dans la conduite des affaires gouvernementales et administratives », « la propension à confondre certains intérêts privés des nationaux français avec l'intérêt général et national de la France », la disproportion entre les ressources budgétaires et le nombre des fonctionnaires, les privilèges excessifs obtenus par certains concessionnaires, et, par-dessus tout, l'affreuse misère des fellahs, il affirmait la nécessité d'une réorganisation de la Régence sur tous les plans, politique, administratif et économique.-Cette réorganisation comprenait un élargissement de la collaboration tunisienne dans tous les domaines.

Ce discours qui survivra et peut rester la charte de la Tunisie future, provoqua une explosion de haine parmi les grands colons et surtout parmi [61] les affairistes qui se sentaient visés. Par contre, les espoirs qu'il suscita chez les destouriens modérés qui y voyaient une sérieuse étape dans la réalisation de leur programme, amenèrent une période de détente et de calme.

## VII LE DOCTEUR MATÉRI ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU NÉO-DESTOUR PARLE

[62] Comment, de la période de confiant espoir qui suivit le passage de M. Pierre Viénot en Tunisie, en vint-on aux déplorables événements d'avril ? Pourquoi cette bonne volonté qui paraissait réciproque se mua-t-elle, du côté néo-destourien, en violence hostile ?

C'est ce que j'ai demandé au docteur Matéri, ancien président du parti. Il voulut bien, en ma faveur, sortir d'une retraite que les circonstances rendent singulièrement pathétique.

Le docteur Matéri a sa légende. Ses amis — il en compte dans tous les clans — parlent avec ferveur de la noblesse de son caractère, de l'apostolat de sa vie, de son inflexible loyauté.

Il eut toujours la vocation de la médecine ; sans ressources, il fut d'abord instituteur, put enfin gagner Paris, fit tous les métiers, y compris celui de garçon de café, pour payer sa chambre et ses [63] inscriptions. De retour à Tunis, c'est aux plus pauvres qu'il consacra sa peine et sa science. Il soignait leur esprit autant que leur corps, s'efforçant de les tirer de leur misère physique et morale. Quand il faisait des causeries sur l'hygiène,

les problèmes moraux et sociaux, il n'usait pas de l'arabe classique, du « beau langage » comme la plupart de ses contemporains, mais, dédaigneux des succès personnels, parlait la langue familière, accessible aux plus humbles.

Il avait rapporté de France sur le droit des Tunisiens à l'émancipation et au gouvernement de leur pays, des idées qui passèrent longtemps pour intransigeantes. Il devint militant, puis président du Néo-Destour. Toutefois, il ne fit jamais de démagogie, et dans ses articles comme dans ses discours, sut garder un ton modéré, s'efforçant de persuader plutôt que d'enflammer. Pendant son internement dans le Sud, avec soixante-quinze de ses amis, il veilla sur leur santé, sur leur moral. On conte sur lui plus d'une anecdote. Je n'en veux citer qu'une.

Le dictateur Peyrouton craignait l'influence des exilés trop proches. Irrité à la fois par leur refus de soumission et les constantes manifestations populaires en leur faveur, il annonça son intention de les expédier sur Cayenne. Le docteur Matéri envoya alors deux messages à Tunis : l'un à son propriétaire, le priant de disposer d'un appartement qu'il ne pourrait plus occuper ; l'autre à sa jeune femme, tendrement aimée, mère d'un bel enfant en bas âge, la déliant de toute fidélité envers un mari qui, sans doute, ne rentrerait jamais au foyer. Le propriétaire, il est vrai, déclara qu'il garderait à tout jamais gratuitement un locataire qui lui faisait tant [64] d'honneur, tandis que la jeune femme répondait : « Dites à mon mari que je l'attendrai cent années. »

Lorsque, après l'amnistie, il revint à Tunis, grandi par l'épreuve et la méditation, son idéal restait intact. Il ne manqua jamais de le proclamer avec netteté et de formuler les critiques nécessaires contre les abus et les dénis de justice dont souffrait son pays. Mais à M. Guillon, il promit de faire tous ses efforts pour réaliser une loyale collaboration franco-tunisienne. Cette promesse, quoi qu'il pût lui en coûter par la suite, il sut la tenir.

\*  
\* \*

Voici donc le docteur Matéri assis en face de moi, dans le hall d'un quelconque grand hôtel. Haut et mince, il porte avec désinvolture un complet gris d'étoffe sportive. Son visage de bronze très clair, à l'ovale étonnamment pur, au nez droit, aux lèvres finement ciselées de prince de miniature persane, apparaît d'une étrange jeunesse sous les cheveux précisément blancs. Mais sur ce visage, quelles traces émouvantes de fatigues et de souffrances, et dans le regard que de mélancolie !

Il parle lentement, presque froidement, avec un évident souci d'éviter tout ce qui pourrait donner à ses paroles un caractère de romantisme ou de passion. C'est à ses silences et au pli d'amertume de sa bouche que l'on devine son affliction.

— Je ne m'attarderai pas davantage aux incidents du règne de M. Peyrouton, dit-il. Ni de ses intrigues au moment de notre internement, avec un singulier personnage, chef du protocole du palais beylical. Celui-ci n'avait-il pas été chargé de con- [65] vaincre le bey que, d'accord avec les communistes, les chefs destouriens entendaient le déposer pour proclamer la République marxiste ? Une dizaine de soi-disant communistes parfaitement innocents de tout complot, furent donc arrêtés et inculpés...

— La diversion désormais classique et obligatoire... Nous connaissons...

— Ajoutons que les deux compères finirent par se brouiller, que le souverain de la résidence fit envoyer en exil le favori du palais, et passons...

Dès l'arrivée de M. Guillon, en avril 1936, l'atmosphère de terreur qui suffoquait les Français eux-mêmes était dissipée. Enfin, on respirait ! On allait vivre ! Bientôt, la plupart de nos camarades étaient libérés. Nous restions quatre à Gabès, quatre à Djerba. En mai, le résident tint à venir nous trouver lui-même. Nous connaissions ses dispositions, sa valeur morale. Il nous parla d'homme à homme, avec franchise, avec sympathie...

— Êtes-vous prêts à collaborer loyalement avec moi ? » nous demanda-t-il. Pour ma part, c'est de tout cœur et sans réticence que je répondis : « Oui... »

« Notre retour fut émouvant d'enthousiasme. Mais comment exprimer l'allégresse, l'espoir infini qui soulevèrent les Tunisiens lors de la victoire électorale des gauches ? La doctrine, l'idéal qui triomphaient, étaient les nôtres ; la plupart des nouveaux ministres

étaient nos amis personnels, avaient naguère écouté nos plaintes, lutté avec nous pour les revendications des peuples colonisés. Le généreux Marius Moutet n'était-il pas ministre des Colonies ? Nous espérions, avec quelle ardeur ! sinon notre indépendance immédiate, du [66] moins un régime dans le genre de celui qu'a reçu la Syrie. Ou bien une constitution analogue à celle de l'Inde, ou même de l'Égypte. Pourquoi pas ?

« Nos adversaires, les prépondérants, étaient sans doute inquiets, mécontents, mais ils ne manifestaient pas encore ce mécontentement. »

Le docteur Matéri se tait, le visage encore illuminé par ces souvenirs. Puis, il s'assombrit :

— Pourtant, j'éprouvais déjà quelques craintes. Lorsque, en juillet 1936, M. Guillon accorda certaines libertés : presse, réunion, association, je lui dis : « Êtes-vous bien sûr de ne pas mettre la charrue avant les bœufs ? Si les réformes tardent, nous abuserons forcément des libertés que vous nous donnez et cela finira mal, pour nous comme pour vous. Je n'avais, hélas ! que trop raison...

Je demande :

— Aviez-vous formulé un programme ?

— Certes. Nous l'avions fait tenir à M. Viénot. Il était, me semble-t-il, acceptable dans ses grandes lignes : nous demandions, notamment, une politique d'association qui ne serait pas un leurre ; la participation effective du peuple tunisien à la gestion de son pays par des municipalités élues et un Parlement issu du suffrage universel ; l'admission de nos compatriotes aux fonctions publiques, dans les mêmes conditions que les Français, et leur accession aux postes d'autorité ; la suppression des indemnités à caractère racial, à moins qu'elles ne soient payées par le budget français et non par le budget tunisien ; l'arrêt de la colonisation officielle qui entraîne l'expropriation ; l'exécution d'un plan resté jusqu'ici théorique et dont le but est de [67] connaître la misère du fellah et de l'artisan ; l'extension de l'enseignement culturel et technique ; la refonte et la surveillance de l'administration locale et quelques autres réformes de moindre importance. Sans doute était-ce beaucoup ? Mais nous étions prêts à négocier, à abandonner, du moins temporairement, certaines de nos prétentions...

— Le discours-programme de M. Viénot vous a donc satisfaits ?

— Comment ne nous aurait-il pas satisfaits ? Sur tout par l'esprit nouveau et le rayonnement de sympathie qui s'en dégagait, par la franchise avec laquelle le ministre reconnaissait la légitimité de nos aspirations.

Le docteur Matéri passe alors en revue les griefs musulmans que j'ai déjà énumérés. Puis, il en arrive au chapitre des désillusions :

— Les mois passaient, dit-il, et aucune réforme de structure ne se réalisait, même celles qui pouvaient et devaient être rapidement effectuées ; les commissions de paysannat et d'artisanat se réunissaient depuis deux ans sans effet pratique et il n'était plus question des municipalités élues. Le mécontentement croissait de nouveau parmi les militants destouriens dont le réseau, vous le savez, couvre tout le pays. Faut-il incriminer M. Guillon pour ces lenteurs ? Je ne veux point le croire. Après le départ de M. Viénot, il y eut contre lui, de la part des colons, des affairistes directement visés par quelques mesures et qui forment ici la majorité des Français, une explosion de colère et de haine. Pas une des paroles, pas un des gestes du résident qui ne fût violemment attaqué, déformé dans les [68] feuilles de droite. Vint la chute du second ministère Blum. Ce fut alors contre lui le déchaînement. Sans doute, lui-même ne trouvait-il plus au Quai-d'Orsay le même appui, les mêmes encouragements. Sans doute n'ignorez-vous pas que, dans son proche entourage, dans le palais même de la Résidence, des ennemis le guettent, ne cessent de lui dresser des embûches. À tout instant, des émissaires allaient à Paris demander sa tête. Tandis que certains bureaux, un instant secoués et stimulés, retournaient à leur naturelle torpeur.

« Quant à moi, j'adjurai mes camarades de prendre patience. Ils ne m'écoutèrent pas longtemps, et se laissèrent bientôt aller à des écarts de langage... Peut-être, en effet, ont-ils manqué de mesure dans leurs articles, dans leurs meetings... Ils sont purs, désintéressés, mais jeunes et fougueux...

On sent chez le docteur Matéri un souci naturel et touchant de ne point charger

d'anciens camarades de souffrance et de lutte.

Mais moi, je sais, j'ai vu, j'ai lu les documents : c'est le ton de *l'Action Tunisienne* qui devient chaque jour plus insolent ; ce sont les réunions interdites qui ont néanmoins lieu et où se tiennent des propos de plus en plus séditeux ; c'est Habib Bourguiba qui parle des déclarations résidentielles comme « marquant un point nouveau dans un sens nettement hostile aux aspirations du pays » ; c'est le jeune professeur Ali Belahouane, un des moins modérés, qui dit à ses étudiants : « Le pays est riche, tout cela est à vous et si vous avez un peu d'audace, vous saurez reprendre ces richesses... ; c'est une caricature représentant la Tunisie enchaînée sur son grabat et gémissant :

[69] « Jusqu'à quand serai-je dans les fers ? et tant d'autres exemples ! Chaque jour apporte son infraction aux engagements pris par les chefs du mouvement.

— Habib Bourguiba est courageux et noble, reprend le docteur Matéri, la gorge serrée, mais nos caractères et nos méthodes sont opposés. À la suite de la grève de novembre 1937, brusquement déclenchée comme mesure de solidarité envers les Marocains arrêtés, et qui eut lieu en l'absence de M. Guillon, je dus déclarer à mes amis que j'allais être contraint de me séparer d'eux...

Douloureuse décision ! À cette époque, le docteur Matéri invoqua des raisons de santé pour donner sa démission de président du parti. Tout le monde sait aujourd'hui que, après avoir supplié ses camarades de renoncer à une politique dont il prévoyait les désastreuses conséquences, fidèle, en outre, à son serment de loyalisme, il se retira, avec quel déchirement, on peut l'imaginer à la contraction de ses traits.

Dès lors, les événements se précipitent, les grèves se multiplient : les néo-destouriens qui avaient promis leur collaboration à la France, profitent, aussitôt après l'Anschluss, des difficultés de la politique extérieure et des dangers que court la France pour amener le pays contre elle ; ces athées prêchent la guerre sainte [cf. cas d'Ouzegane et Saddam Hussein in Bessis, *MTS*, 117, 461], excitent le fanatisme musulman des masses ; les meetings se font aux cris de : « La Tunisie aux Tunisiens ! Les Français à la porte ! » Sous prétexte que la C.G.T. n'approuve pas les grèves politiques, ils la narguent, ils l'attaquent, ils lui suscitent des organisations rivales. Ils avaient déjà refusé d'entrer dans le Rassemblement populaire ; maintenant ils se brouillent avec leurs amis de *Tunis Socialiste* qui leur avaient donné tant de preuves de dévouement. Ceux-ci s'alarment, puis s'indignent de leur attitude ; les chefs répondent à cet émoi en les insultant. Ils enflamment les étudiants de la Zitouna, les collégiens de Sadiki, des enfants qui, licenciés par les autorités, sont hébergés dans les locaux du Néo. Destour et lâchés dans la rue. Ne prêtent-ils pas, en outre, une oreille trop complaisante aux propos et aux manœuvres de l'Italie qui guette ? N'y eut-il pas davantage peut-être — une collusion ? Je pose la question au docteur Matéri.

Celui-ci proteste :

— Cela, jamais ! s'écrie-t-il. Je les connais, ils sont incapables d'une telle trahison. N'a-t-on pas, naguère, porté contre moi les mêmes accusations odieuses et absurdes, uniquement parce que j'avais employé un architecte italien ?

Cependant le docteur avait vainement multiplié ses efforts pour empêcher le drame. À la suite de propos séditeux tenus dans une réunion publique, deux militants sont arrêtés : le docteur ben Sliman et M. ben Yousef. Les destouriens décident alors une grande manifestation dans tout le pays pour le dimanche 10 avril. Elle est interdite.

Le 8 avril, une foule énorme de manifestants se porte devant la Résidence, sur une place, peut-être inutilement entourée de fils de fer barbelés, derrière lesquels se tiennent des troupes en armes. Un jeune avocat de vingt-deux ans les conduit, les excite. Le docteur Matéri y court, les exhorte, les supplie : « Vous êtes venus protester, vous avez raison. Maintenant, c'est fait, rentrez chez vous ! »

[71] On l'écoute, la foule se disperse. Habib Bourguiba, malade, est resté chez lui. Le docteur va l'adjurer de rappeler ses partisans au calme, de venir s'entendre avec le résident. Il est éconduit.

Le lendemain, l'irréparable s'accomplit. La Résidence eut-elle raison de faire arrêter, en cette heure d'effervescence, les deux chefs qui s'étaient distingués par leur violence : Ben Sliman et Belahouane ? On les avait conduits au Palais de justice. Des bandes,

composées de destouriens, d'étudiants, mais aussi de la populace obligatoire de toutes les insurrections, sans compter les provocateurs, dont beaucoup — je compte y revenir — étaient des Italiens, s'amassent et tourbillonnent devant le Palais. C'est l'émeute. Hurlements. On crie : « À bas la France ! » On crie aussi : « : Vive Mussolini ! » Les pavés volent, les tramways brûlent, les autos sont lapidées, les passants molestés.

Qui tira les premiers coups de feu ? Le saura-t-on jamais, et d'ailleurs, qu'importe ? Les auto-mitrailleuses surviennent en grondant, les sommations retentissent. En quelques minutes, quinze ou vingt cadavres sanglants gisent sur la chaussée, quarante blessés sont emportés sur le dos des manifestants qui fuient. L'ordre règne.

Le soir même, l'état de siège était proclamé. Le lendemain, 1.000 à 1.500 destouriens étaient arrêtés, dont tous les leaders.

— C'est à cela, à cette horreur, que devaient nous conduire tant de beaux espoirs, murmure le docteur Matéri qui, en phrases hachées par l'émotion, m'avait fait ce récit poignant en s'efforçant d'atténuer la responsabilité des accusés. Et maintenant, l'état de siège, nécessaire au début pour [72] éviter des conflits sanglants, se perpétue sans raison. Des condamnations impitoyables sont prononcées par le Tribunal militaire. Et me voici seul, seul de tous mes amis à ne pas être en prison... C'est moi qui ai le sort le plus dur, croyez-le bien !

Sa voix se brise, il détourne la tête, et je pressens l'intensité du drame de conscience qui ravage cette âme noble et forte.

## VIII AU TRIBUNAL MILITAIRE DE TUNIS

[73] Il faut revenir sur l'état de siège. De tous côtés, du côté des victimes elles-mêmes, on s'entend pour répéter qu'il était indispensable, au début. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'il s'est étendu tout juste à trois des dix-neuf provinces ou contrôles que compte la Tunisie, les plus importants, il est vrai : ceux de Tunis, Sousse et Grombalia. Encore ces régions, soumises à la police comme à la justice militaires dont on connaît la sévérité, n'eurent-elles pas à subir d'excessives rigueurs.

Oh ! certes, il y eut des arrestations hâtives, parfois injustifiées, trop souvent brutales, des perquisitions inutiles et maladroites, des brimades, des vexations. Soldats et gendarmes ne passent pas pour être des parangons de tact et de délicatesse. Il y eut aussi de regrettables erreurs : par exemple l'arrestation à Béja, sur la demande ou sous la pression des prépondérants qui y règnent, de Chedly Rhaïm, secrétaire général de l'Union locale des syndicats. On lui reprochait d'avoir outragé l'armée [74] sous les symboliques espèces d'un brigadier-chef de gendarmerie. Dans certain article, n'accusait-il pas celui-ci de complaisances et de compromissions à l'égard des potentats du lieu ? Or, le gendarme est sacré. Arrestation qui, provoquant une vive et naturelle riposte du groupe *de Tunis Socialiste*, entraîna la suspension de ce journal. Ajoutons, sans plus tarder, que Chedly Rhaïm fut libéré quelques jours plus tard et que *Tunis Socialiste* recommençait à paraître.

En tenant compte de ces réserves, je tiens à déclarer que si les événements de Tunisie ont, une fois de plus, et tragiquement, souligné l'importance qu'il y aurait à résoudre, sans délai, ces problèmes de la colonisation qui se posent partout avec tant de poignante urgence, ils ont également démontré qu'il y a quelque chose de changé dans la façon dont on les considère et les traite. Une étape a été franchie vers plus de compréhension mutuelle et d'humanité.

Si la répression fut dure, on ne peut toutefois la comparer aux horreurs dont je fus témoin, il y a quelques années, aux Indes britanniques, mais surtout en Indochine. **Cette fois-ci, point de tortures**, d'assassinats impunis, d'exécutions sans jugement, de légionnaires lâchés sans contrôle dans des régions qu'ils terrorisaient, de foules de suppliants désarmés, fauchés par la mitraille, de villages écrasés sous les bombes. Ni de geôles infâmes où meurent et pourrissent sur place, enchaînés à leur bat flanc, des accusés qui sont, pour la plupart, des innocents.

Un esprit nouveau, un certain souffle d'humaine solidarité, chassant les anciens miasmes de tyran- [75] nie et d'arbitraire cruauté, semblent tout de même, avoir pénétré jusque dans nos colonies, ou, tout au moins, en Afrique du Nord. Ne peut-on maintenant espérer un effort vers une justice égale pour tous ceux que la France a pris en tutelle provisoire, avec tous les devoirs que ce mot comporte ?

\*  
\* \*

Toutefois, la justice militaire ne pêche point par excès d'indulgence. Et elle est expéditive. J'ai pu m'en apercevoir en assistant au procès de quelques malheureux comparses indigènes, entraînés dans l'aventure destourienne.

C'est tout en haut de la colline de la Kasbah, quartier de casernes et de mosquées, dans les bâtiments des services militaires, que se trouve le tribunal. À la porte, des soldats casqués, baïonnette au canon. La salle blanchie à la chaux est d'une absolue nudité. Aux murs, pas un tableau, pas un emblème. Dans le fond, sur des bancs, sont assis ou prostrés quelques hommes à chéchia rouge, parfaitement immobiles, le regard volontairement indifférent : parents ou amis des accusés, sans doute. Là-bas, en face, séparés du public par une barrière, devant un long bureau surélevé d'une marche, siègent six officiers en uniforme kaki, présidés par un juge, un civil, en robe, toque et barbe également noires. Derrière eux, l'éblouissante clarté qui se précipite à flots par deux fenêtres les transforme en ombres chinoises, empêche de discerner leurs traits. Ils n'apparaissent plus que comme des symboles. Par contre, se détachant en pleine lumière et se faisant face, d'un côté le colonel Tropet, [76] commissaire du gouvernement, qui tient la place du procureur, en uniforme d'une blancheur intacte ; de l'autre, dans une manière de cage de bois, les inculpés, également vêtue de blanc. Pour le moment, ils sont trois : un notaire indigène, un **instituteur coranique** et un épicier.

Le 12 février 1938 eut lieu, dans le bourg de Moknine, un des centres destouriens les plus actifs, une réunion publique qui réunit 800 auditeurs dans la salle d'une huilerie. Habib Bourguiba et quelques autres leaders y prononcèrent des harangues enflammées. Avant eux, les trois accusés avaient parlé. Ont-ils, oui ou non, prononcé les propos subversifs qu'on leur prête ? Tous trois s'en défendent. Ou plutôt, ce sont leurs avocats qui s'en chargent. Et leur attitude passive, aussi bien que leurs dénégations un peu piteuses, privent la scène de tout élément d'émotion ou de passion. C'est vainement qu'on attend un geste, une phrase indignée, un cri jailli du cœur. Oui, des comparses sans envergure.

— C'est vrai, j'étais destourien, confesse le tabellion par le moyen de son truchement, mais le Destour n'était-il pas un parti presque gouvernemental ?

Une discussion s'engage entre président et avocat sur la phrase incriminée. L'inculpé a-t-il dit aux auditeurs : « *Soulevez-vous* pour atteindre notre but, l'indépendance », ou bien, comme il le prétend : « *Unissez-vous* ».

— La première expression est en langue vulgaire, elle est impossible dans la bouche d'un lettré, d'un notaire, affirme l'avocat, tandis que **son lettré de client en appelle à Allah**. Quant à l'autre, [77] peut-elle bien constituer, selon les termes de l'acte d'accusation, « un délit de **provocation à la haine des races** » ?

Pour résoudre ce subtil problème de linguistique, on fait appel aux lumières d'un officier interprète, un Tunisien, que l'on sort tout à coup comme un diable d'une boîte. Il conclut en faveur du notaire, puis rentre dans sa trappe.

Discussion non moins confuse sur les propos de **l'instituteur coranique**. A-t-il dit : « Les colons nous oppriment (ce qui me paraît non pas une insulte, mais la constatation d'un fait) ou bien : « Imitons les colons dans le travail et la coopération » ? Noblement drapé dans son burnous, l'intéressé, le menton appuyé sur ses bras, les yeux mi-clos, écoute avec une souveraine indifférence.

Quant au troisième inculpé, c'est un bon vivant qui prétend être trop encombré par son commerce pour s'embarrasser de politique. Mais quoique épicier, il est poète. Pourquoi pas ? Il s'est borné, dit-il, à réciter un poème de sa composition. Il y flagellait



les exactions des fonctionnaires indigènes. Pure fantaisie de rêveur !

Au tour des témoins, maintenant. Ou plutôt du témoin. Car le seul qui compte, celui sur lequel repose toute l'accusation, est un magnifique brigadier de gendarmerie solide et bien nourri. Pendant toute l'audience, nous ne verrons guère défiler à la barre que gendarmes et policiers. La défense n'aurait elle pas droit à ses témoins ?

Puis le commissaire du gouvernement se lève. Très grand, d'une aristocratique maigreur, il incline vers ses notes un profil d'ascète ou de moine médiéval. Je ne dirai pas d'inquisiteur, car, somme toute, [78] son réquisitoire, sévère comme tout réquisitoire qui se respecte, n'est point impitoyable. Il est court, autre avantage. Les avocats, d'ailleurs, ne sont pas plus prolixes. Les juges se retirent. Cinq minutes au plus.

Tout à coup, un commandement bref : bruit de crosses, cliquetis de baïonnettes, la garde présente les armes. Les officiers rentrent un par un, képi sur la tête, visage impassible. Tandis que le président Negrin — rien du premier ministre espagnol ! — lit la sentence, ils sont là, debout, raidis au port d'arme, les doigts à la tempe pour le salut militaire. C'est le seul instant impressionnant du procès. Chaque inculpé récolte six mois de prison et 3.000 francs d'amende. Ce n'est pas donné.

— Et encore, ceux-ci ont-ils de la chance ! murmure quelqu'un à la table de la presse.

\*  
\* \*

L'accusé suivant est un pauvre diable qui, le crâne rasé, vêtu d'une gandourah de cotonnade blanche toute pareille à une chemise, évoque le classique bourgeois de Calais. Il ne lui manque que la corde au cou. Pourtant, il a porté l'uniforme. C'est un sergent, retraité après quinze ans d'irréprochables services.

Le président, qui représente dans cette enceinte l'élément civil, devrait avoir le privilège de l'indulgence. Il est charmant dans le privé, m'assurent ses amis. Mais ici ? Considérant chaque accusé comme un coupable, il le harcèle de questions bourruées, le crible de réflexions acerbes, fronce les sourcils, agite une barbe vindicative.

[79] Après avoir donné quinze ans de sa vie à la France, l'inculpé n'a-t-il pas eu l'insolence de réclamer des libertés pour son propre pays ? Il a fait pire. Son crime ? Au cours d'une manifestation, il a osé crier à un gendarme — toujours les inévitables, les tout-puissants gendarmes ! — : « Toi, ferme ça ou j'y saute dedans ! » Courteline aurait souri, mais pas le président.

—Vous, un militaire, un gradé ! s'indigne-t-il.

Le sergent a un avocat fort habile. Il a aussi le prestige des galons, même quand ils sont de laine. Il s'en tire avec un mois de prison et 16 francs d'amende.

\*  
\* \*

Mais voici le dernier accusé. Et soudain, les auditeurs somnolents se réveillent, s'interrogent. Mais c'est un enfant ! À peine son crâne pointu dépasse-t-il la cage de bois dans laquelle il est enfermé. Dix-huit ans ? C'est à peine s'il en paraît quatorze. Il n'a pas dû manger tous les jours pendant son enfance. À travers ces grilles, il a l'air d'un pauvre petit fauve traqué, roulé en boule, griffes en dehors pour sa défense, avec des regards qui expriment tour à tour la colère et la peur. C'est le seul qui ne s'excuse ni se s'humilie. Il se tait farouchement, les mâchoires contractées, les joues agitées de frémissements convulsifs.

Qu'a-t-il fait ? À la tête d'une bande de gamins, il a jeté des pierres contre la maison d'un vieux cheik à turban doré, à longue barbe grise, qui vient déposer d'un air de dignité offusquée. Il a craché dans la direction de ce vénérable personnage. Mais [80] surtout, surtout, il a crié : Vive le Destour ! À bas Carteron ! »

M. Carteron est le secrétaire général de la Résidence, représentant direct du ministre des Affaires étrangères, et qu'on appelle généralement « l'œil du Quai d'Orsay ».

Le petit sort tout à coup de son mutisme :

— Je l'ai pas crié, grogne-t-il rageusement, j'ai tout simplement dit à mes voisins : « Carteron est mauvais Français. »

— Sale petit voyou ! clame une voix scandalisée.

Cette appréciation sans fard sur un considérable fonctionnaire coûte au petit voyou trois ans de prison et 500 francs d'amende. Excusez du peu !

Que de Français de Tunis seraient passibles de peines analogues. Mais voilà, ils ont la chance de ne pas être indigènes !

Je ne sais si les trois ans de prison gagneront à la France ce jeune cœur en révolte. Quant aux cinq cents francs, qui les paiera ?

En sortant, un confrère me dit sur un ton d'ironie :

— L'audience n'était pas intéressante aujourd'hui ! De pauvres bougres sans intérêt et sans cran. Et des six mois, trois ans de prison ! Peuh ! Nous avons eu infiniment mieux. Jusqu'à des condamnations à vingt ans ! On en a déjà distribué des centaines, sans compter les millions d'amende.

Et après réflexion, commentant mes pensées :

— Ce qui est fâcheux, ajoute-t-il, c'est que lorsqu'un Français ou un Italien est poursuivi pour [un] délit du même genre, il est d'ordinaire acquitté haut la main. L'Italien, par coquetterie entre rivaux ; le Français, à cause du prestige. Ainsi, ces [81] temps-ci, un ingénieur « bien pensant » a gravement offensé le résident. Il sera jugé par le même tribunal militaire. Déjà, notre grande presse s'est chargée d'étouffer l'affaire. Vous comprenez, il ne faut pas faire de peine à la famille. Comme si les indigènes n'en avaient pas ! De plus, le délinquant étant membre d'un cercle sélect, toutes les notabilités viendront en file témoigner en sa faveur. Parions qu'il ne sera pas condamné. Ou si peu. Et une fois de plus, les Tunisiens seront forcés de constater que, même et surtout pour la justice, il y a deux poids et deux mesures...

## IX

HABIB BOURGUIBA

PRISONNIER DE LA FRANCE, PARLE

[82] Après avoir vu et entendu le docteur Materi, ancien président du Néo Destour, j'ai pu visiter dans sa prison le chef actuel du parti, celui sur lequel repose la plus lourde part des responsabilités du drame, l'avocat Habib Bourguiba. Et ce ne fut pas moins émouvant.

C'est au général Hanotte, commandant supérieur des troupes de Tunisie, et à mon titre de membre de la défunte commission d'enquête [cf. Biondi, *Les Anticolonialistes*, p. 210] que je dus cette exceptionnelle faveur.

Le général me reçut avec franchise et confiance.

— C'est un grand soldat, aimé de tous ceux qui travaillent sous ses ordres, me disait un de ses subordonnés. C'est aussi un Africain de l'école Lyautey, et, en outre, un admirable père et grand-père...

[83] Plus que le soldat, plus que l'« Africain », c'est l'homme que j'ai apprécié. À quelques mois de sa retraite, ayant atteint le sommet de sa carrière, il, accueillit sans joie cette épreuve et cette charge qu'est pour lui l'état de siège. Il s'efforce, dit on, d'en pallier les rigueurs, de rester humain et surtout impartial. Quelles que fussent ses idées personnelles, il exerça, aussi bien à droite qu'à gauche, ses droits de censure et de répression. Je n'en dirai pas tant d'autres généraux auxquels fut dévolue dans d'autres contrôles la même autorité.

Je revois le général avec sa haute taille sanglée dans un uniforme très simple, son fier et ferme visage au regard droit, empreint d'une profonde émotion, et je n'ai point oublié l'accent de religieuse ferveur que prenaient certains mots dans sa bouche. Ceux de « devoir », par exemple, et de « servir ».

Or, j'ai eu l'occasion de constater et de dire ailleurs — à propos notamment de l'Indochine — que les officiers des colonies, ceux qui exercent les fonctions

d'administrateurs, par exemple, sont plus compréhensifs, plus humains, plus conscients de leur mission et de son caractère sacré que la plupart des fonctionnaires civils, trop souvent préoccupés d'avancement, d'indemnités, de prestige.

L'idéal des militaires n'est certes point le nôtre. N'est ce pas beaucoup, toutefois, qu'ils en aient un — et qui comporte courage, sacrifice, désintéressement surtout ? Je répète qu'il s'agit particulièrement des officiers qui acceptent et mènent la dure vie du bled, en contact étroit et sympathique avec les indigènes dont ils s'efforcent d'alléger les misères...

Dans les couloirs résonnaient les pas martelés de [84] soldats en armes. De joyeux cris d'enfants s'échappaient de la pièce voisine, et la porte s'entr'ouvrit [*sic* : *s'entrouvrit*] une seconde sur une petite tête aux yeux vifs.

Une phrase du général me frappa. Debout, au milieu du salon, il me disait avec force :

— De l'indulgence, soit ; mais jamais je n'admettrai qu'on porte atteinte à la souveraineté de la France !

J'eus un léger sursaut : La souveraineté de la France ? Sur la Tunisie ? Mais d'après le traité du Bardo, ce serait tout au plus la co-souveraineté.

Voilà justement le point crucial du litige, celui que les Français, les plus respectueux de leurs engagements, sont trop tentés d'oublier ou de négliger.

\*  
\* \*

Donc, j'allais voir Habib Bourguiba, et même causer avec lui. Mais la conversation devait se tenir dans d'étroites limites : régime de la prison, confort matériel, attitude des gardiens. Point d'allusion aux faits qui motivèrent l'arrestation ; point de politique surtout !

Le colonel Tropet, svelte et courtois, officier colonial depuis la guerre, ce qui ne l'empêche point d'être lettré et bibliophile ardent, me conduit à la prison militaire. C'est une grande maison arabe, toute blanche, ancien palais, me dit-on, au vaste portail arrondi, aux fenêtres ni plus ni moins grillées que celles des demeures voisines. Son aspect, avouons-le, n'a rien de rébarbatif. Sans l'inscription qui encercle la porte, et les sentinelles armées, de- [85] bout de chaque côté du seuil, qui se douterait que c'est une geôle ?

Un condamné, retour du tribunal, qui chemine doucement entre son avocat et un magnifique soldat soudanais, fusil à l'épaule, y pénètre en même temps que nous. À quelques mètres de l'entrée, autour du grand patio obligatoire, s'ouvrent les cellules des prisonniers. Plus petites, il est vrai, que les chambres ordinaires, uniquement éclairées par la porte, elles sont sommairement meublées d'une sorte de lit de camp, d'une chaise, d'une table, d'une cruche d'eau. Dans un pays du nord — Angleterre ou Danemark — elles apparaîtraient lugubres ; mais l'éblouissant soleil et son sortilège ne parent-ils pas les pires laideurs ? Les Arabes, d'ailleurs, ne sont pas si gâtés en fait d'habitation.

Nous attendons dans le parloir peint en vert pâle, un parloir de couvent. Un commandant, directeur de la prison, est venu nous retrouver. Je lui demande combien il compte de prisonniers :

— Quatre cent cinquante en tout, me répond-il, y compris les suspects<sup>2</sup>.

Mais Habib Bourguiba tarde à paraître.

— Il a voulu se faire beau, me dit en souriant le commandant.

Et c'est en effet un gentleman d'une correction parfaite, veston croisé, cravate sobre, élégante chemise molle, qui tout à coup survient. N'était le fez de forme haute qui le coiffe, comment croire que j'ai sous les yeux le grand chef arabe qui enflam- [86] mait et soulevait, depuis les souks de Tunis jusqu'aux déserts du Sud, des milliers et des milliers de fils de l'Islam, bourgeois, marchands, agriculteurs et fellahs, envoûtés par sa magnifique éloquence ? Je le vois plutôt dans Regent Street ou l'avenue de l'Opéra.

Il se tient très droit, ne perdant pas un pouce de sa taille plutôt brève.

---

<sup>2</sup> (Au 14 juillet, quarante-quatre d'entre eux ont été libérés, tandis que quinze condamnés obtenaient une suspension de peine, et, ces jours-ci, vingt-deux encore ont pris leur vol.)

D'après ses anciens portraits, il a beaucoup maigri, ses traits sont tirés, sa peau, tendue sur les pommettes et les maxillaires, a la couleur et le poli du vieil ivoire. Il souffrait du foie au moment de son arrestation et, bien que détendu par ce repos forcé, il n'en est pas encore à la guérison. Mais il n'a pas vieilli — trente-cinq à trente-huit ans sans doute — ses yeux sombres, enfoncés dans leurs orbites, lancent des flammes, ses lèvres tremblent d'impatience. Car je l'ai accueilli avec retenue et ne peux lui poser que les questions admises dans mes conventions avec le général.

— Êtes-vous satisfait de la façon dont on vous traite ?

— Oui, oui, ces messieurs de la direction sont maintenant courtois à mon égard... Les gardiens aussi... Les repas ? Ils sont convenables, mais comme je dois suivre un régime, ma femme m'apporte des provisions de l'extérieur.

— Vous la voyez souvent ?

— Assez, et mes avocats également... Je puis causer aussi pendant les repas et les récréations, avec mes amis détenus ici. Nous évoquons nos souvenirs de lutte, nos espoirs dans la victoire finale qui peut, qui doit venir, s'il existe encore quelque [87] soupçon de justice ici-bas... Car nous sommes toujours sûrs de conquérir cette indépendance, notre but suprême, même si nous devons y sacrifier notre vie...

Habib Bourguiba parle avec une hâte fiévreuse qui bouscule les mots.

Quant au colonel Tropet, nonchalamment appuyé contre le chambranle de la porte, il soulève parfois la main. Geste d'avertissement. J'interromps donc, bien à regret, les phrases qui se déroulent éloquentement, avec tout juste un soupçon d'emphase, et demande gauchement :

— Et les récréations, les repas, combien durent-ils ?

Le prisonnier lève légèrement les épaules pour exprimer que peu lui en chaut.

— Quarante-cinq minutes chaque repas, à 10 h. 30 et 17 h. 15, répond pour lui le directeur. Quant aux récréations, une heure et demie le matin et autant le soir...

N'est-ce point à peu près le régime politique de la prison de la Santé ?

— Et le reste du temps ?

— J'écris, je lis beaucoup, répond Bourguiba. En ce moment, c'est **le bel ouvrage de Charles-André Julien sur l'Afrique du Nord**. Si vous le voyez à Paris, dites-lui mon admiration et si vous rencontrez mes amis d'autrefois, assurez-les que mon idéal n'a pas changé, qu'il est resté aussi vivant, aussi fort, que si nous ne sommes pas victimes de l'injustice et de l'arbitraire de nos maîtres, nous sommes prêts à reprendre le combat...

De nouveau, la voix s'enfle et monte. À travers [88] la porte ouverte, les soldats sénégalais du poste écoutent, le cou tendu, roulant de grosses prunelles en billes noires et blanches, stupéfaits en leur âme enfantine, de l'audace de ce prisonnier. Un sous-officier français sourit avec condescendance.

— Bourguiba, intervient encore le colonel, vous savez que vous n'avez pas le droit d'aborder de pareils sujets.

Je sens que le leader, les nerfs à vif, se contient à grand'peine [*sic* : *grand-peine*]. Je me lève :

— Enfin, ne désirez-vous rien ?

— Si, fait-il, de la lumière le soir. Il n'y en pas dans les cellules.

— Interdit, riposte le colonel, souriant, mais inexorable : volume 57 du règlement des prison militaires.

\*

\* \*

Je n'ai plus revu Habib Bourguiba. Mais, par une voie indirecte, il a tenu à me remercier de ma visite. Il se plaint avec amertume de la volte-face de la France depuis le départ de M. Viénot, de l'étau qui s'est resserré autour de son parti, devenu l'ennemi numéro 1. « C'est la troisième fois depuis 1931, dit-il, que l'on manque aux promesses d'autonomie intérieure sous le contrôle de la France, qui nous avaient été faites.. On m'a reproché d'avoir éconduit le Dr Matéri qui, au nom de M. Guillon, me demandait de renoncer à la manifestation du 10 avril. Le pouvais-je quand deux des membres du

bureau politique et plusieurs mili- [89] tants étaient déjà sous les verrous ? À ce suicide, j'ai préféré tomber en luttant. »

Ce n'est pas Habib Bourguiba qui tombait, mais, une vingtaine de pauvres diables qui, maintenant, sous terre, sont oubliés de tous. Qui s'est occupé de leurs femmes, de leurs enfants ?

Le leader destourien récrimine aussi contre certains de ses amis qui l'auraient abandonné. Vous devinez lesquels. Mais n'a-t-il pas négligé leurs avertissements, leurs conseils ?

Je m'en veux de n'être point portée par un élan plus vif vers cet homme qui a lutté et souffert, pour ses idées, les miennes à peu de chose près, et attend dans cette prison un verdict dont on peut craindre la sévérité. Je m'interroge avec tristesse. Je crois certainement Bourguiba digne, non point de pitié, il ne l'accepterait pas, mais d'estime et de sympathie. Toutefois, par son impatience, ses attaques exagérées ou injustifiées, ses inutiles et dangereuses violences, n'a-t-il pas compromis cette nécessaire collaboration franco-tunisienne et fait reculer sa cause, éloigné son but ? Et s'en rend-il même compte ?

— Il est honnête, désintéressé, me disait un de ses amis français, mais trop « excitable », comme disent les Anglais, d'un équilibre instable, et surtout un grand orgueilleux...

Comme le Dr Matéri, Habib Bourguiba s'élève avec une sincère indignation contre ceux qui les ont accusés, son parti et lui, de collusion avec l'étranger.

— Collusion ? me dit un haut fonctionnaire, qui connaît mieux que quiconque les affaires indigènes. Le mot est inexact.

[90] « Dites plutôt qu'il y a eu des manœuvres certaines de l'Italie pour exciter et exploiter le mouvement destourien. Que quelques-uns des membres de ce parti se soient laissé entraîner à des imprudences, c'est possible. Plus ? Franchement, je ne le crois pas ! »

Nous verrons pourquoi.

## X LES ITALIENS EN TUNISIE HIER

[91] Pour comprendre les intrigues actuelles de l'Italie en Tunisie, peut-être faut-il remonter dans le passé aussi loin que 1868.

Nous l'avons déjà dit : à peine celle-ci avait-elle conquis et digéré son unité que s'éveillaient ses appétits coloniaux et c'est sur la Tunisie qu'elle jetait aussitôt des regards de convoitise.

Cette proche voisine n'était-elle pas, à travers un étroit chemin d'eau, le prolongement naturel de la botte italienne ? Ne portait-elle pas, en outre, l'empreinte de cet Empire romain dont se réclamait déjà la jeune et ambitieuse Italie ? Dès cette époque elle manifesta donc à plusieurs reprises son intention d'occuper le territoire tunisien. Mais la France et l'Angleterre, qui avaient sans doute d'autres desseins, opposèrent chaque fois leur veto à ces tentatives.

L'Italie dut se contenter de conclure avec le gouvernement beylical, à cette même date de 1868, et [92] pour une durée de vingt-huit ans, un traité qui lui accordait des avantages spéciaux : écoles nationales, offices postaux, juridiction consulaire. Puis elle marqua un avantage économique : la concession du chemin de fer de la Goulette à la Compagnie Rubattino.

Mais la France, non moins désireuse d'arrondir sa conquête en Afrique du Nord, inquiète au surplus de voir une nation concurrente s'installer au flanc de l'Algérie, obtint l'assentiment tacite de l'Angleterre et l'emporta sur sa rivale par l'intervention brusquée de 1881, que scella le traité du Bardo.

Définitivement évincés, les Italiens en conçurent une immense désillusion et un ressentiment qui jamais ne s'éteignit.

— La Tunisie est pour eux une manière d'Alsace Lorraine coloniale, me disait un ami.

À cette même date de 1881, il est vrai, la Tunisie comptait environ dix fois plus d'Italiens que de Français. Mais ces Italiens n'étaient que de pauvres diables sans sou ni maille, pour la plupart totalement illettrés. Tandis que les Français avaient tout au moins pour eux la qualité.

\*  
\* \*

La lutte d'influence entre les deux pays ne fit jamais trêve.

Le traité du Bardo en 1881 avait prévu que le gouvernement de la République française respecterait l'accord italo-tunisien de 1868 et ses privilèges.

Privilèges qui, à l'exception de quelques petites [93] concessions d'ordre purement matériel — par exemple, la renonciation au chemin de fer de la Goulette, racheté par une compagnie française — furent confirmés par les conventions de 1896. En voici les points les plus importants : les Italiens, appartenant à des professions libérales, médecins pharmaciens, avocats, ingénieurs, architectes, que sais-je encore, pouvaient exercer leur profession avec les seuls diplômes de leur pays ; les vingt-trois écoles italiennes dont seize écoles primaires et cinq Lycées ou écoles techniques, sans compter deux écoles privées, gardaient une existence autonome sous le contrôle du ministère de l'Éducation de Rome, enfin, les Italiens de Tunisie, à part ceux qui demanderaient eux-mêmes et individuellement leur naturalisation française, pouvaient conserver à perpétuité leur nationalité italienne.

Une nouvelle politique de l'Italie s'ébauchait alors et s'accentuait. Gardant toujours secrètement l'espoir de nous évincer à son tour de Tunisie, elle chercha d'abord à y créer une forte communauté nationale dont elle s'efforcera d'accroître les intérêts matériels tout en préservant et galvanisant son sentiment patriotique.

Ce fut le début de la grande invasion italienne.

— Vers 1900, me disait un haut fonctionnaire né dans un port tunisien, c'est par bateaux entiers que nous autres, les enfants, voyions déverser sur les quais des milliers de Siciliens et de Pantellariens. Nu-tête, nu-pieds, déguenillés, mais débordants de vie, de bonne humeur et d'activité — surtout les gens de Pantellaria. Car les Siciliens...

Si bien qu'en 1905, il y avait en Tunisie, 81.000 Italiens contre environ 40.000 Français.

[94] C'est à ce moment-là que la France en vint à s'émouvoir. Elle voulut étayer sa position en Tunisie sur la base d'une prépondérance de population et commença une politique de naturalisation à outrance.

Naturalisation automatique : tout étranger né dans la Régence de parents dont l'un y était lui-même né, devient Français de droit, faute de décliner cette qualité lorsqu'il devient majeur.

Naturalisation de choix : tout individu majeur, après trois ans de séjour, peut demander à devenir Français.

Naturalisation de musulmans, ce qui attira certains ennuis religieux à ceux qui cédèrent à cette invite.

Naturalisation d'Italiens eux-mêmes, attirés par les avantages matériels qu'on leur offrait (lots de colonisation par exemple), mais qui, tout au moins avant l'avènement du fascisme, gardaient jalousement leur cœur à la grande patrie.

Il se produisit donc des naturalisations massives : beaucoup de Maltais, mais aussi des Grecs, des Syriens, des Levantins, tous ces individus à la nationalité mal définie qui grouillent dans les ports de la Méditerranée. La qualité valait-elle la quantité ? C'est ce que contestèrent alors avec une certaine irritation les anciens Français de France.

De leur côté, les Italiens faisaient un nouvel effort d'immigration. Mille à quinze cents citoyens de la Péninsule traversèrent chaque année le fameux bras de mer tandis que ceux qui les avaient précédés croissaient et multipliaient à foison. Les Italiens sont prolifiques.

En 1936, néanmoins, ce match France-Italie se [95] terminait par une victoire de la

France : 108.001 Français contre 94.000 Italiens. Chiffres contestés d'ailleurs par les autorités italiennes qui s'obstinent, sans raison aucune, à compter comme leur appartenant ceux de leurs compatriotes qui ont adopté notre nationalité.

— Les statistiques ne sont pas exactes, me disait assez sèchement le vice-consul d'Italie. C'est à 120.000 âmes au moins qu'il faut évaluer la population italienne en Tunisie...

\*  
\* \*

Par suite de quelle politique de conciliation... ou de faiblesse, les conventions de 1896, qui devaient prendre fin en 1905, furent-elles confirmées à cette date ?

La diplomatie française, alors occupée et préoccupée par les difficultés marocaines, espéra-t-elle, en ménageant la susceptibilité de l'Italie, s'assurer son éventuel concours ? Quoi qu'il en soit, ces conventions furent automatiquement renouvelées d'année en année, jusqu'après la guerre.

Au moment du traité de Versailles, le gouvernement italien représenté par M. Sonnino, accepta qu'elles fussent reconduites tous les trois mois, en attendant un accord plus complet. La susceptibilité italienne était alors moins chatouilleuse !

Ce système provisoire dura seize ans. Imprudence des divers gouvernements français qui pouvaient, à la faveur de la victoire, se libérer aisément de l'influence italienne. Pendant ces seize ans, en effet, et grâce au traitement d'exception dont elle continuait à jouir, cette influence s'était développée [96] matériellement et moralement jusqu'à se changer en emprise et la communauté italienne devenait un État dans l'État.

Celle-ci ne cessait d'exiger de nouvelles concessions. C'est ainsi, par exemple, qu'on excepta de la taxe spéciale les achats immobiliers faits par les Italiens et que l'on renonça à appliquer à ceux-ci la loi sur les bénéfices de guerre à laquelle étaient soumis tous les Français de la Régence. Et l'on institua un régime juridique d'égalité complète entre les écoles privées italiennes et françaises.

Peine perdue. À intervalles réguliers, c'était dans la presse de la péninsule italienne des explosions de récriminations et de revendications à propos de la Tunisie. Et le cri : « À nous la Tunisie ! » fut entendu pour la première fois au cours du voyage de Mussolini à Tripoli au printemps de 1926.

Le Duce néanmoins, au moment où il préparait son expédition d'Éthiopie, estima le moment venu de faire ou de paraître faire quelques concessions en Tunisie en échange de la bienveillante neutralité de la France. Et ce furent les fameux accords Laval-Mussolini de 1935.

Est-il utile de s'étendre sur ces accords puisqu'ils ne furent ratifiés par aucun des deux gouvernements ?

M. Laval s'y montra d'un cynisme qui lui est assez habituel mais, en outre, d'une naïveté suspecte, que l'on n'attendait guère d'un homme qui sut si bien conduire ses propres affaires. Il se laissa ou sembla se laisser proprement rouler. Il accepta l'égoïsme de l'Éthiopie, et, violant le pacte, porta un coup mortel à la Société des Nations, ce [97] qui n'est pas pour nous surprendre. Mais qu'obtint-il en échange ? L'extinction de certains privilèges italiens : 1945 pour les professions libérales, 1955 pour les écoles, 1965 pour la nationalité. C'est-à-dire à une échéance de dix à trente ans : « Ah ! le bon billet ! » devait sourire le Duce.

Comme l'écrivait à cette époque *l'Unione*, journal hyperfasciste de Tunisie, paraphrasant avec un esprit bien particulier la fable de La Fontaine : « D'ici trente ans, le Bey, le Bourricot ou moi serons morts. »

Le Bourricot ? Qui donc ? Ne calomnions pas ces gentils petits ânes gris qui trottent si gaiement dans les rues de Tunis. Ce n'est point, certes, par innocence qu'a péché notre ex-Premier en concluant ce marché de dupes.

Voilà encore une question sur laquelle il faudra bien s'expliquer un jour.

## XI LES ITALIENS EN TUNISIE AUJOURD'HUI

[98] L'Italie ne s'est pas bornée à une lutte démographique. C'est dans tous les domaines et sur tous les plans qu'elle s'est efforcée d'envahir la Tunisie. Voyons où elle en était au cours de ces dernières années.

En 1933, si le nombre des avocats italiens a diminué, parce qu'on exige d'eux la licence en droit française, on compte néanmoins 140 médecins italiens contre 132 français, et 62 pharmaciens contre 32 français.

L'art et les moyens de guérir sont donc en majorité entre les mains italiennes.

Pour les terres ? Environ 80.000 hectares appartiennent aux Italiens. Ce n'est pas énorme, puisque les Français en possèdent 630.000. Mais ces terres sont parmi les meilleures en rendement. Elles furent achetées par de gros bourgeois siciliens, ils les partagèrent en petits lotissements entre des [99] paysans, durs au travail qui n'en perdirent pas un pouce. C'est ainsi que la région du Cap Bon, l'une des plus fertiles, riche avant tout en vignobles, est presque entièrement peuplée d'Italiens ou de Pantellariens, 25.000 vigneron avec leurs familles.

Lorsque, après s'être penchés sur leurs ceps, ces derniers relèvent leur front en sueur, c'est l'île ancestrale qu'ils aperçoivent là-bas, comme une immobile nuée, entre le ciel et l'eau...

Aussi l'emportent-ils sur les Français, produisant pour 111 millions de vin contre 88 millions produits par nos compatriotes. Ils doivent d'ailleurs cette supériorité en viticulture à une faveur de la France qui n'établit point de distinction entre les nationalités des producteurs et offre l'hospitalité à tous les vins de Tunisie, quelle que soit leur étiquette.

Seule supériorité, puisque les agriculteurs italiens ne produisent que 32 millions de blé et 13 millions d'huile contre 375 millions de blé et 50 millions d'huile récoltés par les Français.

Il faut, il est vrai, rappeler que la population italienne compte 75 à 80 % d'ouvriers. Ils sont 48.000 contre 21.000 Français. **Beaucoup appartient à la main-d'œuvre spécialisée du bâtiment : maçons, peintres, menuisiers.** Mais on les retrouve dans les usines, dans les mines, les salines, dans l'industrie de la pêche qui est, pour ainsi dire, tout entière aux mains italiennes : trente chalutiers à moteur — thoniers et langoustiers — contre deux aux Français et quatre aux Tunisiens ; trois cent quatre bateaux pour la pêche aux éponges.

Ajoutons pourtant que la plupart des immigrés italiens ne possédant pas de capitaux, et pour [100] cause, les revenus commerciaux et industriels des Italiens en Tunisie ne dépassent guère cinquante millions. Somme de peu d'importance si on la compare aux deux cents millions français pour les mêmes revenus.

\*  
\* \*

Il suffit néanmoins d'un tour dans Tunis pour constater quelle place l'Italie y tient, ou bien plutôt y prend, quel rôle elle y joue ; surtout depuis l'avènement du fascisme qui importa en Tunisie quelques douzaines de trublions patentés chargés de galvaniser jusqu'au paroxysme l'orgueil et le zèle patriotiques des fils de la Louve.

Je ne parle pas de la ville italienne proprement dite que j'ai déjà décrite, **celle des gâcheurs de plâtre et des peintres** avec ses odeurs d'ail et de friture, ses pianos mécaniques et ses gamins braillards. La Petite Sicile, qui ne diffère pas beaucoup de tel faubourg de Gênes ou de Naples.

Mais passons dans les beaux quartiers de Tunis où les Italiens possèdent de nombreux immeubles. Ce sont des édifices arrogants : deux banques importantes et prospères, la *Banque italo-française de Crédit* et la banque *Italiana di Credito* qui gèrent et stimulent les fonds italiens, sans compter ceux des nombreux Tunisiens que l'on attire et qui y



trouvent de particulières facilités ; la *Casa del Dante*, centre de conférences, de concerts, de représentations théâtrales italiennes. Flânez-vous le long de l'avenue Jules-Ferry ? Vous êtes attiré et retenu par une magnifique vitrine de librairie. Un grand portrait de Mussolini, casqué et agressif- [101] vement prognathe, y louche sur la traduction italienne de *Mein Kampf* qu'illustre l'image du duce d'outre-Rhin, avec sa mèche et son dur regard. On y trouve toutes les revues mensuelles et techniques, les illustrés, les journaux, et particulièrement le grand quotidien, l'*Unione* littéraire et satirique, superorgane de combat pour la transformation fasciste de la Tunisie.

Son directeur, M. Santa Maria, directement importé de Rome, s'est toujours distingué par la violence de ses campagnes injurieuses contre la France. Il alla même jusqu'à se livrer à une agression totalement injustifiée contre deux jeunes antifascistes très populaires à Tunis. Il fut d'ailleurs condamné à 100 francs d'amende et à huit jours de prison. Avec sursis, il est vrai. Et comme il s'agissait du personnage le plus important de la colonie italienne, après le consul général, on crut opportun de frapper également d'une amende les deux victimes de l'agression.

On trouve donc encore, dans cette vitrine de la librairie italienne, les quotidiens et hebdomadaires français que vous devinez et qui fournissent leurs armes les plus empoisonnées aux gouvernements de Rome et de Berlin. Continuez votre promenade, et vous découvrirez une de ces *Casa degli Italiani* ou cercles analogues (*Circoli regionali*, *Circolo artistico*, etc.) qui, à Tunis et ailleurs, servent de lieu de réunion à l'œuvre nationale du *Dopo lavoro* (Après le travail). Maisons et cercles se chargent d'embrigader et de retenir ouvriers et employés dans leurs heures de loisirs. Leur réseau couvre toute la Tunisie.

Mais le plus magnifique de ces édifices italiens, [102] véritable palais de style moderne, agrémenté de colonnes, de statues, d'armoiries et d'insignes, c'est encore le Consulat général d'Italie.

Redoutable officine de propagande, d'espionnage, d'intrigues nouées dans les milieux indigènes contre la France et sa sécurité, elle est en outre le repaire de la sinistre Oвра, police politique qui, tolérée si elle n'est pas aidée par la police française, couvre de son réseau le territoire tunisien, poursuit de sa haine et de sa vengeance ceux de ses nationaux qui ne sont pas à plat-ventre devant le tout-puissant régime.

\*  
\* \*

Comme je félicitais le consul, M. Lanza, sur la splendeur et les proportions harmonieuses de ce monument :

— Le plus important de nos consulats ! me répondit-il avec orgueil.

Je ne pus m'empêcher de demander :

— Pourtant, n'avez-vous pas en Amérique deux millions d'Italiens et ici seulement 100 ou 120.000 ?

— C'est vrai, me répondit-il, mais la Méditerranée a pour nous un prix particulier.

Évidemment. *Mare nostrum*. Comment l'oublier ? Pouvais-je alléguer que j'étais plus inquiète que flattée d'un tel intérêt pour notre protégée ? Mais M. Lanza, qui, grand et blond, sobre de gestes et de paroles, arbore le plus pur type aryen, affecte à mon égard une bonne grâce si diplomatique que je n'ose changer le ton de notre entretien.

C'est lui qui me renseigne sur les écoles italiennes et le filet aux mailles serrées qui s'empare [103] de l'enfant dès ses premiers pas et ne le lâche plus, même lorsqu'il est parvenu à l'âge adulte.

Ces écoles sont toujours vingt-trois, comme en 1896, ce que M. Lanza constate avec amertume.

Mais par quel miracle sont-elles parvenues à abriter plus de 15.000 enfants, dont-1.300 pour l'enseignement secondaire, alors qu'elles avaient été construites pour 3.000 élèves ? Il suffit de voir les immenses bâtiments qui furent sans cesse agrandis et surélevés pour le comprendre.

— Ce n'est pas encore suffisant, continue le consul ; un certain nombre de nos

enfants doivent suivre les écoles françaises. Ce qui est fâcheux pour eux, car ils sont moins bien vus de leurs camarades. Mais, même dans ce cas, ils peuvent et doivent faire partie de nos formations.

Formations préparatoires au fascisme. Déjà enrégimentés dès l'école maternelle, ces petits sont « fils » ou « filles de la Louve de sic à huit ans, « *balillas* » de huit à quatorze, avanguardistes jusqu'à dix-huit ans. Filles et garçons, ils portent l'uniforme, défilent d'un pas martial derrière leurs drapeaux, les jours de fêtes ou de manifestations fascistes, appartiennent à des formations militaires où on leur fait faire l'exercice avec des fusils de bois. Ils passent alors tout naturellement dans les Jeunesses fascistes qui sont une organisation paramilitaire. Sport et politique.

Mais l'état de siège actuel empêchant le port des insignes, les cortèges et les manifestations, je n'ai pu voir aucun de ces défilés monstres qui, naguère, les samedis ou dimanches, envahissaient Tunis et impressionnaient si fortement les indigènes.

Personne n'a oublié la grande parade enfantine [104] où, en l'honneur de l'anniversaire du roi d'Italie, 5.000 enfants en uniforme chantant, marquant le pas, agitant des drapeaux, s'en allèrent par rangs de trois jusqu'à Ariana (6 km. 500 de Tunis), où il y eut un grand déjeuner, assaisonné d'hymnes patriotiques et de discours.

L'été, ils s'en vont passer leurs vacances dans les colonies de vacances de la Métropole. Je revois un de ces départs avec musique, petits drapeaux agités, saluts à la romaine et chants nationaux. De leur séjour dans la Péninsule, où ils sont particulièrement entourés, gâtés, stimulés, ils rapportent de solides principes de religion fasciste, le culte du Duce qui vient parfois les voir et les haranguer. Ils rapportent aussi la haine et le mépris de la France qui leur accorde une si indulgente hospitalité et d'agressives chansons contre leur seconde patrie.

Voici l'une des plus connues, que fredonnaient déjà il y a plusieurs années les gamins :

*Avec la barbe des Français,  
Nous ferons des brosses  
Pour faire reluire les souliers  
De Benito Mussolini.*

*Nous nous en irons par mer  
Et aussi par chemin de fer  
Pour conquérir la Corsica  
Et toute la Tunisia...*

De la bouche des enfants italiens, la vérité fasciste sort en couplets.

## XII

### LES MANŒUVRES ITALIENNES CONTRE LA FRANCE EN TUNISIE

[105] — C'est ici, voyez-vous, qu'il était étendu, mort, le visage étonnamment calme, le bras replié sur sa poitrine, comme s'il voulait protéger son cœur, me dit un des amis de Micelli. Comment se serait-il défendu ? Il n'avait pas de revolver...

Nous parlons à voix basse. On dirait que Micelli, le jeune militant italien antifasciste, qui fut froidement assassiné il y a quelques mois, est encore là, gisant à nos pieds, dans cette petite pièce d'une émouvante pauvreté, siège du cercle antifasciste Garibaldi et de la Ligue italienne des Droits de l'Homme. Au-dessus de nous, sur le papier fané du mur, un beau portrait de Matteotti, autre victime des fascistes, regarde le ciel de ses grands yeux d'idéaliste.

C'est en face, par cette porte étroite, qu'un après-midi de septembre dernier [1937] se ruèrent, la menace [106] à la bouche, une vingtaine de cadets et de marins, descendus du bateau-école italien qui venait de toucher le port. Micelli était seul, assis devant sa table. Sans doute, surpris, se leva-t-il. Après l'avoir insulté, les cadets abattirent

froidement ce jeune homme noble et courageux, adoré de tous ses frères de combat. Il était l'âme du cercle et de *l'Italiano di Tunisi*, ce journal qui, presque sans ressources, ose se dresser contre le tout-puissant fascisme aux richesses illimitées.

Avant l'arrivée de la police, les assassins avaient réussi à s'enfuir. Mais trois d'entre eux, des cadets, ayant voulu sauter par la fenêtre, brisèrent une véranda et se blessèrent en tombant.

Ils furent conduits à l'hôpital italien, soignés, traités en héros, tandis que la presse fasciste, aussi bien à Tunis qu'à Rome, célébrait à l'envi l'exploit de ces jeunes espoirs de l'Empire italien. En abattant un de ses ennemis, ils avaient maintenu son honneur et sa dignité. Bientôt s'établit la légende ou plutôt le mensonge que l'on colporte impunément.

— Le malheureux Micelli s'est affolé, m'avait dit le vice-consul d'Italie. Il a eu le tort de tirer le premier... Très fâcheux incident...

Au terme de leur interminable convalescence, les cadets durent tout de même se plier aux exigences de la loi française et furent enfin emprisonnés. Oh ! pas longtemps ! Transmise à la Cour d'Alger, l'affaire était mise à l'instruction. Quelles furent les conclusions de ces juges français devant l'assassinat avéré d'un homme désarmé contre vingt agresseurs ? Mystère.

— Tout ce qu'on sait, dit une voix qui tremble, [107] c'est qu'il y a une quinzaine, à l'aube, les trois meurtriers étaient embarqués en grand secret sur l'hydravion italien pour Rome. Nous venons de l'apprendre... Le père de Micelli est fou de colère, de douleur...

Ses amis ne le sont pas moins. Je regarde leurs visages bouleversés, dont les uns sont jeunes avec des yeux ardents, les autres marqués par l'âge, barrés de rudes moustaches grises. Tous unanimes dans le chagrin, l'indignation. Rien ne peut ébranler le courage de cet admirable groupe dont les membres, traqués par les policiers fascistes, menacés dans leur travail, souvent reniés par leur famille terrorisée savent qu'ils peuvent être victimes, eux aussi, d'attentats aussi abominables et qui resteront également impunis. La vie d'un homme, le souci de la justice comptent-ils quand des intrigues diplomatiques sont en jeu ?

Et ce n'est pas seulement pour eux-mêmes que doivent trembler ces courageux antifascistes, mais pour les leurs. La plupart d'entre eux sont obligés pour trouver du travail, de passer par les bureaux du Consulat, d'entrer dans les organisations fascistes. Qu'ils s'y refusent et qu'ils soient employés par des industriels ou des colons fascistes, ils sont rapidement congédiés sous un quelconque prétexte. Et désormais, les voici « marqués non seulement pour les patrons italiens, mais pour les trop nombreux patrons français, fascistes eux-mêmes, et sympathisants du régime italien.

Bien plus : ont-ils laissé des parents en Italie ou en Sicile ? Ils exposent ceux-ci à de sévères représailles. Car tous les moyens sont bons contre ces réfractaires.

[108] Certains d'entre eux sont traités en pestiférés, en lépreux, même par les membres les plus proches de leur famille.

Et l'on me contait ce cas touchant : un vieil homme à cheveux gris, mis à la porte par ses enfants, pour cause d'antifascisme, avait uni sa destinée à celle d'un tout jeune homme, que ses parents avaient également chassé. Ils trouvèrent consolation et courage dans cette réciproque adoption.

\*

\* \*

Est-ce à un mot d'ordre officiel qu'obéissent les autorités françaises en s'efforçant de dissimuler ou de diminuer la responsabilité de l'Italie dans les événements d'avril ? Ou bien y aurait-il, comme on le murmure, une certaine confraternité entre les polices secrètes de France et d'Italie dans la Régence ? Certains membres de ces polices mangeraient, dit-on, aux deux râteliers...

Quoi qu'il en soit, aucune preuve certaine, si toutefois elle existe, n'a été ébruitée. Mais quel faisceau de présomptions !

Je ne m'attarde pas sur les promesses de Mussolini à l'Islam dont il se dit le

protecteur, sur sa propagande dans toute l'Afrique du Nord, sur l'agitation qu'il s'est plus d'une fois vanté de pouvoir susciter en Tunisie et d'appuyer par ses puissants contingents militaires à la frontière de Libye ; ni sur sa façon de laisser monter en épingle les défaillances et les échecs de notre politique africaine ; ni même sur l'agressive attitude du poste Radio-Bari sur laquelle je compte revenir. Et [109] moins encore sur les engagements qu'il aurait pris, vis-s-vis de certains chefs destouriens, de leur accorder l'indépendance en échange de certains points stratégiques sur la côte méditerranéenne. Rodomontades et propos en l'air.

Inutile également d'insister une fois de plus sur les récentes manœuvres de la flotte italienne en Méditerranée, non loin des côtes de Bizerte, sur les exercices de débarquement qui parfois les accompagnèrent, les incursions un peu trop aventurées des hydravions, la fameuse mobilisation des chalutiers italiens de Tunisie, au cours des mêmes manœuvres.

Mais il y a autre chose. Est-il vrai ou non que des chefs destouriens ou certains de leurs amis, aient eu des entretiens à Genève ou à Paris avec Chekrib Arslan [Chekib Arslan], chef du panarabisme, mais aussi régent présumé des États totalitaires et notamment de Mussolini ? [Cf. J. Bessis, *Méditerranée fasciste*, p. 349 n. Rien dans MTS] Il est exact, en tout cas, que *l'Action Tunisienne*, journal des néo-destouriens, lui avait consacré un ou deux mois avant les troubles, un de ses numéros tout entier [interview de Chekib Arslan par Bourguiba dans *l'Action tunisienne* du 3/7/37, selon J. Bessis, *MTS*, p. 448] ; notoire aussi qu'Ali Belhaouane, professeur au collège Sadiki et l'un des protagonistes du drame, préparait des conférences pour le poste Radio-Bari. De mystérieuses relations s'établissaient entre publications italiennes et destouriennes ; les mêmes articles, les mêmes caricatures passaient de *l'Unione* ou du satirique *Coccode* dans divers organes arabes. Les factures de *l'Ami du Peuple* [en arabe, selon J. Bessis, *Méditerranée fasciste*, p. 207], journal de provocation indigène, qui ne parut que trois fois, ne furent-elles pas, dit-on, payées par les Italiens qui se chargeaient d'en corriger les épreuves ?

Au cours des semaines précédant les troubles et [110] surtout au moment de l'Anschluss, à Soliman, à Grombalia, à Tunis même, on constata la présence d'émissaires venus de la Tripolitaine sous divers prétextes. Ils se répandaient dans les cafés maures, les marchés, dans les foules amassées autour des conteurs, des charmeurs de serpents, et chantaient les louanges du régime italien dans ses territoires d'Afrique. Ils s'étendaient également sur les libertés qu'avait promises le Duce pendant le séjour qu'il venait de faire à Tripoli, entouré de toute la pompe des empereurs romains.

Ils célébraient aussi la conquête de l'Éthiopie, les avantages qui seraient réservés là-bas aux musulmans, la force invincible des armées italiennes.

Propagande de peu de portée, d'ailleurs, car les musulmans, fort bien renseignés sur ce qui s'est passé en Tripolitaine, ne se laissent pas si aisément convaincre.

Vers la même époque, des mots d'ordre venus, dit-on, du Consulat, circulaient avec de plus en plus d'insistance dans les milieux italiens. Par exemple : « Mussolini débarquera bientôt à Tunis », tandis que dans certains milieux indigènes, des personnages équivoques se plaisaient à répéter : « Les fascistes italiens sont nos meilleurs amis. »

Mais le drame se précipitait. Le 8 avril, aux foules qui manifestaient, se mêlaient de jeunes apprentis ou des ouvriers indigènes, employés par des patrons italiens qui criaient à pleins poumons et par ordre : *À bas la France ! Vive le Duce !*

[111] Lorsque la foule qui était allée protester devant la Résidence se disloqua, un groupe d'environ deux cents manifestants s'en alla défiler d'abord devant le Consulat d'Italie aux cris de : « Vive Mussolini ! » ensuite devant la maison d'Habib Bourguiba, retenu chez lui, bien malencontreusement par une crise de foie.

Le 9 avril, jour de la tuerie, à Bou-Arada, distant de Tunis de 70 kilomètres, des colons italiens invitaient des Arabes à monter dans leur voiture, leur proposant de les conduire à Tunis pour manifester. Ce même jour, devant le Palais de Justice, plusieurs agents provocateurs italiens qui, vêtus en Arabes, excitaient les manifestants, furent arrêtés.

— J'ai vu de mes yeux, me disait un ami, certain individu debout devant sa porte.

Indiquant la matraque d'un Arabe, il lui dit, en tirant un revolver de sa poche : Ce n'est pas avec cela, mais avec ceci qu'il faut marcher contre les Français ! » C'était un Italien.

N'est-il pas fâcheux de constater que, parmi ces Italiens, les uns furent relâchés, après avoir été gardés quelques heures ou quelques jours, les autres, frappés de peines très inférieures à celles des Tunisiens pour des délits analogues ?

Et cette politique de conciliation à outrance ne peut elle être taxée de faiblesse par un régime qui n'estime que la force ?

C'est à ce moment-là qu'on arrêta un journaliste néo-destourien, Ali Cherif, qui, Tunisien, était muni d'un passeport tripolitaïn ; ayant fait une première conférence à Radio-Bari, il se préparait à repartir pour l'Italie. On le fouilla et on le [112] trouva porteur de chèques d'un chiffre assez coquet, et aussi d'une lettre de Bourguiba. On la disait compromettante au point d'avoir entraîné l'arrestation du chef du Destour et de ses amis. Mais, après examen, on reconnut qu'il s'agissait tout simplement d'une banale carte de visite, accréditant le susdit Ali Cherif comme représentant de *l'Action Tunisienne* en France et en Italie. Une carte de presse. Plût au ciel que nos aimables « csaristes » [cagouleurs] n'aient point dans leur dossier de preuves plus accablantes ! [Cette affaire est reprise en détail mais sans conclusion nette par J. Bessis dans *MF*, pp. 226-237. Elle n'y revient pas dans *MTS*].

\*  
\* \*

Un incident est pourtant resté mystérieux : c'est la présence dans la ville arabe, au cours des deux premières nuits de l'état de siège, d'un fonctionnaire du Consulat italien. Arrêté une première fois, et dépourvu de tous papiers, il tira sa carte de visite, et, d'un ton arrogant, ordonna à l'agent de ne pas insister. Mais le lendemain, rencontré dans les mêmes conditions, il fut bel et bien conduit et gardé au poste. Le matin suivant, son consul vint le récupérer :

— Ni l'un, ni l'autre n'en menaient large, me disait, en riant, le général Hanotte, qui les interrogea, avec une courtoisie peut-être excessive.

Qu'au cours des perquisitions qui suivirent, on ait découvert à Sousse un important dépôt de drapeaux italiens, et, çà [*sic* : ça] et là, des dépôts d'armes d'origine évidemment fasciste, cela ne fait qu'ajouter quelques mailles au réseau de présomptions, mais non point apporter de preuves formelles.

[113] Tout au moins parmi celles qui furent exhumées de l'ombre policière.

Manœuvres italiennes ? Certes, si l'on appelle manœuvres le fait d'attiser les rancœurs, d'exciter les esprits et les cœurs, de guetter l'heure propice à une intervention longuement espérée et minutieusement préparée.

Collusion néo-destourienne avec l'Italie ? Franchement, je ne le crois pas. Si la foule est crédule, facile à tromper et à entraîner, les chefs néo-destouriens, eux, ont l'esprit critique et pénétrant. Comme je le disais plus haut, ils savent à quoi s'en tenir sur la colonisation italienne et n'ignorent point, par exemple, **qu'en Tripolitaine la population décimée est tout juste la moitié de ce qu'elle était avant la conquête**. Ils ne peuvent ignorer non plus qu'en ce moment, échapper à la France ce serait tomber aussitôt sous une nouvelle domination. Et quelle domination ! Je n'ai pas rencontré un seul Tunisien, à quelque classe qu'il appartienne, qui, à cette simple hypothèse, ne protestât avec indignation.

Ce n'est point uniquement par crainte mais par suite d'un sentiment complexe où entre un soupçon de mépris. Depuis le début de l'immigration italienne, les indigènes se sont accoutumés à considérer en égaux, sinon en inférieurs, ces Siciliens et Pantellariens qui débarquaient sur leur sol, tête et pieds nus, sans un sou dans leur poche, vivaient aussi misérablement qu'eux-mêmes et étaient au moins aussi ignorants. Accepter l'hégémonie de ces gens-là ? Pour l'esprit simpliste de la masse indigène, ce serait une déchéance.

Comment donc justifier l'attitude tout de même [114] un peu équivoque des néo-destouriens ? Dépit, impatience, coquetterie envers l'Italie pour se concilier sa faveur,

mais surtout chantage vis-à-vis de la France pour en obtenir plus de concessions, telle me semble être l'explication la plus plausible.

Jeu peut-être, mais jeu dangereux à coup sûr, auquel il était trop facile de se brûler les doigts.

## XVIII LA GUERRE DES ONDES DANS LE CIEL D'AFRIQUE

[115] Nous avons roulé de Tunis vers l'Ouest pendant vingt-cinq kilomètres, entre les beaux vignobles et les riches oliveraies. Nous voici maintenant dans une lande plantée d'eucalyptus géants. En contrebas, d'un vert glauque et lisse de peau de grenouille, la Medjerda coule avec lenteur, entre des saules.

— La seule rivière de Tunisie qui ne soit jamais à sec ! annonce mon guide au passage.

D'un pas rapide, il me précède, puis tout à coup tombe en arrêt : formant le carré, quatre énormes cubes de béton se contemplant, surmontés de crochets massifs qu'unit un cercle métallique. Tout autour, couchées dans l'herbe, attendent de gigantesques poutres de fer sur lesquelles de petits bergers arabes jouent à saute-mouton.

— J'ai bien l'honneur de vous présenter le poste [116] Tunis-P.T.T. ! fait, d'une voix à la fois solennelle et rieuse, M. Lesuisse.

Malgré son nom, c'est un Parisien fini, au nez gouailleur, au regard vif et malicieux, avec une pointe d'accent de la Butte. C'est également un technicien de valeur, un ingénieur auquel on doit notamment l'organisation du Poste colonial de Ponte-Noire.

Sans doute ai-je l'air un peu déçu devant ce chantier vraiment peu attrayant.

— Cela ne vous dit pas grand'chose [*sic*], hein ? continue mon compagnon. Et, pourtant, il a déjà été magnifiquement inauguré, ce poste, avec le résident, la musique, les discours, tout le tralala. Savez-vous qu'il ne faudra pas plus de trois semaines pour dresser ces pylônes en forme de Tour Eiffel ? Hauteur : 60 mètres ; poids : vingt-deux tonnes ; prix : 220.000 francs chacun, fabriqués en Tunisie. Voilà !

Et, flattant de la main avec tendresse le dos des énormes poutres :

— Un beau morceau de ferraille, pas ? Et maintenant, allons voir l'émetteur et la chambre des machines, dans la maison, là-bas. Quand nous pourrons fonctionner ? Oh ! moi, j'espère être fin prêt pour le courant du mois d'août ou le début de septembre. Alors...

\*  
\* \*

Cela se passait au début de mon séjour en Tunisie, il y a deux ou trois semaines. Et je ne [117] sache pas que, portée par les ondes, la voix de Radio-Tunis ait déjà déferlé à travers l'Afrique du Nord et atteint le monde islamique. Le tempe presse, pourtant<sup>3</sup>.

Car Radio-Bari, dont j'ai maintes fois cité le nom et l'action, créé par le gouvernement italien dans un but de propagande impérialiste, depuis tantôt cinq ans, fonctionne et sévit avec une intensité croissante.

Se trouve-t-on dans un café maure lorsque les clients, accroupis sur les divans, savourent le thé noir à la menthe, ou bien sur la terrasse, dans le patio d'une maison arabe, à l'heure du coucher du soleil ? Le maître du lieu, d'une main nonchalante, tourne

<sup>3</sup> Inauguré vers le 15 octobre [1938], le poste Tunis-P. T. T. ou Radio-Tunis, comme on l'appelle généralement, fonctionne à la satisfaction de tous et fait la plus fructueuse concurrence aux postes italiens de Bari, Tripoli et Rome.

M. Bennys, directeur de l'*Ez Zoman*, un des principaux organes de la presse musulmane du Protectorat, célèbre le programme des émissions de Radio-Tunis « qui, suggéré par l'élite musulmane et hautement apprécié d'elle, cherche à refléter le mouvement intellectuel français ainsi que les travaux et découvertes des chercheurs français et arabes. Il oppose à cette propagande de haute qualité, intelligente et réservée, la campagne d'agitation politique de la radio italienne.

un bouton. Les formes drapées de blanc se soulèvent alors, les sombres prunelles mi-closes ou vaguement fixées sur le ciel embrasé s'éveillent et se tournent, aimantées, vers le coin où, de la boîte magique, s'élançe une voix d'Occident.

Peu leur importe qu'elle soit d'Italie. Au contraire. Professeurs, avocats, médecins, commerçants, des souks, simples artisans, voyageurs venus du Sud ne sont-ils point tous plus ou moins mécon- [118] tents, n'ont-ils pas de griefs à formuler contre le « Protecteur » qu'ils accusent de tyrannie ?

Cette voix, d'ailleurs, ne parle-t-elle pas l'arabe le plus parfait ? Que dit-elle ? Elle se borne parfois, lorsqu'il s'agit de la France, à découper certaines citations de *Gringoire*, du *Jour* ou de *Candide* soulignant les méfaits de la Gauche, asservie aux communistes et à Moscou. Ou bien, elle expose les faiblesses de la politique française, les difficultés de sa situation extérieure, les craintes qu'inspire la fidélité d'une armée atteinte du virus révolutionnaire. Puis ce sont les critiques : le coût croissant de la vie en Tunisie, le manque d'eau qui fait périr le bétail, la lourdeur des impôts que ne compense aucune réforme, les troubles causés par les lois syndicales.

En contraste, exaltation de la puissance italienne, de ses invincibles troupes, de son incomparable Duce, de sa magnifique jeunesse. De **cette Italie, profondément respectueuse de la religion musulmane** et qui, dans ses colonies, accorde toutes les libertés, en attendant de pouvoir promulguer l'indépendance des peuples qui lui sont confiés. Évidemment un soupçon d'ironie frémit parfois au coin des yeux et des lèvres des auditeurs. Ils sont trop fins pour être dupes.

Mais bientôt suit un magnifique concert de musique arabe, ancienne et moderne, cette monotone et plaintive musique que déchirent parfois de grands cris de passion.

Les paupières s'abaissent sur les yeux de flamme ou d'huile noire, les lèvres s'entr'ouvrent [*sic* : *s'entrouvrent*] sur un vague sourire, les doigts jouent nonchalamment avec l'inévitable petit bouquet de jasmin ou le [119] portent aux narines qui en respirent le parfum avec ivresse.

Comment ensuite ces auditeurs n'écouteront-ils pas d'une oreille plus favorable les offres de livres arabes sur le fascisme, sur l'Italie et l'Islam ou l'Unité arabe, d'autant plus favorable que les livres sont gratuits ?

Encore les citadins sont-ils capables d'esprit critique. Mais imaginez l'effet d'une telle propagande dans l'unique café du plus humble village, ou même là-bas, dans le Sud, sous les tentes des chefs nomades ?

Voilà cinq ans qu'elle dure. Et des perfectionnements constants sont apportés à ce poste. Jusqu'à présent, il comptait six speakers de langue arabe, choisis parmi les intellectuels égyptiens, syriens, palestiniens.

Un speaker irakien vient de leur être adjoint. Trois d'entre eux rédigent la revue mensuelle *Radio-Bari*, en arabe, fort appréciée du monde musulman, et dont de nombreux lecteurs habitent la Tunisie. Et l'on annonce de source sûre que dix nouveaux intellectuels musulmans seraient appelés à préparer les émissions de *Radio-Bari*. Le bruit ne court-il pas, en outre, qu'un nouveau poste, celui de *Radio-Tripoli*, serait en état de fonctionner dès octobre [démarrage en décembre 1938, selon J. Bessis, *MF*, p. 207] et qu'on en confierait la direction à un journaliste italien récemment expulsé de Tunisie ? Désignation qui, à elle seule, révèle le but occulte que poursuit le poste.

[120] — Oui, il est grand temps que la France oppose son effort à cette gigantesque usine de propagande italienne, me disait une personnalité française de Tunisie. Mais la France le comprend-elle ? Il nous faut ici un grand poste, un poste d'Empire qui, par ses conceptions et ses méthodes, doit différer des autres postes de province et leur être infiniment supérieur. Ne doit-il pas, non seulement, s'inspirer de notre idéal de liberté et d'humanité, manifester notre sympathie pour la religion et la culture musulmanes, mais recréer nos auditeurs arabes et, à l'occasion, les instruire ?

« Sans oublier naturellement les émissions consacrées aux auditeurs français — une vingtaine de mille — et aux Italiens qui auront le goût de nous écouter. Se souvenir en outre que le speaker arabe devra se faire comprendre à la fois des Marocains, des Algériens, des Tunisiens et des Égyptiens, c'est-à-dire parler la langue classique accessible à tous les musulmans. Programme varié et fort délicat à établir.

La partie de l'orchestre oriental doit être particulièrement étudiée et soignée. Et il faut encore penser à la diffusion. Installer, par exemple, dans les endroits publics, dans les cafés maures, des postes de diffusion, pour profiter des heures de nonchalance et de méditation que vous avez vous-même notées. Enfin, la propagande ne doit pas adopter les moyens agressifs et grossiers dont usent, trop souvent, les postes italiens. Sincère, mesurée, [121] généreuse, elle doit s'efforcer de révéler l'âme de notre pays telle qu'elle est ou devrait être, et non pas telle qu'elle se manifeste trop souvent en pays colonisé. La formule est à trouver...<sup>4</sup>

#### XIV SUR LA ROUTE, VERS BÉJA, CAPITALE AGRICOLE

[122] Dans une petite rue de Tunis, non loin de l'avenue Jules-Ferry, cœur de la ville, il y a une maison. Oh ! une maison qui n'a rien de l'agressive somptuosité des édifices abritant les organisations italiennes, par exemple. Rien non plus de la dignité un peu gourmée des bâtiments officiels. Simple, accueillante, elle joue pourtant un rôle primordial en Tunisie et fait pour la France auprès des indigènes le plus effectif travail de propagande. Elle est en passe d'établir, sur des bases que rien n'ébranlera, une véritable solidarité entre travailleurs français et tunisiens : c'est la maison de l'Union des Syndicats de Tunisie.

Tout le jour, mais surtout le soir, il y a dans les étroits escaliers comme dans les petites salles des divers étages, un va-et-vient constant d'ouvriers en casquette, chéchia ou feutre, Français, Arabes, Italiens, fraternellement mêlés. Les uns s'en vont trouver M. Roberte Bigiaoui, secrétaire de [123] l'Union locale qui, professeur au Lycée de jeunes filles, et journaliste de talent, parvient encore à consacrer à l'Union le plus clair de ses loisirs ; les autres s'adressent au Tunisien Daly-y-Ahia, secrétaire général adjoint, dont je sais, pour l'avoir constaté moi-même, combien il est populaire dans la ville arabe et les souks ; à moins qu'ils n'aient rendez-vous avec le grand chef, l'âme même du syndicalisme en Tunisie, le secrétaire général A. Bouzanquet.

Un grand gars solide et blond, aux yeux clairs et droits, au rire franc dont émane une force, joyeuse et équilibrée. Vers l'âge de dix ou douze ans, il vint en Tunisie avec son père qui, de bonne souche paysanne, était devenu fonctionnaire. À Sfax, à Gafsa, jouant avec de petits Arabes, il apprit à connaître leur langue, leur caractère, leur misère. Plus tard, employé dans les bureaux des services militaires, il s'occupa des groupements de travailleurs qui déjà existaient, mais de façon plus ou moins occulte. Car les syndicats ne furent officiellement autorisés en Tunisie qu'en 1932 par M. Manceron. À cette époque, le professeur Joachim Durel, lui-même ardent précurseur de l'idée syndicale, et plusieurs autres militants aidèrent Bouzanquet à les stimuler, à les développer.

Si bien que l'irascible M. Peyrouton en prit ombrage et déplaça ou expulsa en France, souvent par des voies extra-rapides, ces courageux dirigeants syndicalistes. Pas longtemps : avec l'avènement de M. Guillon, qui comprit l'intérêt pour la France de ces organisations lui conciliant les masses tunisiennes, tous revinrent plus zélés, plus convaincus que jamais. Depuis lors, Bouzanquet consacre tout [124] son temps et son effort à ces syndicats qui ne cessent de croître et de prospérer.

L'idée prit comme de l'amadou parmi les indigènes. Sur les dizaines de milliers d'adhérents que compte la Tunisie, ceux-ci forment les deux tiers du contingent. Ils se distinguent aussi par leur dévouement, leur régularité dans le paiement des cotisations, leur discipline absolue.

— Savez-vous, me dit le secrétaire général, qu'en dépit de la très réelle influence des néo-destouriens, pas un de nos syndiqués, lors des troubles de ces derniers mois, n'a participé à une seule grève politique, à une seule manifestation ? C'est au doigt et à l'œil qu'ils obéissent aux mots d'ordre de la C.G.T., et ils n'obéissent qu'à elle !...

---

<sup>4</sup> Ce programme semble avoir été pleinement réalisé, et plus de cent mille auditeurs, non seulement en Tunisie, mais dans toute l'Afrique du Nord et jusqu'en Égypte, écoutent maintenant la voix de la France.



Bouzanquet s'en allait en tournée à Béja dont la section locale avait alors perdu son chef Chedly Rhaïm, arrêté dans les conditions que j'ai contées.

— Voulez-vous, me demanda-t-il, parcourir la région la plus riche de Tunisie, le fief des prépondérants comme on l'appelle ici ?

J'acceptai d'autant plus volontiers que je cherchais à voir M. Vénèque, président de la Chambre d'agriculture, qui, me disait-on, se trouvait dans ses propriétés de Béja.

Nous voici donc filant à travers un virgilien paysage d'oliveraies et de vignobles, coupés de champs de blé où se déroulent les scènes éternelles de la moisson.

Scènes des temps primitifs lorsqu'il s'agit de petits biens appartenant à des indigènes : courbés en deux, les fellahs à grands chapeaux de paille coupent à la faucille le blé que les femmes ramassent et lient en gerbes, ou bien ils le battent [125] suivant une mode aussi vieille que le monde : un très vieil Arabe à face d'argile cuite, une branche d'olivier à la main, surveille deux chevaux qui, tournant autour d'un pivot, foulent la paille aux pieds et en détachent le grain.

Mais après Medjez-el-Bab, centre militaire, avec son église neuve, son aérodrome et son pont romain aux solides arches de pierre roussie, nous gagnons la région des grandes propriétés. Les immenses champs de céréales déploient jusqu'à l'horizon leurs vagues blondes, d'où émergent çà [sic : ça] et là les toits de brique rouge des fermes ou la façade des belles maisons d'habitation. N'était la redoutable chaleur — 38° à l'ombre ! — on se croirait chez nous, en Beauce. Ici, des moissonneuses dernier modèle avancent, pareilles à des cuirassés, fendant les flots serrés du blé et les abattant sur leur passage ; là, des batteuses mécaniques, entourées d'un nuage de poussière dorée, lancent leur grande plainte bourdonnante et rythmée. Sur la route, des camions passent, débordants de sacs de céréales, tandis que de nombreux champs n'ont pas encore été touchés par les moissonneurs.

Nous mettons pied à terre devant l'un d'eux : les blés sont si hauts et si drus que, sous la brise, ils font entendre le bruit frémissant des arbres, dans la forêt. La récolte est magnifique cette année.

— Ceux que nous appelons les gros colons ils sont peu nombreux, d'ailleurs — me dit Bouzanquet, possèdent des propriétés d'une moyenne de 3 à 500 hectares, dont une centaine plantés en vignobles, oliviers et amandiers. Or, l'Office du blé, création récente, qui les avantage sans qu'ils [126] en conçoivent la moindre gratitude, leur permet de gros prix et le vin se vend bien : 150 à 160 fr. l'hectolitre. Il est vrai qu'on redoute le phylloxera, qui a déjà commencé ses ravages. Mais tenons-nous en au blé : quelques-uns de ces grands colons font parfois, feront sans doute cette année, plusieurs centaines de mille francs de bénéfices. Ce qui ne les empêche pas de pousser les hauts cris parce qu'ils paient aujourd'hui leurs ouvriers agricoles 8 francs par jour, pour un travail qui, en ce moment, dure du lever au coucher du soleil — tandis qu'autrefois ils leur donnaient à peine la moitié de ce salaire... Il y a encore le système du khamessat, pratiqué en général par les patrons indigènes, souvent plus durs pour leurs hommes que les autres, français ou italiens. Le khamès ou métayer doit, en théorie, toucher le cinquième de la récolte, fruit de son travail. Mais, comme il est obligé de demander des avances, soit pour ses travaux, soit pour vivre avec sa famille, et qu'il paie de gros intérêts, il se trouve perpétuellement endetté, enchaîné comme un serf à la terre sur laquelle il peine. Ajoutez que, les machines ayant supprimé une partie de la main-d'œuvre, il y a en ce moment 3.500 chômeurs autour de Béja, et vous comprendrez que, même dans cette région bénie, le sort d'un travailleur agricole n'est pas enviable...

Bouzanquet demeure un instant silencieux. Puis, tout à coup :

— Il y a pire, pourtant. Regardez.

Une caravane apparaissait au détour de la route. Ce n'était pas la première fois que j'en voyais, hélas ! Au cours même de ce trajet, nous en avons aperçu plusieurs, campant sous de misérables tentes [127] dans les champs moissonnés. Ou encore se reposant autour des puits qui, tous les quatre ou cinq kilomètres, jalonnent le chemin. Mais le défilé dans la poussière, sous l'impitoyable soleil, est plus lamentable encore. Un gamin dépenaillé le précède, tirant la corde du chameau dont la tête toujours digne au bout de son long cou est si maigre que, de loin, on dirait celle d'une grosse autruche. Le

« vaisseau du désert » tanguent sous le fardeau des tentes et de leurs piquets, de charges de bois, d'un chapelet de cruches d'argile. Tout en haut, sont juchés deux ou trois moutards en guenilles. Trois petits ânes suivent, pelés, écorchés, les genoux pliant sous le poids de bagages hétéroclites, de vieillards cassés, les yeux rouges et dévorés de pus. Puis ce sont des hommes, des femmes, des adolescents couverts de chiffons rapiécés sans forme ni couleur qui, au passage, vous regardent de leurs grands yeux mornes dans des visages décharnés où se peint une lassitude hébétée. Des chiens, pareils à des loups, courent çà [*sic* : ça] et là, langue tirée, queue entre les jambes, tandis qu'à l'arrière quelques bestiaux, vaches, veaux, chèvres dont les os pointent sous le poil rêche [*sic* : rêche], s'efforcent de brouter les brins d'herbe du talus. Le triste cortège passe dans une odeur de crasse et de misère.

Naguère, en Indochine, j'ai vu plus affreux. J'ai vu des foules de créatures torturées par la faim qui, entassées et pressées dans un enclos, tendaient des bras de sarments noueux en poussant, de leurs milliers de bouches noires, d'horribles cris d'animaux. J'ai vu, roulées par terre dans des loques brunes, des formes squelettiques ou monstrueusement gonflées tressaillant des derniers soubresauts [128] de l'agonie. Tout cela, faute d'une poignée de riz par jour.

Mais cette silencieuse détresse d'êtres qui n'ont jamais mangé à leur faim n'en est pas moins poignante. Surtout quand ils cheminent entre des champs prospères, croisant sans cesse des camions aux sacs gonflés de grains que l'on entassera dans les silos.

— Ces caravanes, me dit mon compagnon, viennent chaque année du centre et du sud où tout est desséché, vers le nord, dans l'espoir de trouver du travail, de l'herbe pour les bestiaux, et de glaner sur les champs moissonnés. Autrefois des régions entières vivotaient du produit de la glane, rapportée par les nomades. Mais aujourd'hui, avec le règne des machines, finies ces maigres ressources. Dans certaines fermes, en échange de menus services, on leur donne trois ou quatre sacs d'orge par jour et le droit de pacage. Dans d'autres, on les chasse, tout simplement. Quant à la glane, elle n'est plus guère possible que sur les petites propriétés indigènes ; mais on n'y est pas toujours tendre pour ces pauvres diables. D'autant plus qu'ils sont bien forcés de vivre sur l'habitant pour ne pas mourir. Dans quelques jours, la moisson terminée, ils s'en retourneront donc chez eux, les mains à peu près vides. Pour y trouver quoi ? Si c'est ici l'abondance, là-bas, à cause de la sécheresse, particulièrement terrible cette année, les récoltes ont été nulles. Vous voyez d'ici quelle misère pour l'hiver prochain !

Les années précédentes, on avait organisé des *tekias*, ces camps de concentration ou refuges où l'on hébergeait parfois par milliers les malheureux [129] sans ressources. On ne le fera pas cette année, m'a-t-on dit. D'abord pour des raisons budgétaires, ensuite parce que ces *tekias* ne sont pas seulement des foyers d'épidémie mais des foyers de révolte. Révolte trop naturelle, n'est-il pas vrai ?

Par quoi les remplacer ? Puisque les mesures dont se préoccupent les services publics n'ont pu, cette année encore, prévenir l'affreuse détresse du bled, la création des *tekias* n'apparaît-elle pas une fois de plus inévitable ? [Cf. *Esprit*, mars 1954, et J. Bessis, *MF*, pp. 127-8].

## XV

### À BÉJA, FIEF DES PRÉPONDÉRANTS

[sur cette région, cf. *Esprit*, mai 1955, p. 817]

[130] Après les tristes cortèges de nomades se traînant le long des routes et les pauvres villages de huttes où végètent les ouvriers agricoles, Béja [*sic* : Béja] frappe par son air de bourgeoise prospérité. Cette petite ville qui ne compte guère plus de 2.000 Européens, possède non seulement des rues aux maisons solides, des places ombragées, des cafés et des magasins élégants, mais une magnifique église toute neuve qui a coûté, paraît-il, un million 700.000 francs, et un somptueux hôtel de ville, aux salles revêtues de marbre, que lui envieraient maintes de nos grandes préfectures.

Mais si j'ai vu le fief, je n'ai pas eu la chance d'y rencontrer de prépondérants : M.

Vénèque, président de la Chambre d'agriculture et de l'Association des Colons, se reposait à la montagne — car il y a en Tunisie des séjours d'altitude, frais et boisés — les autres étaient absents. Par contre, j'ai beaucoup entendu parler d'eux, par les fonctionnaires comme par les syndiqués qui ont à s'en défendre. Car Béja est le bastion de la résistance à la nouvelle politique coloniale, aux lois sociales et au résident qui eut le courage de faire appliquer celles-ci. Avec une sage prudence d'ailleurs, et en s'efforçant de les adapter aux conditions locales.

M. Vénèque, dans la lettre qui fit l'an dernier grand bruit, non seulement en Tunisie, mais dans la métropole, réclamait entre autres une action plus réfléchie et plus compréhensive des organisations syndicales, sous le prétexte d'amélioration des conditions de vie des ouvriers agricoles... sèment la haine entre employeurs et employés qui, dans la plupart des cas, ont vécu, jusqu'à présent, dans une bonne entente ». Le mot entente ne semble-t-il point tout particulièrement ironique ? L'entente du loup et de l'agneau.

Sur ce point précis, M. Guillon, dans une lettre fort courtoise, en contraste avec le ton de polémique du fougueux président, lui répondit : « En ce qui concerne les organisations syndicales que vous visez plus particulièrement, si je dois réprimer les délits prévus, si je ne manque pas de conseiller la modération et la réflexion, dans une propagande qui peut être dangereuse, surtout quand elle se sert de ferments de fanatisme religieux ou d'appel à la haine des races, *je ne puis interdire la défense d'intérêts professionnels.* » Réponse mesurée, mais dont la netteté ne plut guère. Depuis, la lutte n'a point cessé entre l'administration et ces potentats. Il y eut à Béja même des escarmouches dont quelques-unes assez comiques.

\*  
\* \*

[132] On me les conta dans un charmant café qui, jadis, lieu de rendez-vous des colons, en est maintenant boycotté parce qu'il se permet d'accueillir des syndiqués et leurs amis.

En voici une :

Le contrôleur civil, M. Gouin, haut fonctionnaire loyal et probe qui a l'estime de tous, nommé chevalier de la Légion d'honneur, choisit tout naturellement pour parrain le résident général qui devait venir à Béja lui donner l'accolade. Mais, au cours d'une séance qui réunissait, pour préparer la réception de M. Guillon, les notabilités de la ville, on vit, avec surprise, le vice-président de la municipalité, non pas élu mais nommé par l'autorité supérieure, se lever et déclarer en substance : « Je n'ai plus qu'à me retirer, car nous ne tenons pas à voir M. Guillon venir se faire plébisciter ici. »

Le receveur des postes, M. Gazel, grand mutilé de guerre, ayant alors adressé à tous les Français une circulaire d'appel à l'union, reçut de même source des variations sur ce thème : « M. Guillon a fait trop de mal aux Français de Tunisie pour que nous assistions à cette cérémonie. »

Dès lors, M. Gouin, comme M. Gazel, avec tous ceux qui représentent le gouvernement et partagent leurs opinions, furent traités en parias et soumis à maintes brimades que l'on énumérait avec humour.

Querelles de clocher dont mieux vaudrait rire si elles ne dénotaient un état d'âme assez particulier. La situation s'était d'ailleurs aggravée avec [133] l'arrestation de Chedly Rhaïm, secrétaire local de l'Union des Syndicats. Car, à peine l'état de siège était-il déclaré que des yeux aigus guettaient ce jeune homme, doublement haïssable à cause des intérêts ouvriers qu'il défend avec vaillance, mais encore et surtout parce que sa forte personnalité porte ombrage aux puissants du lieu.

Il est le fils, l'héritier d'une des plus riches familles de propriétaires tunisiens. Son grand-père, Hadj Rhaïm, qui possède des milliers d'hectares de cette belle terre grasse et brune de la région, avait tenu à lui faire donner une solide instruction. Il fit ses études au Lycée Stephen-Pichon où le proviseur le prit en particulière affection, puis alla les terminer à Toulouse.

— Il pouvait être un de ces colons qui ne labourent pas, me dit Bouzanquet, le

Vénèque arabe des alentours !

Quand Chedly Rhaïm revint de France, il avait conquis tous ses diplômes, mais il était encore et surtout profondément socialiste. Résolu à consacrer sa vie aux humbles de son pays **et de sa race**, il se pencha sur leur misère, rompit avec toutes les traditions bourgeoises ; il rompit même avec ses parents qui ne le comprenaient plus.

— Comment ! se lamentait son grand-père, avec son instruction il pouvait devenir un caïd, un grand personnage, recevoir la Légion d'honneur comme je l'ai reçue, moi, qui pourtant ne sais même pas le français... Et le voilà qui passe sa vie avec des gueux, avec des voyous ! C'est un fou, un misérable !

Rhaïm retourna tout seul à Béja ; il y vécut d'un lopin de terre, et, entre les labours, les semailles et la moisson, il organisait fellahs et ouvriers, [134] éveillant le sentiment de leur dignité et de leurs droits. Quand, en 1937, l'Union des syndicats fut créée, il en devint tout naturellement le secrétaire, en même temps que l'ennemi N° 1 des prépondérants contre lesquels il ne cesse de batailler. On sait qu'ils saisirent l'occasion d'un article paru dans *Tunis Socialiste*, où il se permettait de critiquer un gendarme pour le faire arrêter, sous prétexte d'outrages à l'armée.

Au gérant de *Tunis Socialiste*, également inculpé, on dit :

— Si on ne vous arrête pas, vous, c'est uniquement parce que vous êtes français.

Aveu sans fard. Toujours la question du prestige et des deux justices.

\*  
\* \* \*

Une pause au siège de l'Union des Syndicats. J'y trouve le grand chef Bouzanquet, discutant autour d'une table avec les secrétaires tunisiens des divers syndicats, les uns nu-tête, les autres coiffés de fez, d'autres encore la tête enveloppée du turban des fellahs. La pièce est gaiement décorée d'affiches de la C.G.T., de souvenirs du Premier Mai, des portraits de Jaurès, de Jouhaux. Il est émouvant de penser que, si abandonnés il y a deux ans encore, ces jeunes indigènes font maintenant partie de la grande famille des travailleurs du monde.

— C'est Rhaïm qui paie notre loyer, me disent-ils.

Je leur donne des nouvelles de leur ami. Car, le jour de ma visite à Habib Bourguiba dans sa prison, j'ai aperçu ce grand garçon au brun visage énergique, au sourire rayonnant, et causé un instant [135] avec lui. Tous les yeux brillent. « C'est notre tête et notre cœur, nous ne sommes rien sans lui », confessent-ils.

— Allons voir ses parents, propose Bouzanquet.

Tandis que nous roulons dans les derniers rayons du couchant, qui transforment en vermeil l'or pâle des flots de blé :

— Savez-vous qu'il y a un revirement complet dans leurs sentiments ? m'explique-t-il. Quand le grand-père apprit que Chedly Rhaïm était arrêté et qu'au moment d'entrer en prison il avait éprouvé un instant de défaillance, le vieil homme se redressa de toute sa hauteur :

— Serait-il une bouteille qui a peur de se casser ? prononça-t-il. C'est un Rhaïm. Jamais un Rhaïm n'a renié ses idées. Il doit aller jusqu'au bout. Dites-lui que, s'il faut de l'argent, j'en ai.

Et frappant sur la poche de sa gandourah :

— J'ai ici soixante mille francs pour faire venir de Paris un avocat. Qu'il reprenne courage, nous sommes tous avec lui ».

Et il alla de ses deniers payer le terme échu du local de l'Union des Syndicats.

— C'est cela, la fierté arabe, conclut Bouzanquet. Beaucoup de pères français seraient-ils capables d'une attitude aussi noble ?

Nous attendons, dans la cour de la longue ferme blanche où rôdent des lévriers kabyles, le maître qu'on a été *[sic]* chercher dans les champs. Une adorable fillette de six ans, en robe de satin rose à paillettes d'argent, aux yeux admirables agrandis de kohl au-dessus des joues qui ont la couleur et le poli de l'olive, est étendue sur une pierre au soleil et s'y roule avec des grâces de jeune chatte. Une étoile [136] bleue est tatouée

entre ses sourcils. C'est l'enfant d'une des servantes qui s'en vient du puits avec une démarche de reine, la tête droite sous l'amphore de cuivre. Sa petite fille est le joujou de la maison, me dit-on. Que deviendra-t-elle plus tard, cette enfant si libre qui, maintenant, danse de joie dans la lumière dorée du soir ? Une petite esclave ou une emmurée ?

Mais voici qu'accourt, au trot pressé de sa mûle dont les sabots claquent, un personnage en djebbah *[sic]* de soie rouge et turban brodé d'or : le père de Rhaïm. Le grand-père habite dans la ferme principale, là-bas, très loin, à l'autre extrémité de ses terres, aussi vastes que celles du marquis de Carabas.

Ce personnage de conte de fée descend de sa monture sans trop de hâte, dignement. Il pose ses mains sur son cœur et, d'une voix gutturale, se répand en remerciements et en compliments de bienvenue. Je ne puis les comprendre, car il ne parle que l'arabe. Bientôt, dans la salle fraîche, ornée d'une gravure en couleurs représentant La Mecque, nous dégustons le café, cette boue noire et parfumée, dans des tasses de porcelaine, petites et fragiles comme de précieuses coquilles d'œuf.

Puis le père me conduit dans une pièce ouverte sur une cour intérieure, où vivent ses trois filles, entre des chromos, des fleurs et des oiseaux. Jeunes filles ou jeunes femmes ? Les yeux baissés, avec un timide sourire, elles répandent sur mes mains l'eau de jasmin parfumée, me passent au doigt une de leurs bagues et, presque à voix basse, prononcent quelques phrases entrecoupées qui me sont traduites quand je reviens dans la salle voisine. Comme [137] leur père, elles se réjouissent de revoir bientôt leur frère bien-aimé, orgueil de la famille.

Libéré quelques jours plus tard, il a dû revenir chez ses parents, accueilli avec joie, avec amour. Mais quelle intimité pourra-t-il y avoir entre l'étudiant de Toulouse, passionnément moderne, voué de tout son être à la cause syndicale, et ce riche bourgeois musulman, sans doute imbu des *préjugés de sa race* et de sa caste ? Entre ce garçon, habitué à considérer les femmes comme ses égales, ses camarades, et ses sœurs, douces et silencieuses séquestrées ?

Je me le demande dans l'auto qui nous ramène vers Tunis, tandis que, debout sur le seuil, splendide dans sa toge écarlate, le père de Chedly Rhaïm,, la main sur la poitrine, incline toujours avec noblesse sa tête enturbannée aux traits violents, à la rude moustache noire.

## XVI

### GRANDS COLONS ET AFFAIRISTES

[138] Il ne faut pas méconnaître les services rendus par les colons. Ils ont contribué pour une large part à l'œuvre de la France en Tunisie qui est, somme toute, une très belle œuvre. Les premiers débarqués ont rudement travaillé de leurs bras, défriché les terres incultes, planté la vigne et l'olivier, semé les céréales ; ils ont souffert avec courage les duretés et les privations de ce qui était alors la brousse. Ce sont les capitaux apportés par ceux de France ou acquis par leur labeur qui ont en partie assuré l'organisation du pays, permis la construction des routes et chemins de fer, le fonctionnement des services publics, l'exploitation des richesses du sol et du sous-sol. Ils ont donné à la Tunisie un essor qu'elle n'aurait, certes, pas connu sous la souveraineté beylicale, et aidé à élever le niveau de la vie des habitants, y compris les indigènes.

— Avant nous, me disait un colon, d'un air de dignité blessée, c'était ici le désordre, la misère, [139] les famines, les épidémies. Nous avons assuré l'ordre, la prospérité, la santé publique. Voyez de combien la population a augmenté et augmente encore... Quant à moi, j'ai usé mes forces ici, comme mon père avant moi. On l'oublie trop. On nous traite comme des négriers...

Paroles dont on serait tout d'abord tenté de s'émouvoir.

Réfléchissons pourtant. Ces premiers colons vinrent-ils s'installer en Tunisie pour y accomplir une œuvre colonisatrice ou parce qu'ils pensaient y faire plus rapidement des bénéfices plus appréciables ? Est-ce par philanthropie ou par intérêt ? Se sont-ils jamais demandé si le traité du Bardo était respecté, si les Tunisiens évolués n'avaient pas le droit

de participer plus activement au gouvernement de leur pays, si eux-mêmes n'avaient pas des devoirs envers ces indigènes qui contribuèrent à leur richesse ?

Je crains que, pour la plupart, — il y a toujours d'admirables exceptions, — ils ne se soient posé aucune de ces questions. L'Arabe reste pour eux le bicot que l'on méprise et que l'on exploite. Le traite-t-on humainement, ce qui est somme toute assez fréquent, on le fait, comme pour les bêtes, par instinctive bonté — ou par calcul. Essayer de comprendre sa langue, son caractère, ses idées, à quoi bon ? En a-t-il d'ailleurs ? Le traiter en égal ? Sottise ou folie !

En Indochine, un planteur, pâle d'une colère contenue, me disait en serrant les dents :

— Avec toutes ces nouvelles que l'on fourre dans la tête des indigènes, impossible main- [140] tenant de se procurer de la main-d'œuvre à bon marché !

À « bon marché » ? Lisez « prix de famine ». Pas une minute l'idée ne l'effleurait que l'Indochinois, avec l'ancienne culture de sa race et son art magnifique, avec son intelligence et sa finesse, pouvait être son égal sinon son supérieur. N'était il pas le conquérant, le maître ?

Ici, un grand colon qui, paraît-il, n'est point un méchant homme, s'écriait avec humeur :

— Mais, avec vingt sous par jour, un Bédouin vit comme un roi sous sa tente ! Il n'a pas de besoins. Autrefois nous n'avions jamais d'ennuis avec nos métayers. Mais aujourd'hui qu'on leur a mis la cervelle à l'envers avec ces fariboles syndicalistes !... Pourquoi donner des salaires plus élevés à des gens qui n'ont ni prévoyance ni activité ? Et qu'en font ils, de ces salaires ? Ils s'achètent du thé, le boivent en décoctions de plus en plus noires, s'intoxiquent chaque jour davantage.. Songez qu'on en importe un million trois cent mille kilos par an, et que l'idée d'un impôt spécial sur le thé soulèverait les masses plus sûrement que le Néo. Destour !

Je songeais : le thé est tout de même moins nocif que l'absinthe ou le tabac.

Mais ayant repris haleine, mon colon continuait :

— Quant à la propreté et au confort, savent-ils même ce que c'est ? Tenez, une petite histoire : le gendre d'un de mes amis débarque de France, la tête farcie des billevesées au goût du jour. Apercevant l'infâme gourbi d'un vieux serviteur de son beau-père : « C'est une honte ! », s'écrie-t-il. Et il lui fait construire une jolie petite maison. Eh bien ! [141] croyez-moi si vous voulez, un mois plus tard, le vieux avait fourré son chameau et son bourricot dans le salon ; quant à lui, il était retourné à son gourbi et à sa crasse !

Cette « petite histoire », qui m'a tout l'air d'être une légende, je l'entendis à plusieurs reprises pendant mon séjour en Tunisie. Et ceux qui me la contaient n'avaient pas l'air de se douter qu'elle était leur condamnation ; que c'est un crime de laisser ou de réduire un être humain à un tel degré d'ignorance et d'abrutissement ; que, d'ailleurs, pour qu'elle soit concluante, ils devaient renouveler l'expérience sur un jeune homme, élevé dès sa première enfance dans les mêmes conditions que leur fils.

Tous les colons, hâtons-nous de le dire, n'ont pas cette mentalité ni ces préjugés périmés. Beaucoup, surtout parmi les moyens et les petits, sont de braves gens qui, gagnant durement leur vie, sont néanmoins disposés à faire la part plus large à leurs travailleurs et les traitent avec humanité, voire avec affection. Certains, à coup sûr, sont au fond de bons républicains. Mais comment résisteraient-ils à l'emprise de quelques gros colons, puissances auprès des autorités, qui dirigent l'Association des colons, et, administrant la caisse de crédit agricole, peuvent l'ouvrir ou la fermer à leur gré ?

Ce sont ces « prépondérants » qui menèrent une campagne acharnée contre les nouvelles conceptions coloniales inscrites au programme des partis de gauche. Dans un pays où n'existait aucune réglementation du travail, où le salaire comme les heures de travail étaient livrés au bon plaisir du patron, où l'ouvrier comme le fellah, traités [142] en serfs, n'avaient aucune conscience de leurs droits, l'application des lois sociales — contrats collectifs, imitation de la journée de travail, fixation des salaires, congés payés — parut une monstrueuse atteinte à des privilèges sacrés et consacrés. Et cela, malgré les atténuations et les dérogations prononcées par les commissions d'arbitrage, pour adapter les lois aux conditions locales. Elle déclencha de violentes colères contre le Résident qui entendait faire respecter ces lois.

Quant à M. Pierre Viénot, dont on disait couramment dans certains milieux de Tunis : « Il a fait plus de mal à la Tunisie qu'un corps d'armée allemand », il fut et reste honoré d'une haine particulièrement féroce.

À quoi tient-elle ?

\*  
\* \* \*

Oh ! tout simplement à quelques phrases de son fameux discours-programme et à ce qui s'ensuivit. Le ministre y annonçait brièvement que certains contrats, marchés et conventions passés en Tunisie pour l'exécution des services publics allaient être revus et révisés. Ce fut, j'ose dire, un fameux pavé dans la mare aux requins.

Aussitôt dit, aussitôt fait : trois mois après, deux fonctionnaires, l'un maître des requêtes au Conseil d'État, l'autre inspecteur des finances, venus de Paris à Tunis en mission spéciale, déposaient un rapport dont les conclusions amenaient M. Guillon à prendre une première mesure que d'autres devaient suivre.

[143] Il s'agissait de la concession des ports de Tunis, Sousse et Sfax qui, accordée par l'administration en 1919, fut rachetée par la Régence en décembre 1937. Car il avait été prouvé que les clauses ingénieuses d'un contrat scandaleux avaient fait encaisser à la susdite compagnie 2.500.000 francs au détriment de l'État. Contrat conclu, avec d'autres — notamment celui des chemins de fer de Tunis qui coûte au pays un dixième de son budget — par un homme qui fut directeur des travaux publics à Tunis de 1919 à 1930 [Mourgnot]. Lorsque à cette dernière date ce fonctionnaire trop zélé se retira il entra tout aussitôt dans les conseils d'administration des deux sociétés. Avouez qu'elles le lui devaient bien.

« Il y a là, écrivait M. Pierre Dubois qui, il y a quelques mois, donnait sur l'Afrique du Nord une remarquable série d'articles dans *la Lumière*, un cas de forfaiture dont on peut se demander s'il ne relève par. des tribunaux. » Forfaiture qui, dans certains pays totalitaires dont se réclament la plupart des membres de ce groupe singulier, aurait conduit le fameux directeur au poteau d'exécution ou sous la hache.

Il semble maintenant oiseux d'ajouter que gros colons et affairistes — toujours les mêmes d'ailleurs, une poignée — siègent coude à coude à la table verte de ces conseils d'administration. Après avoir protesté, tempêté contre le rachat de la Compagnie des ports, menacé l'État tunisien d'un procès qui lui imposerait une indemnité de trente millions, ces messieurs baissèrent le nez et le ton. Ils durent finalement accepter une indemnité unique et forfaitaire de 1.320.000 francs qui fait [144] réaliser au budget une économie annuelle de 1.450.000 francs. Ce qui n'est déjà pas si mal.

Mais, tantôt violente, tantôt perfide, la campagne, savamment orchestrée par *la Dépêche tunisienne* [fondée par Lecore-Carpentier], organe des prépondérants et de leurs intérêts financiers, n'en persiste pas moins. Car il importe de soustraire à un sort analogue d'autres concessions : par exemple la puissante Compagnie des phosphates de Gafsa, à laquelle on dut le scandale d'une grève sanglante, celle des tramways, celle du Port de Bizerte qui obtinrent jadis d'une administration trop généreuse des avantages exceptionnels. Et comment protéger celles-ci si l'on ne change pas à la fois de politique et de résident ?

Le directeur de cette feuille abondamment « inspirée » est M. Gaudiani [auquel succédera Mourgnot], avocat-conseil de ces diverses sociétés, leur actionnaire au surplus, avocat également des biens habous, charge qui à elle seule lui rapporte, bon an mal an, quelques centaines de mille francs.

Étonnant personnage ! Chaleureux partisan de M. Landry en Corse — car il est Corse avant tout — il se plaît à arborer en Tunisie les opinions fascistes des prépondérants. Et il entretient des relations extra-cordiales avec les Italiens dont il favorise complaisamment les intrigues, tout en feignant de les ignorer.

Adversaire constant de la cause indigène, ne le vit-on pas, pour la première fois, entreprendre une défense, inattendue dans ses colonnes, des chefs néo-destouriens ? C'est qu'on les avait accusés d'intrigues avec l'Italie et que l'Italie fasciste ne doit, [145]

pas plus que la femme de César, être soupçonnée. Tels sont nos grands patriotes<sup>5</sup>.

Vice-président de la section française du Grand Conseil où il dispose de 50 voix sur 53, M. Gaudiani est une puissance. Jusqu'ici et pendant vingt ans, nul résident n'avait osé lui résister. D'où son courroux. N'a-t-il pas maintes fois fait demander la tête de M. Guillon ?

Qui l'emportera dans cette lutte entre certains hauts fonctionnaires de la Régence, intègre et vaillants défenseurs du budget tunisien, et les grands colons et affairistes qui entendent continuer à s'en servir pour leurs seuls intérêts ?

## XVII SFAX, CAPITALE DE LA COLLABORATION FRANCO-TUNISIENNE

[146] Sfax, seconde cité de la Régence, reine du Sud tunisien, porte avec orgueil un diadème de mérites aussi rares que divers. Sa ville indigène, l'une des plus pittoresques de Tunisie, est enclose dans une magnifique enceinte de remparts crénelés et de tours massives, vieille de plus de douze siècles. Sa ville européenne a su concilier les nécessités du confort moderne avec le souci de préserver le style qui sied à son climat et à son ciel. Les rues claires, bordées de maisons basses et blanches entre des jardins fleuris et des bouquets de palmiers, les places ombragées, l'Hôtel de Ville que domine un minaret, rival en élégance de l'antique minaret de la grande mosquée, les palais mauresques où s'abritent les services publics, composent un harmonieux chef-d'œuvre d'intelligent urbanisme. « Juvénile sagesse qui combine heureusement la tradition et l'audace », a écrit le poète Gabriel Audisio [né à Marseille en 1900, animateur de l'« École d'Alger »].

Et que dire de son port où de grands vapeurs [147] emportent vers l'Europe les phosphates de Gafsa, tandis que les barques des Arabes, des Grecs, des Maltais déversent sur le quai des masses tressaillantes de poissons aux nuances diaprées, sans compter des milliers « d'éponges fraîches, tendres fleurs arrachées aux herbiers de la mer », dit encore Audisio.

Mais Sfax n'est pas seulement une ville charmante où l'on se plairait à vivre : elle a une personnalité fière et même un peu farouche. Tandis qu'en 1881, au moment de l'occupation, la Tunisie du Nord s'ouvrait aimablement aux Français, elle ferma rudement ses lourdes portes au nez des envahisseurs. Pour la réduire, il ne fallut pas moins qu'un bombardement de notre escadre et un débarquement de troupes.

Il y a quelques années, elle manifestait encore son humeur indépendante à M. Peyrouton qui, lors d'une visite, trouva les boutiques fermées et les rues désertes. Par contre, bien qu'il y ait ici des éléments résolument nationalistes, elle témoigna qu'elle n'approuvait point la dangereuse attitude des chefs néo-destouriens en demeurant parfaitement paisible au cours des événements d'avril. Si bien qu'il fut inutile de lui appliquer l'état de siège, le contrôleur civil comme le caïd répondant de sa tranquillité. Ses habitants, sobres et travailleurs, savent ce qu'ils veulent : et ne s'en laissent pas conter. N'est-il donc point particulièrement significatif que cette ville éprise de liberté ait servi de berceau à l'œuvre la plus émouvante de la collaboration franco-tunisienne ?

\*

\* \*

[148] À peine mettez-vous le pied sur le sol de la Régence que l'on vous parle de la forêt d'oliviers de Sfax. Forêt ? Le mot est inexact. Rien des ombrages et de la fraîcheur sylvestres. Disons plutôt un gigantesque verger. Franchissez-vous la ceinture de beaux jardins fruitiers et d'habitations champêtres où reviennent le soir la moitié des bourgeois arabes de la ville, que déjà son flot vous atteint, vous submerge. De tous côtés, il déroule à l'infini ses files régulières d'oliviers roulés en boules, se détachant sur le sol d'ocre

---

<sup>5</sup> Notons ici qu'au moment des manifestations italiennes, M. Gaudiani, se souvenant qu'il était Français, n'ignorant pas, au surplus, que le Duce n'est pas précisément tendre pour les hommes d'affaires, crut opportun de faire de publiques protestations de patriotisme.



rouge, toujours impeccablement labouré. Mer illimitée d'argent et d'or, spectacle d'une monotonie grandiose et presque accablante.

L'histoire de cette œuvre est simple : il y avait une fois, il y a plus de trois siècles, une famille du nom de Siala qui reçut du Bey en dotation un énorme territoire. De là le nom de terres « sialines » qui leur est conservé. Mais ses descendants ayant démérité, leurs biens furent confisqués et devinrent propriété de la couronne. C'est alors que le directeur de l'agriculture, Paul Bourde, inventeur et promoteur de la forêt, par un décret. de 1892, fit mettre cet immense domaine à la disposition des colons de bonne volonté, au prix modique de 10 francs l'hectare. À condition, toutefois, qu'ils y planteraient des oliviers auxquels le terrain de la région est particulièrement propice.

Ceux-ci firent appel aux travailleurs. Mais les oliviers ne produisant qu'au bout de quinze ans et n'atteignant leur plein rendement qu'après vingt-cinq ans, il fut convenu que le colon appor- [149] terait les fonds nécessaires à l'achat, au défrichage du sol, aux plantations, mais surtout à la longue attente. Il devait en outre surveiller l'entreprise. L'indigène, lui, fournissait son travail, son expérience, soignait le jeune olivier jusqu'à l'heure où il arrivait à l'âge de la production. À ce moment-là, colon et fellah partageaient également et celui-ci devenait propriétaire de la moitié de l'oliveraie sur laquelle il avait peiné : c'est ce qu'on appela le contrat de *megharsa*.

Oh ! évidemment, il y eut des abus, des dénis de justice. Rien de ce qui est humain n'est parfait. Sous prétexte des avances consenties, certains colons tentèrent de frustrer leurs ouvriers d'une partie ou même de la totalité de leurs terres. D'autres rachetèrent au fellah sa moitié de terre en plein rapport au prix qu'ils l'avaient payée avant le défrichage. Mais la plupart des règlements furent équitables. D'ailleurs, le contrôleur de cette époque et le caïd Sadok Djelloulli, veillant jalousement, fraternellement sur leur œuvre commune, limitèrent les dégâts. Et les magnifiques résultats sont là pour le prouver. 500.000 hectares sont aujourd'hui plantés ; alors qu'en 1890, on y trouvait 570.000 plants d'oliviers, il y en a maintenant 10 millions et 50.000 familles d'indigènes vivent dans l'aisance La ville de Sfax n'a-t-elle pas le droit de s'enorgueillir d'une aussi féconde collaboration ?

\*  
\*   \*   \*

Prédestination ou mystérieuse puissance de la tradition ? Le contrôleur actuel, M. Pagnon, et le [150] caïd Ali Djelloulli, neveu de celui qui veilla sur l'enfance de la géante oliveraie, s'entendent aussi étroitement que leurs prédécesseurs pour travailler du même cœur et du même élan à la prospérité du pays.

Je les connus ensemble à la fête donnée par un notable de Sfax pour le mariage de son fils. C'était dans la maison de campagne que ce dernier habite, à quelques kilomètres de la ville. Notre ami Kadour, le jeune et très moderne secrétaire du caïdat, nous y conduisit en voiture par des sentes étroites, entre les murs de terre de beaux jardins d'où montait le parfum des jasmins, des roses et des géraniums odorants. Le soir était tombé avec la chaleur du jour. Comme nous approchions, une foule invisible et bruisante de gens à pied, de formes blanches juchées sur de petits ânes trotinant dans leurs grelots, nous accompagnait. Car tout le voisinage est invité à ces fêtes nuptiales qui durent plusieurs jours et coûtent des fortunes.

— Il y a des familles qui s'y endettent et s'y ruinent ! nous dit notre guide.

Mais voici que nous parvenons les accents plaintivement modulés d'une musique indigène, et bientôt le jardin apparaît avec ses ombrages piqués d'ampoules multicolores qui éclairent étrangement la scène.

À l'entrée, les hommes de la famille reçoivent avec grâce, posant la main sur leur cœur, baisant une épaule, murmurant des formules de bienvenue musulmanes.

Les invités de marque vont s'asseoir sur des chaises alignées devant la tribune de l'orchestre, où leurs turbans et leurs fez composent un im- [151] mense, un régulier massif de tulipes aux vives couleurs.

Les autres se forment çà [*sic* : ça] et là, en groupes, et j'aperçois là bas, sous un

banian, une tribu de Bédouins noblement drapés dans leurs burnous, immobiles et silencieux... On distingue tout juste dans les faces basanées l'éclair des dents blanches et des grands yeux sauvages. Au fond, grouille une masse pressée de convives plus modestes, accroupis sur des nattes autour de larges plats fumants. Des fillettes en robes de fées, couvertes de paillettes d'or et d'argent, des garçonnets roulés dans des soieries éclatantes, se fauillent entre les groupes et se poursuivent avec des cris d'hirondelle.

Un jeune homme, élégamment vêtu à l'européenne, mais coiffé d'un fez égyptien, nous guide vers l'estrade surélevée où siègent les hôtes d'honneur, accueillis par le maître de la maison, l'heureux père, qui, rayonnant de joie béate, a néanmoins l'air d'un pirate barbaresque. Il y a là le contrôleur civil, le caïd, quelques personnages musulmans et un ou deux fonctionnaires français accompagnés de leur femme. Seules, nous avons le privilège de représenter le sexe inférieur dans cette immense assemblée mâle.

\*  
\*   \*

Bientôt, nous allons nous asseoir sur la terrasse encadrée de palmiers, autour d'une longue table, ornée de gâteaux en forme de pyramides, glacés de sucre blanc et rose.

Tandis que nous dégustons le beau poisson au cumin, le dindon rôti, les courgettes farcies d'herbes [152] odoriférantes et tant d'autres mets étranges et délicats, j'ai tout le loisir de contempler et d'écouter le caïd Djellouli.

D'une grâce majestueuse dans sa djebbah de soie blanche aux précieuses broderies, avec son visage mat aux traits hardiment busqués qu'éclairent de grands yeux d'un bleu étrange sous le turban tressé d'or, il évoque je ne sais quel fabuleux sultan de légende. À peine lui manque-t-il l'aigrette et l'escarboucle. Rien pourtant de l'impassibilité orientale dans ce sourire et ces prunelles de Parisien que traversent parfois des lueurs de malicieuse ironie. Parisien avisé et fin diplomate qui sait fort bien mener sa barque à travers les écueils des diverses politiques. Et le tout forme un mélange déconcertant et savoureux.

Il a fait ses études à Paris, où il retourne sans cesse, et a des amis choisis. Il n'en garde pas moins l'amour et le sens profond des mœurs, de la culture et de la religion musulmanes.

Il dit de la même voix chantante : L'Arabe avait, a encore, dans le désert, trois biens dont jamais il ne se sépare : son cheval pour le porter, son burnous pour se vêtir et y dormir, son turban qui lui servira de linceul... Et, un instant plus tard, nonchalamment : « Mahomet, qui était le précurseur de Marx et de Lénine... » Puis il vante avec ferveur sa religion qui ne veut point d'intermédiaire entre Dieu et les fidèles, ne connaît pas de classes sociales et oblige le riche à donner aux pauvres le dixième de ses biens.

Mais est-il bien sincère quand il célèbre avec lyrisme le mariage musulman, le mystère romanesque qui entoure la mariée jusqu'à l'heure où [153] son mari lui arrache l'horrible masque de crêpe noir ? Je note, au bas de la table, de légers sourires sur les lèvres de quelques jeunes Tunisiens, ceux de la troisième génération, qui ne portent même plus le fez.

Pauvre petite mariée ! Nous apercevons son jeune époux qui ne se montre guère, accaparé par ses amis ; nous visitons son salon qui me déçoit, car il est du dernier moderne et non du meilleur, sa chambre nuptiale au grand lit de soie rose brodée d'argent ; nous admirons ses bijoux exposés dans une vitrine : bagues et bracelets ornés de diamants, le collier de perles de la rue de la Paix rivalisant avec les longues et fastueuses boucles d'oreilles d'Orient.

Mais elle, nous ne la verrons pas : elle n'arrivera que vers une heure du matin, accompagnée de toute sa famille, dans un cortège d'autos et non plus en carrosses peints comme au temps jadis. Il n'est même pas permis de demander son nom. Et elle n'admira rien de cette fête offerte en son honneur...

## L'UNION DES RACES OPPOSÉE AU RACISME

[154] Le lendemain de ce curieux mariage musulman, j'avais un long entretien, dans leurs bureaux respectifs, avec le contrôleur civil et le caïd qui allait s'embarquer pour l'île de Djerba.

Ces deux hommes avertis, d'une admirable bonne volonté, me confirmèrent les doléances que j'avais déjà reçues de plusieurs côtés au sujet du malaise tunisien. Mais leurs conclusions furent optimistes :

— Pourquoi ne nous entendrions-nous pas. ? disait le caïd. Il y a entre nous des liens plus forts que nous ne le soupçonnons nous-mêmes. Parmi les Tunisiens, les hommes de bonne foi reconnaissent que vous avez apporté l'ordre, la sécurité, l'aisance. Ils n'ignorent pas que votre excédent de population n'est pas tel que nous puissions craindre d'être envahis et submergés par vous, comme nous le serions par les Italiens. Ils savent que vous nous êtes indispensables, que **nous ne sommes pas encore mûrs pour l'autonomie**. Il suffit donc de tomber d'accord sur les indispensables réformes. N'oubliez pas qu'après la guerre, en reconnaissance des services rendus, Briand nous avait déjà fait des promesses qui n'ont pas été tenues. Voyons les questions primordiales : il y a d'abord celle des fonctionnaires. Vous la connaissez : au début du protectorat, à part quelques grands chefs venus de France, on ne trouvait que des Tunisiens dans les administrations. C'est exactement le contraire aujourd'hui. Et nos jeunes gens, déçus et misérables, deviennent des révoltés.

« Il faut ensuite exécuter sans délai l'excellent plan du paysannat qui vient d'être étudié et adopté par les commissions de Tunisie. Réaliser la politique du ventre plein. **Il faut contraindre les fellahs, qui furent d'abord nomades par nécessité, mais qui ont maintenant l'habitude ancestrale du nomadisme, à se fixer sur les terres qui leur sont attribuées. Les obliger à travailler, même par la force, en leur démontrant que c'est pour leur bien.** Car nos indigènes apprécient un gouvernement fort et autoritaire, à condition qu'il soit juste. Tenez, pour les événements d'avril, ils auraient admis des sanctions immédiates et sévères, suivies d'indulgence il est vrai. Le procès des protagonistes destouriens tarde trop et l'état de siège ne devrait pas s'éterniser. Quand les choses durent, voyez-vous, elles finissent par s'envenimer. Mais avec de la bonne volonté et des concessions mutuelles, tout peut, tout doit s'arranger.

\*  
\* \* \*

La même note m'avait été donnée par un notable de Sfax, Taïeb Kamoun, conseiller municipal et membre de la Chambre de Commerce.

[156] — Vous voulez notre cœur, me dit-il avec émotion, accordez-nous le vôtre.. Soyez pitoyables à la détresse des fellahs. Qu'ils aient des terres à défricher et des avances consenties par une caisse de crédit agricole spéciale ; enseignez-leur le travail et la prévoyance ; diminuez aussi le nombre des illettrés, car ils évolueront plus vite. Ne serait il pas possible, pour les dépenses qu'entraînerait l'organisation d'écoles nouvelles, de recourir à un emprunt en France ? À moins que l'on ne frappe les bénéfices énormes des grandes sociétés ?

**Admirable naïveté d'un homme dont la religion enseigne que les riches doivent payer pour les pauvres.** Il y a longtemps que la nôtre a perdu l'esprit de l'Évangile.

Quant au contrôleur civil, M. Pagnon, à la suite des conversations qu'il eut avec les notables indigènes, il estime que ceux-ci verraient volontiers un Conseil administratif de la Régence, formé moitié de Français, moitié de Tunisiens, dont les uns pourraient être élus selon un mode à déterminer et les autres seraient des techniciens des deux nationalités, désignés par l'administration et par le Bey. Ces conseillers se réuniraient, par exemple, tous les mois, renseignés par les contrôleurs civils et les caïds, qui leur tiendraient lieu d'antennes, ils auraient le droit de contrôle et l'initiative des mesures à proposer au résident. Il pourrait y avoir également des municipalités élues dans les grandes villes et, dans les campagnes, des municipalités rurales s'occupant exclusivement

des intérêts communaux.

Mais M. Pagnon insiste surtout sur l'accord qui règne, dit-il, dès à présent, entre les divers éléments [157] de la population. Il prend là défense des colons, dont on a égratigné la susceptibilité et qui se plaignent d'être méconnus.

— Il y en a ici d'excellents, me dit-il ; malgré leur « arabophobie », qui n'est souvent que de façade, ils sont humains et s'arrangent pour fournir du travail aux chômeurs ; il en est, parmi eux, qui ont créé jusqu'à mille petits propriétaires indigènes. Et il leur prêtent de l'argent quand ils sont en difficulté. Ils ont fait construire un hôpital de 12 millions, organisé des dispensaires, des gouttes de lait, dont leurs femmes s'occupent elles-mêmes... Enfin, ils se sont montrés assez conciliants, puisque nous avons pu résoudre ici les conflits sociaux sans trop de heurts...

Puis, frappant avec orgueil sur un énorme dossier :

— Voici les contrats de travail acceptés de part et d'autres par les compagnies, les salines, les huileries — il y a 450 de ces dernières dans la région de Sfax — et la plupart des autres industries ; quant aux contrats pour les salaires agricoles, ils ont été fixés après discussion avec le caïd. Il est vrai que nous travaillons en parfait accord avec les dirigeants locaux de la C.G.T., qui ont ici des syndicats actifs et en pleine croissance. Celui des dockers et portefaix, le plus ancien, est une véritable puissance...

\*

\* \*

Inutile de dire que je connaissais déjà ces courageux dirigeants qui, en moins de deux ans, sont [158] parvenus à syndiquer près du tiers des ouvriers de la région.

Nous avons même dîné avec eux, et je les revois tous, groupés autour de la table amie d'une villa, blottie dans un jardin touffu : Ducros d'abord, secrétaire général de l'Union locale, géant blond cambré avec défi dans sa cote bleue, les cheveux en révolte et le nez en bataille sous ses lunettes de travers, le rire franc et sonore. Quelle vie de luttés et de bagarres ! À onze ans, mousse sur un voilier, puis chauffeur sur un cargo, à dix-sept ans il s'engage. La guerre. Salonique. Il rentre pour combattre d'autre sorte. Cheminot, docker, chauffeur ou mécanicien du P.L.M., dans le Midi de la France, il prend part, avec des fortunes diverses, à maintes luttés syndicales, puis débarque un beau jour en Tunisie. On veut l'expulser comme agitateur, il y reste néanmoins. Depuis, il est toujours sur la brèche ; et il est la cible de la réaction.

Près de lui, tout petit, profil en cimenterie, c'est Zaouari, secrétaire général adjoint et secrétaire de ce syndicat de dockers qui fait trembler les puissants du jour. Sept ans de guerre en France et au Maroc, gazé du poumon et des yeux. Doux et silencieux, avec de furtifs sourires sous sa moustache effilée de palikare, il porte toujours au bout des doigts ou glissé sous sa chéchia, au-dessus de l'oreille, un petit bouquet de jasmin odorant. Puis-je oublier avec quelle gentillesse il m'offrit un de ces bouquets, accompagné d'un beau paquet de cigarettes de luxe ? Et l'affectueuse et confiante cordialité que tous me témoignèrent ?

Mais il y a encore Beribi, secrétaire administratif, grand et mince aux traits fins, aux yeux brû- [159] lants, et qui de temps à autre crie avec véhémence : « C'est honteux ! » Et Ladel, des P.T.T., qui fait une période comme officier de réserve et apparaît en uniforme. Ladel, écrivain de classe et militant convaincu. Sans compter notre hôte, le jeune et charmant Kadour, secrétaire du caïdat, déjà nommé, Tunisien au brun visage énergique qui sert d'agent de liaison entre les autorités et les syndicats, évite les froissements, aplanit les difficultés. Comme vous le voyez, c'est vraiment autour de cette table l'union des races. Ce qui est, Dieu merci, tout l'opposé du racisme.

Ces courageux garçons m'annoncent avec allégresse leurs bulletins de victoire : dans les salines, au lieu de sept à huit francs par jour pour douze heures de travail — et quel terrible, quel dangereux travail ! — les ouvriers reçoivent maintenant douze francs pour huit heures ; dans les produits chimiques, au lieu de quatre francs, toujours pour douze heures, douze à treize francs pour huit heures ; dans les huileries, dix-sept francs au lieu de six à sept ; quant aux dockers, ils sont arrivés, indigènes comme Européens, à obtenir

le salaire record de quarante francs par jour, le meilleur de la Tunisie ! Ce qui n'est pas, comme bien vous pensez, du goût de tous... Mais il ne faut pas s'endormir pour défendre ces pacifiques conquêtes :

— Les patrons musulmans des huileries, par exemple, sont sans cesse à surveiller. Dans le Sahel, ils ne veulent rien savoir. Et ici, autour de Sfax, ils essaient par toutes les feintes d'échapper à la loi. Quelques-uns avaient fait signer par leurs ouvriers des reçus de salaires fictifs. Il a fallu les mettre en prison pour qu'ils comprennent.

[160] Mais il y a surtout la plaie des tâcherons. Les tâcherons sont des sortes d'intermédiaires qui, à l'encontre de toutes les lois syndicales, font un forfait, d'une part avec le patron, de l'autre avec le travailleur.

— Ainsi, me disait Ducros, l'an dernier, pendant la récolte des Amandes, un de ces négriers avait embauché une centaine d'ouvriers. Ils peinaient de la pointe du jour au coucher du soleil, d'abord pour cueillir, ensuite pour décortiquer lesdites amandes. Prix : un franc par jour. Vous pensez si nous avons protesté ! Une autre fois, pour stocker cent douze tonnes de grignons — vous savez, le résidu des olives, pulpe et noyaux — un autre de ces coquins avait fait un prix forfaitaire de quatre cent cinq francs. Devinez ce qu'il a donné à ses trois hommes pour trois jours de travail ? Vingt francs chacun, soixante francs en tout ! Ah ! il faut ouvrir l'œil !

\*  
\* \*

Je devais, le lendemain matin, assister à un de ces incidents et à sa solution. Je sortais de mon hôtel, si blanc entre ses bosquets de lauriers roses en fleurs, quand on me héla, et une petite auto toute neuve s'arrêta pile devant moi : celle de la C.G.T., offerte à Ducros par le syndicat des produits chimiques, ce qui lui permet de décupler son travail de secrétaire général, mais lui vaut, par contre, bien des jaloux.

— Ces meneurs qui s'offrent des voitures ! me disait d'un ton haineux un gros monsieur qui doit bien en avoir deux ou trois, et autrement luxueuses.

[161] — Venez avec nous ! me dit Ducros, de son air le plus batailleur.

Zaouari, lui, ne disait rien, respirant avec nonchalance son éternel petit bouquet de jasmin. À peine un redoutable éclair passait-il parfois dans ses petits yeux noirs d'éléphant sage.

On m'explique : il s'agissait de charger sur le port un wagon de bois destiné aux mines de Gafsa. Un tâcheron s'est présenté avec un forfait : cent francs pour lui, soixante francs pour ses trois hommes. Le travail est déjà commencé.

Nous sautons sur le quai dévoré de soleil. Et tout à coup, ô surprise, voici mon Zaouari transformé. Redressé de toute sa taille brève, bien quillé sur ses petites jambes, il marche droit sur un gros bonhomme à chéchia et à moustaches grises qui le dépasse de toute la tête : le tâcheron. Il lui met rudement la main sur l'épaule, et, d'une voix véhémement que je ne lui soupçonnais pas, il l'objurgue, tantôt en français, tantôt en arabe, ponctuant belliqueusement de son frêle bouquet arguments et anathèmes. Une centaine de dockers s'amassent [*sic*] autour du colloque, graves ou ricaneurs, tous prodigieusement attentifs.

Un jeune Français, à casque colonial, employé de la compagnie de Gafsa, se tient un peu à l'écart, les poings sur les hanches, l'air faussement désinvolte. Plus loin, deux ou trois autres représentants de la même compagnie écoutent sans mot dire, le nez baissé.

Et tout à coup, Zaouari crie d'une voix de tonnerre au tâcheron effondré :

— Tais-toi ! Le travail sera payé à la journée, au tarif syndical, ou je fais décharger le bois !

[162] Se tournant vers l'employé :

— Entendu ?

Celui-ci accepte d'un signe de tête.

Alors, se retournant vers le coupable, et le menaçant de son bouquet de jasmin :

— Et toi, va-t-en ! Que je ne te voie plus ! File !

Enfin, vers moi, avec le plus gentil sourire de triomphe :

— C'est comme ça qu'on fait...

— Et c'est comme ça que nous gagnons le cœur des indigènes, commente Ducros. Tous se feraient tuer pour nous. Par émulation, ils prennent, en outre, le goût du travail ; et ils en viennent aussi à s'attacher aux patrons français, colons et usiniers, qu'ils voient plus accommodants que les Tunisiens. Par conséquent, ils s'attachent à la France. Mais j'ai encore quelque chose à vous montrer. Venez !

Quelques minutes d'auto. Nous voici dans un terrain vague, au bord de la mer, en face de la plus abominable agglomération de huttes, faites de branches, de chiffons et de vieilles nattes. Des chats et des chiens galeux rôdent autour des bidons à pétrole et des boîtes de fer blanc qui servent d'ustensiles de cuisine. Des enfants presque nus, morveux et croûteux, des vieilles décharnées, couvertes de guenilles, des femmes aux yeux chassieux, un nourrisson dans le dos et un gosse entre les bras sortent sur le pas des portes. Elles reconnaissent nos compagnons et nous appellent. Leurs pauvres figures rayonnent. Elles insistent pour nous offrir du thé, de la limonade, et nous acceptons cette hospitalité de la misère tandis que Chim prend des photos.

— Et voilà ce qu'on trouve à quelques centaines [163] de mètres du quartier des palaces ! conclut Ducros. Oh ! il y a encore à faire ici... Mais comme contrôleur, caïd, syndicats, et même les patrons quand ils veulent bien comprendre leur véritable intérêt, se tiennent et s'entendent, nous ferons du bon travail, allez !

## XIX

### L'EAU ET LA DÉFENSE CONTRE L'ITALIE PROBLÈMES DU SUD TUNISIEN

[164] En route pour l'Extrême-Sud ! Mes compagnons ont arboré le casque colonial. Quant à moi, j'emporte partout, sagement, le mien, enveloppé dans un beau sac en papier, sans me résoudre à m'en coiffer car il est lourd comme un dôme de mosquée.

Voyage rapide — cinq ou six jours — dont trois nuits en chemin de fer et par une moyenne de 40° à l'ombre. Voyage pittoresque aux multiples incidents. Même dans ces trains, où les troisièmes sont toujours bondées d'Arabes, campant avec leurs femmes, — voilées si ce sont des citadines, et, si ce sont des paysannes, vêtues de hardes aux couleurs vives et toutes sonores de bijoux massifs et de barbares anneaux d'argent. Sans compter les moutards, les chiens maigres, les cages à poules et autres bagages hétéroclites.

Mais dans cette enquête il n'y a point de place [165] pour le pittoresque. Occupons-nous des choses sérieuses, c'est-à-dire du souci dominant de ces territoires du Sud : l'eau, encore l'eau, toujours l'eau.

Gabès même, au bord d'une longue plage où les cabines de bains sont correctement alignées comme à la parade, a bien son oued aux eaux abondantes qui lui entre les massifs de lauriers roses, traversés par l'éclair bleu des martins-pêcheurs. Il a son oasis d'une extravagante fraîcheur. Mais la région qui l'entoure ?

— Quand il pleut, me dit un fonctionnaire, si l'on sème un sac d'orge, on en récolte au moins vingt-cinq ; mais deux années sur trois, si ce n'est trois sur quatre, la sécheresse est absolue et la disette s'ensuit. Pour y remédier, on a percé dans la région une vingtaine de puits artésiens, et presque toujours sur l'emplacement où les Romains avaient creusé des citernes. Mais un puits artésien coûte de 250 à 300.000 francs. Et savez-vous quelle est la somme consacrée dans le budget des territoires du Sud aux dépenses de recherches d'eau ? De 50 à 100.000 francs par an. N'est-ce pas dérisoire, alors que toute la question de la misère des fellahs, et par conséquent de leur mécontentement, repose sur l'eau ?

Autour de ces puits artésiens, entre Médénine, Mareth et Ketena, depuis deux ans, on a créé, paraît-il, des villages bientôt entourés de végétation où les indigènes se sont fixés avec plaisir. Car s'ils sont nomades, c'est surtout par nécessité, par manque de fourrage pour leurs troupeaux qui sont leur seule ressource en cas de pénurie de céréales, et même leur seule ressource tout court. N'y a-t-il pas 50.000 sur 75.000 de ces nomades

qui vivent [166] de l'élevage ? Ils vendent leurs bêtes, en gardent pour se nourrir, tissent la laine de leurs moutons et vont porter l'étoffe sur les marchés organisés dans les centres. Mais, encore une fois, il leur faut l'indispensable fourrage. Or, on vient de faire une expérience qui a fort bien réussi :

— Sur le conseil d'un Américain de l'Arizona, me dit le contrôleur, nous avons planté, il y a deux ans, le long des régions côtières, une centaine d'hectares en cactus épineux et non épineux. Vous souriez ? Mais les animaux, je vous assure, les broutent avec joie ; quant aux hommes, ils trouvent dans les fruits qui sont très abondants un excellent aliment. Les indigènes entre lesquels cette plantation a été partagée — quatre ou cinq hectares par famille — ne se sont pas déplacés cette année. Il y a donc là une idée précieuse à mettre en pratique et à généraliser. Quant aux autres tribus, comme tous les ans, elles sont allées vers le Nord. Elles se divisent en caravanes analogues à celles que vous avez rencontrées dans les environs de Tunis. Quoique, en général, les nôtres ne dépassent pas la région de Kairouan. Elles reviendront en octobre pour la récolte des dattes. Ici, ces dattes servent uniquement à la nourriture des gens du pays, car leur qualité n'est pas telle qu'on puisse les exporter. Mais quand les dattes seront mangées ? Ce sera de nouveau la misère. Qu'un agitateur passe, que des émissaires venus de la Tripolitaine, notre proche voisine, s'en mêlent, et vous devinez le résultat. La solution du malaise tunisien c'est le paysannat, et celle du paysannat, c'est l'hydraulique. De l'eau pour les céréales, de l'eau pour les fourrages et pour le bétail !

\*

\* \*

[167] Le lendemain, j'avais la joie de contempler de mes yeux le forage d'un de ces puits artésiens qui, dans leurs profondeurs, recèlent tant d'espoir et de futur bien-être. Une quinzaine d'ouvriers y travaillent [sic] nuit et jour sous les ordres d'un officier. On a trouvé une nappe de douze mètres d'eau, mais on cherche la grande nappe, et l'on est déjà descendu à cinquante-quatre mètres sous terre... L'eau, plus précieuse que l'or.

C'était à Matmata, le premier poste des territoires militaires du Sud, à une cinquantaine de kilomètres de Gabès. Nous y étions parvenus à travers un désert pouilleux, poudreux, raviné, par le vieil autocar grinçant et brimbalant [sic] qui fait le service quotidien de la poste. Tous les quatre à cinq kilomètres, il s'arrêtait en pleine solitude, et tout à coup surgissait de derrière une dune un jeune berger qui s'avancait vers nous d'un long pas de fauve. Ou bien un cavalier drapé de rouge, que nous apercevions de loin, immobile comme une statue, le fusil en travers du dos, fondait soudain sur l'auto pour recevoir le courrier, enfermé dans une mince enveloppe jaune. Un vieillard à barbe et à chéchia passait, noblement campé sur un âne à couffins d'où sortaient de petites têtes d'enfants, entièrement rasées, sauf pour la petite mèche [sic : mèche] au milieu du crâne. La mère, pauvre créature étique enveloppée dans ses longs voiles noirs poussiéreux, courait derrière en agitant un bâton. Puis des chameaux défilaient, portant d'énormes ballots d'alfa, cette longue herbe grise et rude que l'on exporte [168] en Angleterre pour fabriquer le papier de luxe. Au fait, pourquoi pas chez nous où il existe une si lamentable, une si incompréhensible famine de papier ?

Un des petits chamelons en peluche couleur canari, qui trottaient derrière leur mère, pris de terreur subite en entendant le fracas du car, se mit soudain à galoper devant lui, cou et queue tendus, les pattes nageant éperdument dans le vide, avec des bonds d'un indicible comique. Toute la tribu courait derrière en poussant des cris si déchirants, qu'il fallut arrêter notre machine qui, elle aussi, se prit à gémir de tous ses vieux ressorts rhumatisants. Puis de nouveau nous nous lançâmes dans le grand désert fauve.

— Cap'tane Macquart a fait ranger la route, me dit le conducteur ; avant, mauvaise, beaucoup, maintenant, il est très bien. Cap'tane Macquart il est brave, très gentil avec les Arabes.

\*

\* \*

C'est justement cet homme populaire que nous allons voir. Il commande le poste, maison blanche sur laquelle flotte notre drapeau, campée là-bas, tout en haut d'une colline escarpée. Par conséquent, comme dans tous les territoires militaires, c'est lui qui règne souverainement, tour à tour et à la fois administrateur, juge, percepteur, ingénieur, architecte, sur des dizaines de milliers d'habitants.

— À Matmata même, ils sont 21.000 contre 3.500 en 1891, me dit le capitaine Macquart, et dans la région, en englobant la population des territoires militaires du Sud, 200.000 au lieu de 67.000. On [169] doit cet accroissement aux efforts de nos médecins militaires ; ils ont presque entièrement aboli les épidémies de variole, de peste et de typhus qui autrefois décimaient le pays... Seulement, voilà, maintenant il faut nourrir tous ces gens-là...

Le capitaine, grand garçon énergique, à la parole aussi nette que le geste, n'a que quelques minutes à nous consacrer. Nous ne l'avions pas prévu et il doit partir en tournée.

— Oh ! ils sont tout de même moins malheureux qu'ailleurs, continue-t-il, ils ont des palmiers, des oliviers, ils vendent leur huile et gagnent juste de quoi se nourrir. Il y a aussi l'élevage Mais c'est encore et surtout l'eau qui manque... Plus il y aura de points d'eau, et moins il y aura de misère. C'est la seule façon, d'ailleurs, de rendre ces tribus sédentaires. Un exemple : les moutons et les chèvres dont le nombre avait quadruplé depuis l'occupation française ont diminué de 50 % entre 1935 et 1937, années de grande sécheresse. Et nous voici, hélas ! à la troisième saison sèche ! L'eau ! Toujours le même refrain ! Nous parlons maintenant de cette dangereuse voisine, l'Italie, car le poste de Matmata est l'un des plus proches de la frontière tripolitaine. Je sais que celle-ci est bien défendue, qu'elle a sa ligne Maginot. Le capitaine, sur ce point, est, comme de juste, d'une discrétion extrême.

\*  
\* \*

J'ai appris d'autre part que 1.500 ouvriers sont encore occupés là-bas, en plein désert, à des travaux militaires. Par quelle imprudence cet effectif [170] compte-t-il environ un quart de travailleurs italiens ?

Je sais aussi que le cœur de cette ligne Maginot se trouve à Mareth. Rien d'ailleurs de commun avec nos défenses de l'Est et du Rhin. On ne peut pratiquer dans le sable les mêmes fortifications que dans le roc ou dans une terre lourde et grasse. Celles-ci sont donc plus légères, semées de trappes et d'embûches.

Veut-on les éviter ? On tombe dans des déserts où les points d'eau ont été soigneusement supprimés, tandis que les salines y sont fréquentes et présentent certains dangers sur lesquels mieux vaut ne pas insister. Ces ouvrages, adaptés à la nature du sol, ont été préparés et réalisés par le général Morin, chef du génie militaire en Tunisie, et par le colonel Rème Bruneau [ou Rime-Bruneau ; futur pilier du rassemblement français, de Colonna, pdt de Présence française (cf. *Esprit*, juin 1955) puis OAS].

Nul n'ignore dans la région que les Italiens ont peu à peu massé en Tripolitaine des forces beaucoup plus importantes que la situation ne l'exige, et entassé un matériel hors de proportion, même avec le nombre excessif des troupes actuelles. En cas de conflit, ces troupes entreraient dans le Sud tunisien, mais seraient arrêtées dès Gabès par la fameuse ligne de défenses dont on ne cesse d'accroître l'importance et l'efficacité.

Muet sur cette dernière question, le jeune officier ne se montre guère plus loquace quant à la participation de l'Italie au drame du 9 avril.

À son avis pourtant, elle est plus que probable.

Hitler qui, depuis deux ans et sous prétexte d'aide aux rebelles franquistes, a mis la main sur le Maroc espagnol qu'il n'entend plus quitter, [171] laisserait volontiers les mains libres au Duce en Tunisie.

Un incident grave est toujours possible : le meurtre, par exemple, au cours des troubles, de deux ou trois de leurs nationaux, fournirait aux Italiens un prétexte pour intervenir. J'évoque certains faits assez troubles : ce sont des fonds d'origine italienne



trouvés, dit on, chez un avocat néo-destourien du barreau de Sousse, ou bien ces 2.000 ouvriers indigènes travaillant dans la région italienne du Cap Bon, transportés par camions à Tunis, au cours de la nuit du 7 au 8 avril ; les mêmes sans doute qui allèrent crier : « Vive Mussolini ! », devant le palais beylical et le consulat d'Italie.

J'ajoute à ces exemples quelques renseignements plus nouveaux que je tiens d'autre source : trois cents nouveaux avions vinrent, à cette époque, s'ajouter aux forces massées à la frontière tripolitaine. En outre, curieux détail et combien suggestif, on constatait au même moment la **présence en Libye du docteur Ley, chef du Front du travail hitlérien, accompagné de trois cents techniciens allemands**. Dans cette même Libye se trouvent encore actuellement une centaine de milliers d'hommes qui firent leurs grandes manœuvres le long de la frontière tripolitaine. Parmi ces troupes, deux divisions sont à noter : la « Sirtica », et la « Marmarica » du 20<sup>e</sup> corps d'armée, au nom nettement libyen, qui, en août 1937, jouèrent le rôle de l'agresseur dans les grandes manœuvres de Sicile.

Aux dernières nouvelles, dans cette même Sicile, aux alentours d'Agrigente, on construit partout en [172] grande hâte d'importantes bases aériennes. Et l'on vient de défendre aux avions étrangers de survoler la petite île de Pantellaria, tandis que les Italiens eux-mêmes ont l'interdiction de s'y rendre et que les habitants n'ont même pas le droit de s'en absenter pour une période inférieure à six mois.

Ce rocher de Pantellaria est lui-même troué de canons comme une ruche et bordé d'aérodromes.

Enfin, le gouvernement italien a fait poser, il y a quelques mois, entre Portoempédocle en Sicile, Pantellaria et Tripoli, un câble sous-marin de plus de 700 kilomètres.

C'est assez dire que l'Italie n'abandonne pas la partie et continue à guetter de tous ses yeux aigus.

— Que voulez-vous, reprend le capitaine, ils ont un formidable excédent de naissances et la misère en Sicile, dans les Pouilles, du côté de Florence et de Ferrare a suscité des révoltes assez graves. Ils ont déjà 300.000 colons en Tripolitaine, il leur faut bien en caser d'autres. À nous de nous garder en nous attachant les indigènes, c'est-à-dire en luttant contre leur pauvreté, en accroissant leur bien-être. Un puits nous gagne plus de cœurs que les plus beaux discours !

Une route également, d'après ce que j'ai entendu tout à l'heure.

\*  
\* \* \*

Avant de quitter Matmata, nous visitons, sous la conduite d'un employé du caïdat, l'extraordinaire village troglodyte. En arrivant, à part la place où se tient le maigre marché, on n'aperçoit guère que la mosquée blanche, jadis construite par un prédé- [173] cesseur du capitaine Macquart, et quelques bouquets de palmiers.

Tout le reste se passe sous terre, mais à ciel ouvert. Imaginez des puits circulaires de six à huit mètres de profondeur et d'une dizaine de diamètre. Tout au fond, dans la cour arrondie qu'éclaire le ciel, un âne est attaché, des enfants grouillent et lèvent le nez, des chiens aboient, des femmes surgissent sur le seuil, puis s'enfuient et disparaissent comme des lapins dans leur terrier. Où donc ? Dans des pièces, creusées à même l'argile rouge, éclairées par les portes en ogive et où les meubles mêmes, lits et étagères, sont sculptés dans la glaise.

— C'est chaud l'hiver et frais l'été, m'explique notre guide avec orgueil, et c'est bien moins long et moins cher à construire qu'une maison.

Des novateurs, ces Matmati ! Pourquoi n'ont-ils pas trouvé plus de disciples en architecture ?

[174] Je me souviens d'un réveil subit dans le train qui, avec des grincements de ferraille, des hoquets, des bruits de chaînes, nous avait secoués toute la nuit, une nuit lourde et fiévreuse. C'était dans je ne sais quelle gare, avant l'arrivée à Gafsa. Était-il quatre ou cinq heures du matin ? Le ciel était pâle, la lune d'un bleu immatériel. De blancs fantômes à l'invisible visage, luttant avec d'énormes ballots d'alfa, les roulaient, les basculaient, les hissaient péniblement dans des wagons Et je me posais une question lancinante, toujours la même : combien sont-ils payés, ces malheureux, pour ce dur travail qui commence avant l'aube ?

Un employé français, les yeux bouffis de sommeil sous sa casquette à galons, nous regardait vaguement. Quelques minutes et, de nouveau, nous foncions, dans le désert fauve...

Enfin, après un trimballement dans le vieil autobus, nous voici sur la place de Gafsa, où des chameaux sont couchés en cercle au pied de la grande [175] muraille crénelée de la Kasbah. Pas d'hôtel. Rien qu'un café-restaurant, puant l'absinthe et le caporal, où bourdonnent déjà de redoutables essaims, de mouches. Six heures. La ville s'éveille. Le soleil apparaît, blanc et brûlant. Les chameaux, objurqués, se lèvent avec de comiques grognements de protestation, s'ébranlent en se dandinant, tandis que les chamelons dansent joyeusement autour d'eux sur leurs fines pattes arquées.

Cris enroués : c'est le marchand de pains en forme de galettes, étagés sur un plateau de paille haut dressé ; puis le marchand de *lagmi*, avec sa cruche et son verre, le lagmi, ce vin de palmes crémeux et frais, sève des palmiers que l'on recueille à la manière de la résine sur les pins.

Nous flânonnons vers les vieilles piscines romaines où, dans l'eau bleue, des gamins au corps de cuivre poli, plongent en grenouilles pour ramasser les sous qu'on leur lance. Au-dessus, s'arrondit le dôme blanc d'un marabout, entre les palmiers dont l'éventail ondule sous la brise du matin.

Et voici le marché indigène, grouillant et sonore de clameurs, où, par terre, sont étalés pêle-mêle des abricots criblés de taches de rousseur, des peaux de bêtes fraîchement dépouillées, des monceaux d'ail et d'oignons, de grands ballots de laine, des éperons de fer brut, d'énormes pavés de dattes pressées.. Des hommes à barbe, drapés d'étoffes jaune d'or, appuyés sur de longs et lourds bâtons pareils à des crosses, et que l'on croirait sortis tout vifs des pages d'une vieille Histoire Sainte, se tiennent debout, le regard lointain. Ce sont des montagnards venus pour vendre la laine de leurs troupeaux.

Mais voici des gens en cercle, les uns accroupis, [176] les autres debout, tous le cou tendu, les yeux aimantés. Sur quoi donc ? Une machine à coudre dernier modèle !

Un garçon à chéchia, un Juif sans doute, pédalant avec une vitesse enragée, coud une djebbah [sic] que son futur propriétaire surveille de tous ses yeux où l'admiration le dispute à la méfiance. Les autres attendent, des pièces d'étoffe entre les bras. Ils sont venus de très loin, de par delà les monts, pour voir opérer la merveilleuse machine. Elle est en passe de faire la conquête du désert.

\*  
\* \*

De retour sur la grand'place [sic], j'avise tout à coup un impressionnant cortège d'hommes, magnifiquement drapés dans leurs burnous, qui se dirigent d'un pas majestueux vers les bureaux du contrôle. Qu'est-ce donc ? Une délégation de grands chefs ? Une mission diplomatique ? Point. Ce sont tout simplement les membres d'une tribu, des chômeurs qui travaillent dans les chantiers organisés par le contrôle pour lutter contre la misère. Ils s'en vont toucher leur paie.

— Ils veulent partir en caravane vers le Nord, me dit un instant plus tard le contrôleur civil, M. Chastel. Rien à faire pour les retenir ! Ce n'est pas qu'ici ils soient aussi pauvres qu'on le croit. Tous les trois ou quatre ans ils ont une bonne récolte, tous les six ou sept ans, une récolte splendide : des blés plus hauts que ma voiture, 120 sacs pour 10 de semence. Ils stockent ce blé dans des silos et le vendent dans les années de pénurie. Ils ont aussi des moutons ; leurs femmes font de beaux [177] tapis aux teintes végétales qui

atteignent de très hauts prix... Mais ce qui fut nécessité devient habitude ; ils ont tous le nomadisme dans le sang. Il faudrait trouver le moyen de les fixer et de remédier à la misère des régions plus déshéritées ; planter des oliviers, et surtout multiplier les puits, les points d'eau...

Le contrôleur, lui aussi, me parle des fameux cactus, fourrage pour les animaux, nourriture pour les hommes. C'est lui qui en fit la première expérience et elle a pleinement réussi.

M. Chastel a le masque et la noble allure d'un proconsul romain ; il en a aussi la féconde activité. Secondé par sa charmante femme qui, avec la conscience de sa belle mission, voit et fréquente les femmes arabes, les pauvres comme les moins pauvres, les assiste dans leurs misères physiques et morales, se fait leur amie, leur confidente, leur conseillère, il a couvert Gafsa d'un réseau d'œuvres d'assistance, aussi parfaites que le permettent les maigres crédits dont il dispose.

J'ai visité la *Goutte de Lait*, assiégée par des mères indigènes qui portent leurs bébés une fois par semaine à la consultation des nourrissons ; la « *Tékia* » ou maison d'assistance, qui, en ce moment, n'a pas encore de chômeurs, mais nourrit et même abrite les veuves, les aveugles, les éternels vieux clochards, les mêmes sous tous les cieux et sous toutes les loques. Ces habitués forment une moyenne de deux cents par jour ; et la cuisinière, joyeuse et bien en chair, est aussi appétissante que son odorant couscous.

Mais les dispensaires, dirigés par deux docteurs [178] de la Santé publique, m'ont particulièrement frappée. J'ai vu les longues files de malheureux aux yeux sanglants ou mangés de pus attendre à la porte des services ophtalmologiques ; certains ont parcouru cent kilomètres pour se faire soigner, et on y donne parfois de trois à quatre cents consultations par jour, car les maladies d'yeux sont nombreuses et graves chez les Arabes, particulièrement le redoutable trachome, si contagieux, et les conjonctivites foudroyantes qui peuvent amener la cécité en vingt-quatre heures. Combien d'indigènes doivent la vue à ces dispensaires que l'on trouve dans les centres de Tunisie ! La France peut tout au moins être fière de ses victoires dans ce domaine.

Le dispensaire de médecine générale doit surtout lutter contre la syphilis, la maladie la plus fréquente. Elle est, du reste, moins grave qu'en Europe, puisque le soleil attirant le microbe à la surface du corps, elle affecte surtout une forme cutanée. Mais le traitement de piqûres doit durer quatre ans, et les malades n'ont guère la patience de venir aussi longtemps. Il faudrait pouvoir les y contraindre...

Vient ensuite la tuberculose.

— Comment la prévenir ? me dit le docteur Hosati, un distingué Tunisien : elle a surtout pour cause la misère physiologique. Qu'y faire puisqu'en dehors de l'oasis il n'y a pour ainsi dire pas d'eau, donc aucuns moyens [*sic*] de subsistance ? Mais cette eau précieuse est très surveillée. Voilà pourquoi le typhus a pour ainsi dire disparu. Les maladies infantiles sont, comme partout, la gastro-entérite, aggravée par la chaleur, la broncho-pneumonie, la [179] rougeole, la coqueluche. Quant à l'appendicite, elle est presque inexistante ici : c'est une maladie de riches, ne l'oubliez pas...

Le contrôleur civil a fait, en outre, creuser un peu en dehors de la ville une piscine où, à certaines heures, s'ébat la colonie européenne qui compte cinq à six cents personnes. Il a créé un délicieux jardin public, frais et fleuri, peuplé de gazelles, joie des indigènes.

Du haut d'une butte escarpée, M. Chastel me montrait Gafsa, éblouissante dans l'écrin de son oasis. Puis :

— Voyez-vous ces collines ? C'est de là que les cohortes romaines, commandées par Marius, sont descendues pour se ruer sur la ville. Elles ont tout massacré.

Et avec une pointe d'ironie :

— Ce qui est encore une méthode de colonisation.

Méthode dont les Italiens semblent avoir usé avec succès en Tripolitaine, puis en Éthiopie.

Entre les deux séjours que je fis dans les oasis de Gafsa et de Tozeur, se situe une très courte visite à Metlaoui, où se trouvent les mines les plus importantes de la Compagnie des Phosphates de Gafsa.

Je savais qu'elle comptait parmi les sociétés dont le contrat de concession méritait d'être révisé, comme celui des ports de Tunis, Sousse et Sfax. Je savais aussi que, malgré une application, pourtant bien modérée et amendée des lois sociales [180] contre lesquelles elle éleva de violentes protestations, elle avait, au cours des dernières années, doublé des bénéfices déjà plus qu'appréciables. Et encore que les travailleurs avaient dû lutter et lui arracher un à un les avantages accordés par les susdites lois : lutte pour la limitation des heures et des journées de travail, les congés payés, les minima de salaires, etc. Lutte également pour l'eau, cette denrée précieuse, qui coule à flots dans les jardins des fonctionnaires européens, mais est chichement mesurée aux ouvriers indigènes.

Enfin, je n'ignorais pas que, parmi les 250 Européens employés à la mine, la plupart ne sont pas d'origine française, mais Italiens fascistes ou Russes blancs et que l'on choisit volontiers parmi ces derniers les chefs de travaux et les contremaîtres. Quant aux 850 travailleurs indigènes, 75 % d'entre eux sont syndiqués. D'où vive irritation des directeurs.

Les diverses grèves qui éclatèrent à Metlaoui et à M'dillah, autre siège des mines de phosphates, de l'automne 36 au printemps 37, avaient pour causes principales la mauvaise volonté que mettait la Compagnie à exécuter les sentences des commissions d'arbitrage, le manque de sécurité dans les mines et les déplorables conditions de vie des ouvriers.

Celle qui éclata le 2 mars 1937, à la fois à Metlaoui et à M'dillah, fut particulièrement grave puisqu'elle fit vingt-quatre morts, cinq grands mutilés et quarante blessés, dont trois gendarmes. Fut-elle, comme on a pu le dire, fomentée par des agents provocateurs et son but était-il d'obtenir la suppression du droit syndical pour les travailleurs [181] indigènes, sous prétexte qu'ils sont incapables d'en comprendre les devoirs ? S'il est impossible de le prouver, l'hypothèse, lorsqu'on étudie les circonstances de la grève, apparaît tout au moins vraisemblable.

M. Guillon, venu pour enquêter sur place, ne se laissa point émouvoir par les menaces de grève du haut personnel de la mine, et, malgré objurgations et protestations, le droit syndical que l'on entendait supprimer fut maintenu aux indigènes. Tout rentra dans l'ordre. Il n'y eut qu'un peu plus de rancune dans le cœur des affairistes et une trentaine de victimes à ajouter au martyrologue ouvrier.

\*  
\* \* \*

Que dire de ma visite à Metlaoui ? Je fus reçue fort sèchement par un des directeurs, siégeant avec importance derrière un majestueux bureau. Il répondit sans aménité aux questions pourtant anodines que je fus amenée à lui poser, et nous confia presque aussitôt à un ingénieur, par contre fort courtois, qui, pendant deux heures, nous fit parcourir une division de la mine.

Je suis descendue dans des mines de tous genres et de tous pays, depuis celles du pays de Galles, étrangement arriérées, jusqu'à celles de l'U.R.S.S., dont l'outillage est d'une si moderne perfection [!]. Je dois avouer, néanmoins, que ma compétence à cet égard est limitée. J'avais entendu des techniciens autorisés critiquer les conditions de sécurité dans ces mines de phosphates où les éboulements constituent un des principaux dangers. Je ne pus m'en apercevoir : les galeries que l'on me montra [182] étaient larges ; bien aérées, les boisages semblaient neufs et solides. On ne me fit voir, il est vrai, que ce qu'on voulut.

Je fus, en outre, fort bien impressionnée par l'hôpital qui ne date que de quelques années et m'apparut parfaitement organisé. On m'avait d'ailleurs vanté la science et le dévouement du docteur et de son personnel qui se multiplièrent au moment du drame de Metlaoui.

Comment se fait-il, pourtant, qu'à la veille du sanglant conflit on ait, dans cet hôpital,

préparé, avec une louable prévision, tout le matériel nécessaire aux opérations ? C'est ainsi que l'on procédait, dans les ambulances du front, dans les jours précédant les attaques. La Direction était donc prévenue qu'il y aurait des blessés ? Et comment ?

J'eus également le loisir d'admirer les gracieux bungalows entourés de frais jardins du haut personnel européen.

Mais on ne me fit pas les honneurs des villages où croupissent les ouvriers indigènes. D'après la description qu'on m'en donna, ils rappellent la lamentable agglomération de huttes que je vis à quelques centaines de mètres des palaces de Gafsa.

En temps dû, nous fûmes ramenés dans le cabinet du directeur qui nous congédia sans trop de cérémonie. On avait célébré devant moi l'hospitalité de la compagnie. Certains journalistes, peu de temps avant ma visite, y furent fastueusement reçus et hébergés. Différent fut notre sort. Après plus de deux heures de marche, par une température de 33° degrés à l'ombre, on ne nous offrit même pas un verre d'eau.

Vous avouerez-vous que j'en fus enchantée ?

\*

\* \*

[183] Tozeur, abritée derrière la muraille bleue de ses palmiers, apparaît dans mon souvenir comme un paradis. Mais un paradis où la chaleur — 48° à l'ombre ! — vous oppresse, vous enlève toute énergie, tout esprit critique, vous impose impérieusement un repos voisin de la mort. Jardins profonds d'une verdure paradoxale, couleur de vert-de-gris ou de menthe glaciale, où des champs de céréales et de légumes, des arbres fruitiers, abricotiers, citronniers, orangers, grenadiers, étendent leurs branches chargées de fruits mûrs ou mûrissants sous la voûte opaque et glauque des palmiers. Les dattes déjà formées pendent comme des stalactites d'agate ou de cornaline. Ce sont les meilleures de la Tunisie, celles que l'on exporte sous le nom de *deglas*. Et partout de l'eau — en fontaines jaillissantes, dans les rigoles qui entourent les jardins, se forment çà [*sic : ça*] et là en mares, roulant et écumant entre les rives des oueds.

De l'eau à foison, cette inestimable richesse. Certaines sources réunies en débitent sept cents litres à la seconde...

— Pourquoi ne pas capter les eaux de l'oued à sa sortie de l'oasis, me disait un Parisien qui séjourne à Tozeur, afin de tenter de fertiliser les régions désertiques qui l'entourent ?

J'ignore si l'entreprise est réalisable. Elle apparaît d'une conception trop simple pour n'avoir pas été envisagée.

À Tozeur même, la plupart des habitants possèdent une parcelle de l'oasis qui s'étend sur un [184] millier d'hectares. Ils la cultivent eux-mêmes ou la confient à des « jardiniers », comme on dit ici. Ceux-ci ont droit au septième de la récolte des dattes et au quart des fruits et des légumes.

Cela ne fait guère plus d'une moyenne d'un à deux francs par jour d'argent liquide, me dit-on. Mais ils se nourrissent sur le jardin, eux et leur famille, et ne se plaignent pas. Quant aux diverses sociétés qui se sont constituées dans la région pour l'exploitation des palmiers, elles donnent des salaires de 6 francs par jour. Enfin, une coopérative de vente, organisée par le contrôleur civil, produit d'excellents résultats. Donc, pauvreté, mais non misère.

Peut-on en dire autant des sept à huit mille nomades qui sont censés vivre d'élevage autour de l'oasis, dans ces régions desséchées où l'on n'aperçoit pas un arbre, pas un brin d'herbe ?

Inutile d'ajouter que ni Gafsa, ni Tozeur n'ont été sérieusement troublés pendant les événements d'avril. Quelques présidents de cellules néo-destouriennes furent arrêtés, gardés une quinzaine de jours, puis relâchés. C'est tout.

\*

\* \*

Ce fut plus grave à Sousse, où l'on emprisonna près de deux cents personnes dont la

plupart furent relâchées au bout d'un mois environ. Mais quelques chefs du Néo-Destour sont encore en prison, et même gardés au secret Plus grave encore dans le Sahel soussien, où l'on craignit un coup dur.

Maintenant, tout semble apaisé. À Sousse comme [185] à Sfax, les syndicats font une œuvre excellente. Dans certaines corporations, celle des cheminots, par exemple, la proportion des syndiqués est de 90% et elle a obtenu un salaire minimum de 12 francs pour les indigènes, dont le nombre est plus considérable que celui des Français.

Mais les habitants de la région se plaignaient avec raison des incartades de **certain régiment de la Légion étrangère formé en partie avec les laissés pour compte de l'armée de Wrangel**. Ces messieurs ne manquent pas une occasion de témoigner leur mépris de la démocratie française et leur admiration pour les États fascistes. « Les Italiens doivent avoir la Tunisie et ils l'auront ! » déclarait l'un d'eux. Tandis que d'autres, s'étant mis en grande tenue lors du départ d'un bateau de touristes allemands, se tenaient au garde-à-vous sur le quai, bras tendu et hurlant à plein gosier : « Heil Hitler ! »

Qu'attend-on pour débarrasser de ces singuliers Français cette ville délicieuse ?

Je n'y ai fait qu'un séjour de quelques heures, mais je garde le souvenir d'un soir sur la mer, où des barques à la voile orangés, glissaient silencieusement sur des flots d'un rose irréel.

## XXI

### CE QU'ON À FAIT. CE QUI RESTE À FAIRE.

[186] Je viens donc, pendant plusieurs semaines, de parcourir la Tunisie, depuis les plaines comblées du Nord jusqu'aux palmeraies et aux grands sables désolés du Sud. Je n'y ai remarqué non seulement aucune manifestation hostile à la France, mais aucune trace d'effervescence, aucun signe de mécontentement. Et je tiens à rappeler qu'au plus fort des événements d'avril, nul des colons perdus dans le bled, nul de ces fonctionnaires — postiers ou instituteurs dont je regrette de n'avoir pu souligner le magnifique dévouement — parfois isolés dans des villages de plusieurs milliers d'indigènes, n'ont été attaqués, molestés, ni même menacés. Faits qui, lorsqu'on les oppose, par exemple, aux attentats sanglants dont la Palestine fut dernièrement le théâtre, apparaissent singulièrement réconfortants.

J'ajoute qu'au moment de mon départ, M. Armand Guillon prit l'initiative d'une grande tournée dans le Sahel, la région la plus ouvertement [187] livrée aux conceptions et aux violences destouriennes. Il tentait là une aventure analogue à celle qui avait si mal réussi, il y a quelques années, à M. Peyrouton. Or, à Sousse, à Mahdia, dans tous les villages du parcours, M. Guillon fut accueilli avec des élans d'enthousiasme, spontanés autant qu'émouvants. Et il put, en parfaite tranquillité de cœur, y développer à nouveau le plan de réformes libérales et de fraternelle collaboration franco-tunisienne qui fut et reste l'honneur de sa politique.

Si j'insiste sur le calme et la sécurité qui règnent pour l'heure en Tunisie, c'est qu'une odieuse campagne, menée notamment par *la Dépêche Tunisienne*, ennemie du résident général et du généreux programme colonial qu'il avait établi d'accord avec M. Pierre Viénot, autant qu'inféodée aux intérêts des affairistes, s'est sciemment efforcée de déformer la vérité, de semer la panique du côté français, l'exaspération du côté tunisien.

Les faits divers les plus puérils furent alors montés en épingle. Un jeune berger déposait-il une pierre sur les rails, lançait-il un caillou contre les vitres d'un train — jeu stupide, mais aussi vieux que les chemins de fer — un enfant de huit ans décochait-il des pois chiches sur une auto avec son petit fusil à air comprimé, un fellah, surpris par une rame, abandonnait-il sa brouette en travers de la voie, une rixe banale opposait-elle ouvriers européens et indigènes, il s'agissait, d'après ces alarmistes, d'atteinte à la souveraineté de la France. Et qui en rendait-on responsable, qui voulait on frapper, sinon le représentant d'un régime détesté ?

Machiavélisme qui ne peut et ne doit tromper [188] personne. Car s'il est un homme capable de résoudre le complexe problème tunisien, c'est bien, semble-t-il, M. Armand

Guillon, à condition, toutefois, qu'on le lui permette, qu'il se sente, comme autrefois, étayé par le gouvernement français, qu'il ne soit pas contrecarré par certains éléments de son entourage et ne rencontre point d'embûches sous chacun de ses pas. À condition surtout que des adversaires dénués de scrupules ne déforment pas chacune de ses paroles, chacun de ses gestes, n'attaquent pas ses mesures avant même qu'il ait pu les promulguer.

Des amis, il est vrai, ont pu regretter qu'après les divers changements de ministère, il n'ait point poursuivi l'application de son programme avec autant d'énergie. On a même pu lui reprocher, non sans raison, d'excessives lenteurs, des concessions à l'ennemi, des mesures fâcheuses comme celles de l'arrestation de Chedly Rhaïm, et de la suspension de *Tunis Socialiste*. Il n'eut pas toujours pour ses amis de la première heure les égards que l'on aurait souhaités et ne leur manifesta plus la même confiance.

Toutefois, du Nord au Sud de la Tunisie, j'ai recueilli auprès des indigènes de toutes classes et de toutes conditions des opinions que j'ai réservées pour cet article. J'ajoute que nombre de Français les partagent.

D'une part, hauts fonctionnaires et notables tunisiens m'on dit en substance :

— Pour être effective, la politique d'un résident général doit avoir l'avenir pour elle. Il faut déjà à celui-ci au moins un an pour se mettre au courant [189] des problèmes du pays ; il lui faut bien davantage pour tenter de les résoudre et exécuter dans le calme le plan de réformes qu'il a conçu. Or, les résidents généraux se sont jusqu'ici succédé à un rythme trop accéléré et les fluctuations de la politique métropolitaine ne leur ont permis ni la stabilité, ni la liberté d'esprit, ni l'autorité nécessaires à une action rapide et efficace.

En outre, il y a un vice dans la structure de la Résidence. Le secrétaire général qui vient du Quai d'Orsay, devrait être adjoint au grand chef et le seconder dans ses initiatives. Alors que, fonctionnaire des Affaires étrangères, peu au courant des questions de colonisation, puisqu'il arrive souvent du Nicaragua ou du Japon, loin d'aider à la politique du résident, il la contrecarre trop souvent. Surtout, comme c'est en ce moment le cas, s'il ne partage pas les opinions politiques, ni les conceptions coloniales du résident, et trouve naturel de le combattre. Cette dualité dans la direction a toujours été néfaste. Et qui en est victime, sinon nous autres, Tunisiens ?

D'autre part, tous, notables et fellahs, pauvres diables et riches propriétaires, et jusqu'à certains dirigeants du Néo Destour, ont tenu à me répéter :

— Jamais aucun résident n'avait été aussi populaire que M. Guillon. Malgré l'état de siège et ses rigueurs, malgré les nombreuses arrestations, les sanctions si sévères du tribunal militaire, et quelques malentendus, chefs et masses populaires lui gardent leur sympathie et leur confiance...

\*

\* \*

[190] C'est à mon retour du Sud et dans sa résidence d'été de la Marsa, beau palais arabe au patio revêtu de bougainvillées en fleurs, que M. Armand Guillon voulut bien, avant mon départ, s'entretenir avec moi. M<sup>me</sup> Guillon qui, malgré une santé délicate, apporte à son mari le soutien de son intelligent dévouement à toutes les œuvres d'assistance et de collaboration franco-tunisiennes, présidait aimablement le déjeuner, auquel assistaient également deux importants personnages tunisiens : Tahar ben Ammar, vice-président du Grand Conseil, président de la Chambre d'Agriculture tunisienne, et Alid Errahmane Ellazeur, vice-président de la même Chambre et membre du Grand Conseil, tous deux grands amis de la France et de son représentant. Autour de la table fleurie, tournaient deux beaux chiens-loups, favoris du maître.

Je regardais le fin visage de M. Guillon, éclairé d'un bienveillant sourire, tandis que, d'une voix à l'accent net et en termes d'une précision parfaite, il me narrait les événements qui conduisirent aux troubles d'avril.

Lorsque, peu après son arrivée, il rappela du bordj Leboeuf les proscrits néo-destouriens et causa avec eux, ils lui avaient paru souhaiter une collaboration loyale. Et, en effet, jusqu'à l'automne 1937, ils se tinrent strictement dans la légalité. On pouvait

d'ailleurs les croire assez intelligents pour comprendre que l'indépendance tunisienne était, pour le moment, encore impossible. Il leur fallait choisir entre la domination française et la domination italienne. Et comment pouvaient-ils hésiter ?

[191] — Quand ils s'insurgeaient contre les frais de gestion excessifs du budget tunisien et la proportion injustifiée des fonctionnaires français dans l'administration, dit M. Guillon, je ne pouvais les désapprouver. Toutefois, leurs propos devinrent bientôt plus violents. À partir de la grève de novembre 1937 (j'étais alors absent), je dus rompre à mon retour toutes relations avec le Néo-Destour. Mais lorsque leur propagande se fit séditeuse, lorsque des témoins sûrs me rapportèrent qu'il était question dans les meetings de refuser l'impôt, le service militaire, de faire appel à l'Italie et à l'Allemagne et de jeter les Français à la mer, au début d'avril, le Parquet dut procéder à quelques arrestations. Vous connaissez les vains efforts d'apaisement tentés alors par le docteur Matéri, et les tristes événements qui suivirent.

« Le soir du 9 avril, dans l'intérêt même des Tunisiens, il parut indispensable de mettre les protagonistes à l'abri et de décréter l'état de siège...

Un silence. Malgré les propos volontairement mesurés du résident, on devine à ses paupières baissées et à sa voix assourdie combien ces mesures lui coûtèrent.

Mais le ton s'élève, s'anime :

— Par bonheur, l'agitation larvée qui subsistait encore çà [*sic* : ça] et là s'éteint peu à peu. On pourra bientôt lever l'état de siège et poursuivre, dans une atmosphère de calme l'œuvre constructive<sup>6</sup>.

— Il est certain, dit-il, qu'il faut réserver plus de places aux Tunisiens dans l'administration de [192] leur pays. D'autant plus que, dans certaines familles françaises, on voit souvent le père, la mère et le fils munis de postes qui comportent le tiers colonial, les voyages gratuits en France, une retraite assurée pour la vieillesse. Aux yeux des indigènes, de tels privilèges sont excessifs, du moins tant qu'eux mêmes se sentent frustrés.

Certes, il y a des droits acquis qu'il importe de respecter. Mais, pour l'avenir, je verrais volontiers admettre dans les postes par choix direct deux Tunisiens contre un Français, jusqu'au moment où l'égalité s'établira, quant aux postes recrutés par concours, à moins que l'on n'impose les deux langues à tous les candidats, mieux vaudrait deux concours, un pour les Français, un pour les Tunisiens, avec le même nombre d'élus.

« Il faut que les Français comprennent la nécessité de donner une satisfaction croissante à des revendications légitimes, puisqu'elles trouvent leur base dans la charte même du protectorat. J'étudie en ce moment un certain nombre de réformes municipales qui admettraient une représentation plus importante des éléments tunisiens, ainsi que la création d'un Conseil économique et social où Français et Tunisiens siègeraient en nombre égal. En attendant mieux...

Puis, M. Guillon me parle avec ardeur de ce plan quinquennal de l'artisanat et du paysanat, sur lequel je reviendrai dans mes conclusions. Il vient d'être établi d'après les rapports des fonctionnaires les plus remarquables de la Régence. Il compte en pousser activement la réalisation et voir ainsi diminuer la misère du fellah et s'accroître la prospérité économique du pays.

\*

\* \*

[193] Ces réalisations ne seront pas les premières.

On ignore trop l'importance de l'œuvre, accomplie en deux ans par le résident général. Il suffit de rappeler brièvement les principales mesures qu'il fut amené à prendre.

Au point de vue social : adaptation à la Tunisie des lois sociales métropolitaines, des conventions collectives, des heures de travail. Nous avons pu voir quel soulagement fut ainsi apporté à l'exploitation éhontée des travailleurs indigènes. Ouverture de chantiers de travail dans les contrôles civils pour lutter contre le chômage. Au point de vue économique : création d'une section tunisienne de l'Office du blé, mesure aussi

<sup>6</sup> Cet état de siège fut, en effet, levé quelques jours plus tard, le 17 août.



favorable aux colons français qu'aux paysans indigènes ; prêts de semences à ces derniers, délais de paiement accordés aux agriculteurs, aux industriels et aux commerçants de bonne foi.

Au point de vue financier : participation de l'État français aux grands travaux par ce qu'on a appelé le fonds Viénot de 50 millions. Suppression de cet impôt de capitation ou *istitan* qui pesait lourdement sur la tête de chaque indigène, enfin, et surtout, révision des contrats trop onéreux accordés par des complicités douteuses aux toutes puissantes sociétés industrielles et financières. Révision qui souleva dans les milieux affairistes une telle explosion de haine.

Si cette œuvre, comme on l'a fait observer, a pu se ralentir, M. Guillon est-il seul responsable de [194] cette pause ? Laissera-t on à cet homme, qui a su gagner l'affection et la confiance des Tunisiens, et dont ceux qui le connaissent apprécient la valeur morale et l'indépendance, le loisir de la poursuivre et de l'achever<sup>7</sup> ?

## XXII CONCLUSIONS

[195] Il semble présomptueux, après cette enquête menée trop rapidement et qui comporte de nombreuses lacunes, d'apporter des conclusions à un problème complexe sur lequel des spécialistes, aussi bien à Paris qu'en Tunisie, se sont longuement penchés. À Paris, je citerai notamment les membres du Haut Comité méditerranéen, dont le secrétaire général, l'érudit Charles-André Julien, est l'un des hommes qui connaissent le mieux l'Islam et ses réactions. En Tunisie : certains fonctionnaires remarquables dont je ne puis donner le nom, des professeurs, des journalistes de talent qui ne cessent de lutter pour une justice plus humainement répartie et contre des intérêts férocement coalisés, des dirigeants de syndicats, des personnalités françaises et indigènes. Tous ont bien voulu me renseigner et orienter mes recherches.

[196] C'est après avoir écouté leurs opinions, les avoir méditées et éprouvées par une expérience personnelle que je me risque à donner la mienne.

L'agitation tunisienne s'est apaisée Le malaise tunisien, néanmoins, persiste Il est même possible, si l'on n'y prend garde, qu'il renaisse sous une forme violente. Car il ne faut pas s'y tromper : la plupart des Tunisiens, même parmi ceux qui ont récemment désapprouvé l'attitude des chefs néo-destouriens, gardent le cœur destourien. C'est-à-dire qu'ils estiment que l'esprit du traité du Bardo a été faussé, interprété d'une façon unilatérale et qu'ils appellent de tous leurs vœux une constitution à laquelle, juridiquement tout au moins, ils auraient droit.

Quelles sont donc les principales réformes, les plus urgentes, qui pourraient parer au danger immédiat et préparer un avenir de collaboration et de concorde ?

\*  
\* \* \*

Dans le domaine politique, il serait, je crois, opportun de manifester une doctrine nette et continue qui, s'inspirant des idées démocratiques modernes sur la colonisation, les seules qu'il soit désormais possible d'appliquer, ne serait pas sujette aux fluctuations de la politique métropolitaine ni aux luttes de parti. Doctrine inspirée, non plus par l'intérêt des colonisateurs, mais par celui des colonisés ou des « protégés », elle implique tous les devoirs du tuteur vis-à-vis de l'être qui lui est confié et qu'il doit amener à sa majorité intellectuelle, [197] morale et sociale — à sa majorité de citoyen et, par conséquent, à son émancipation finale.

Pour la Tunisie, cette heure viendra. Toutefois, elle n'a pas encore sonné. Les Tunisiens qui ne sont pas emportés par la passion et les dirigeants destouriens eux-mêmes, quand

---

<sup>7</sup> Revenu en France, pour son congé régulier, en octobre 38, M. Armand Guillon ne fut pas renvoyé en Tunisie. Sans doute ses ennemis l'avaient-ils emporté auprès d'un ministre des Affaires étrangères [Georges Bonnet] qui a l'habitude la capitulation.

ils se trouvent en tête-à-tête avec leur conscience, doivent reconnaître que les masses indigènes ne sont pas en ce moment assez évoluées pour l'indépendance, ni même pour une autonomie contrôlée. Plusieurs en ont convenu devant moi. Ils savent, en outre, que si la France se retirait, l'Italie interviendrait aussitôt, et, par le témoignage de centaines de mille de Tripolitains réfugiés en Tunisie, ils n'ignorent point que la domination italienne leur ferait amèrement regretter la domination française.

En outre, comme le disait le caïd Djelloulli, malgré tant de fautes, d'abus et de malentendus, les liens tressés entre les deux nations depuis plus d'un demi-siècle sont plus forts que les indigènes ne le soupçonnent eux-mêmes. Il serait donc sage et honnête de ne point faire aux Tunisiens de promesses qui, ne pouvant être immédiatement tenues, justifieraient, par l'espoir trompé, des impatiences et des révoltes. Et leur exposer clairement que l'Italie, par l'agitation qu'elle excite et entretient perfidement, est la principale cause de ce délai forcé.

\*  
\*   \*

Par contre, il importerait d'associer, avec une rapidité et une efficacité croissantes, l'élite tunisienne à la direction des affaires, aussi bien dans les [198] postes administratifs que dans les divers conseils ou assemblées qui discutent des intérêts économiques, moraux et sociaux du pays.

Et c'est justement là qu'intervient la nécessité d'un résident informé, populaire, auquel seraient accordés le temps et l'autorité indispensables pour accomplir sa tâche.

Des mesures prises ces jours-ci prouvent que la France s'engage résolument dans cette voie de collaboration. Les Chambres de Commerce et d'Agriculture françaises et tunisiennes qui, jusqu'alors, se bornaient à formuler leur avis et leurs observations sur les questions économiques et financières qui leur étaient soumises par le gouvernement du protectorat, seront désormais obligatoirement associées à ces préoccupations dont dépend le sort du pays.

De plus — et ceci est particulièrement important — les membres des Chambres économiques tunisiennes qui, jusqu'à présent, après élection, étaient soumis au choix du gouvernement, seront maintenant, comme leurs collègues français, élus directement à la majorité des voix et au scrutin uninominal. Mesures qui seront sans doute, dans un bref délai, étendues aux membres indigènes du Grand Conseil, chargé d'émettre son avis sur le budget et les questions financières de la Régence.

Enfin, dans les Conseils municipaux — il y en a, je crois, une soixantaine — l'égalité du nombre des conseillers tunisiens et français est désormais réalisée, sauf, dit l'arrêté, pour « huit communes dans lesquelles la population et les intérêts européens présentent une importance considérable », c'est-à-dire dans les grandes villes. Et l'on a décidé, pour [199] les campagnes, la constitution *d'associations communales*, chargées d'assurer la réussite du plan du paysan. Est-ce enfin le premier pas vers ces municipalités élues qui sont peut être la principale revendication des destouriens ?

Voilà plus de trente ans qu'on en parle. Il est vraiment l'heure de la réaliser. D'autant plus que c'est par l'expérience des affaires communales que commencera l'éducation civique des masses tunisiennes.

\*  
\*   \*

Venons-en à un problème particulièrement délicat, mais qu'il importe de résoudre, puisqu'il est prévu dans les accords du Protectorat : celui des fonctionnaires. Nous avons vu quelle importance les Tunisiens de la jeune génération y attachent. Ils ont l'ambition légitime d'aborder les carrières administratives dans les mêmes conditions que les Français, de recevoir les mêmes salaires et de pouvoir, s'ils possèdent les diplômes et la valeur technique nécessaires, s'élever jusqu'aux fonctions supérieures. Dans une des nombreuses lettres que j'ai reçues, je trouve cette phrase émouvante d'un jeune licencié

indigène : En France, on nous dit : « Rien à faire ici, vous êtes étranger. Chez nous : « Point de places pour vous. Elles sont réservées aux Français. »

Il y a évidemment, du côté français, des intérêts également légitimes, des situations acquises à respecter. Tout cela est une affaire de tact et de dosage. Mais entrer courageusement et rapidement dans [200] cette voie serait nous ramener bien des cœurs aigris et prêts à la révolte.

Je me vois forcée, faute de place, de passer rapidement sur la question de l'administration indigène (caïds, cheïks, khalifats, kahias), qui doit être, qui est déjà en pleine réorganisation ; les candidats seront désormais recrutés par la voie du concours et recevront des appointements suffisants pour empêcher la concussion qui sévit toujours et sera désormais sévèrement réprimée. Une retraite leur est, en outre, assurée. Ils n'auront donc plus, avec ce nouveau statut, d'excuse pour tondre leurs ouailles.

Je ne puis insister non plus sur la question pourtant bien importante de l'enseignement, qui est surtout une question de budget. **Les écoles primaires ne peuvent, en ce moment, instruire plus de 40.000 enfants sur 400.000.** Ce qui est déplorablement insuffisant.

En attendant que le nombre de ces écoles puisse s'accroître, ne pourrait-on organiser des écoles volantes et des centres d'éducation rurale et artisanale ? Un projet excellent avait été naguère mis au point par un ancien directeur de l'Instruction publique, M. Gau... Il fut, il est vrai, attaqué par les chefs destouriens qui, non sans raison, revendiquent pour les petits Tunisiens le même enseignement que pour les petits Français. Peut-être l'accepteraient-ils aujourd'hui...

Voilà donc pour l'élite.

\*

\* \*

[201] Comment résoudre l'autre problème crucial : le chômage croissant dans l'artisanat, la misère du fellah ?

Pour l'artisanat, la solution paraît bien malaisée. La machine, les lois impitoyables de la concurrence semblent le condamner à végéter, puis à disparaître.

J'ai parcouru les souks, à maintes reprises ; j'ai vu tisser au métier les belles étoffes, les broder avec un goût exquisement traditionnel, ouvrir les cuirs pour les magnifiques harnachements que portaient, naguère les grands chefs arabes, mais qu'ils achètent de moins en moins ; j'ai vu les longues et minutieuses opérations que des ouvriers qualifiés font subir aux chéchias avant d'arriver à la perfection. J'ai admiré tous ces arts précieux, mais j'ai constaté et déploré le marasme dans lequel ils sont tombés. **Comment pourraient-ils lutter contre la production mécanique, contre les marchandises à bas prix exportées par millions de francs du Japon, par exemple, et de Tchécoslovaquie ?** On va bien s'efforcer de les revivifier, de les galvaniser en les réorganisant sous la forme corporative et coopérative. Mais avec quel succès ? Ne vaudrait-il pas mieux conserver quelques-uns de ces arts et de ces artisans comme on conserve dans un musée des antiquités de valeur et industrialiser par la machine la plus grande partie de la production et des ouvriers ? Ce qui serait, semble-t-il, le seul moyen de lutter contre la concurrence, de maintenir le salaire des ouvriers.

Quant à la misère du fellah, les moyens variés d'y [202] remédier ont été étudiés, comme nous l'avons vu, par les divers directeurs des Services publics, et un plan quinquennal, déjà en voie d'exécution, vient d'être établi. Il s'agit surtout des régions du centre et du sud.

L'hydraulique, soit par le forage de puits artésiens, soit par l'exécution de divers travaux d'irrigation, barrages et canalisations, y tient, et à juste titre, la première place. Vient ensuite le lotissement des terres collectives, habous, terres forestières et domaniales, où, en théorie, pourraient et devraient être fixés 350.000 habitants. Mesures entraînant d'abord les dépenses préliminaires de délimitation et d'immatriculation des terres, puis les prêts de semences, les prêts en argent pour les plantations d'oliviers, d'arbres fruitiers et aussi pour le défrichement de centaines d'hectares de terres destinés

aux fameux cactus. N'oublions pas les avances agricoles et la lutte contre l'usure, fléau de toutes nos colonies.

Le gouvernement a déjà prévu et entrepris la plantation de dix millions d'oliviers, dont 200.000 pour le début de 1939. Des moniteurs agricoles seraient chargés de diriger et surveiller ces exploitations naissantes.

En ce qui concerne les nomades qui resteraient rebelles à tout essai de fixation — et il y en aura — on pourrait orienter, canaliser et surveiller leurs migrations vers des régions favorables. N'empêcherait-on pas ainsi cette détresse ambulante, non seulement déchirante en elle-même, mais dangereuse par les germes de révolte qu'elle sème sur son passage ?

Quelles sont les dépenses prévues pour l'exécution de ce plan quinquennal ? Elles paraissent bien modestes si on les compare aux chiffres astronomiques avec lesquels jonglent si volontiers en France nos argentiers officiels. Quarante-cinq millions en tout, neuf millions par an, déclare le rapporteur financier<sup>8</sup>.

Et si la somme est, néanmoins, trop lourde pour le budget tunisien, la France, souvent généreuse à l'excès pour certains pays — la Pologne, par exemple, pour ne nommer qu'elle — qui ne lui en ont pas su tant de gré, ne pourrait-elle en faire les frais, ou, tout au moins, l'avance ?

Outre l'intérêt simplement humain, qui est primordial, n'aurions-nous pas avantage, en ces temps troublés, à nous attacher une population sans cesse travaillée par la propagande ennemie ? Car, à l'exécution rapide de ce plan et à son extension, tient la tranquillité de la Tunisie. Mais il est grand temps. Il ne faut pas perdre une minute.

Et maintenant, je voudrais terminer sur une note de joie et d'espoir. De quel cœur allégé ai-je lu, ces jours-ci, qu'une vingtaine des inculpés des bagarres d'avril, si sévèrement condamnés *[sic]* par le tribunal militaire, avaient *[sic]* été, les uns relâchés par la Cour d'appel d'Alger, tandis que les autres bénéficiaient d'une considérable réduction de peine ! Dieu merci, l'heure de la clémence a sonné.

Je songe aux jeunes chefs néo-destouriens, enfermés dans cette prison militaire que je connais bien. « Jeunes et fougueux », comme disait leur ami, leur [204] frère, le docteur Matéri. Parmi eux se trouvent des hommes modérés, au cœur noble et désintéressé : Tahar Sfar, Bahri Guiga, pour ne citer que ceux-là, et même Habib Bourguiba, malgré ses impatiences et ses imprudences. Tous ont souffert de leur échec, du désaveu de leurs partisans, ils ont souffert surtout d'avoir fait couler le sang des leurs. Ces souffrances ne leur vaudront-elles pas l'indulgence de leurs juges ? Une indulgence digne d'une grande démocratie qui peut et doit contribuer à la pacification des esprits et des cœurs dans une Tunisie enfin unifiée où Français et Tunisiens travailleraient fraternellement pour le bien commun.

Fin août 1938.

FIN

#### [205] TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
I. — La ville aux trois visages	11
II. — L'Islam, patrie des Tunisiens...	23
III. — Le traité du Bardo n'a pas été respecté, prétendent les musulmans	32
IV. — Comment les Tunisiens furent dépossédés, en partie, de leurs terres	39
V. — Le problème des fonctionnaires	46
VI. — Comment naquirent et grandirent les partis destouriens	54
VII. — Le docteur Matéri parle	61
VIII. — Au tribunal militaire de Tunis	72
IX. — Habib Bourguiba parle	82
X. — Les Italiens en Tunisie, hier	91

<sup>8</sup> Cette somme de neuf millions, si modeste pourtant, aurait, me dit-on, été diminuée de moitié dans le budget 39. Et le fameux plan s'en trouverait paralysé.

XI. — Les Italiens en Tunisie, aujourd'hui	98
XII. — Les manœuvres italiennes contre la France en Tunisie	105
[206]	
XIII. — La guerre des ondes dans le ciel d'Afrique	115
XIV. — Sur la route, vers Béja, capitale agricole	122
XV. — À Béja, fief des prépondérants	130
XVI. — Grands colons et affairistes	138
XVII. — Sfax, capitale de la collaboration franco-tunisienne	146
XVIII.—L'union des races opposée au racisme	154
XIX. — L'eau et la défense contre l'Italie, problèmes du sud-tunisien	164
XX. — Deux oasis et une mine	174
XXI. — Ce qu'on a fait. Ce qui reste à faire	186
XXII. — Conclusions	195

[207] ACHEVÉ D'IMPRIMER  
PAR F. CHANTENAY  
IMPRIMEUR À PARIS  
LE 27 MARS 1939